

ANNEXE

AU

JOURNAL DE MONACO

PROPRIETE INDUSTRIELLE LITTERAIRE ET ARTISTIQUE

SOMMAIRE

PAGES

PUBLICATION N° 61
J.O.M. DU 14/1/1972 N° 5964 001

PUBLICATION N° 62
J.O.M. DU 5/5/1972 N° 5980 017

PUBLICATION N° 63
J.O.M. du 23/7/1972 N° 5992 073

PUBLICATION N° 64
J.O.M. DU 1/12/1972 N° 6010 108

PUBLICATION N° 61

ANNEXE
AU
JOURNAL DE MONACO

DU 14 JANVIER 1972 (N° 5.964)

PROTECTION
DE LA
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Téléphone
30-19-21

Place de la Mairie
MONACO-VILLE

ANNEXE

AU

JOURNAL DE MONACO

DU 14 JANVIER 1972 (N° 5.964)

PROTECTION

DE LA

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Téléphone
30-19-21

Place de la Mairie
MONACO-VILLE

I° — BREVETS D'INVENTION

1°) INSCRIPTIONS AU REGISTRE SPÉCIAL :

Brevets n°s 125.60.154, 126.60.155, 279.62.301, 390.64.410, 427.64.461, 562.66.578, 677.68.674, 699.68.709, 704.68.693, 724.69.745, 739.69.718, 761.69.746, 791.70.785, 856.70.835 : Concession de licence d'exploitation desdits brevets à la Société anonyme monégasque **INDUSTRIE ELECTROCHIMIQUE ET ELECTRONIQUE**, en abrégé I.E.C. - 6 et 8, quai Antoine 1^{er} - Monaco - Enregistrement du 15 octobre 1970.

Brevet n° 926.71.862 : Concession de licence d'exploitation du brevet à la Société anonyme monégasque **OMNIUM MONÉGASQUE DE COMMERCE GÉNÉRAL** - 21, boulevard Princesse Charlotte - Monte-Carlo (Principauté de Monaco) - Enregistrement du 3 décembre 1970.

2°) BREVETS D'INVENTION DÉLIVRÉS PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 28 SEPTEMBRE 1971 :

SECTION A.

NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

Classe A 21, division d).

N° 913.71.861.

(Délivré par Arrêté Ministériel du 28 septembre 1971).

Demande déposée le 21 août 1970 par : Monsieur Joseph LARZUL, demeurant à Ploneour-Lanvern (Finistère Sud) - « Au Clos ».

Pour : « Procédé de fabrication et de conservation de crêpes farcies ».

Priorité France du 27 août 1969 au même nom.

Classe A 23, division l).

N° 926.71.862.

(Délivré par Arrêté Ministériel du 28 septembre 1971).

Demande déposée le 27 novembre 1970 par : Monsieur Jean-Pierre FERRY, demeurant à Monte-Carlo (Principauté de Monaco) - 6, avenue Saint-Michel.

Pour : « Mélange de poudre complexe destinée à un entremet instantané à froid ».

Classe A 47, division k).

N° 925.71.863.

(Délivré par Arrêté Ministériel du 28 septembre 1971).

Demande déposée le 23 novembre 1970 par : la Société CARRARA & MATTA S.p.A. dont le siège est à Turin (Italie) - via Onorato Vigliani, 24.

Pour : « Support de balai pour toilettes ».

Priorité Italie du 4 mars 1970 au même nom.

Classe A 62, division c).

N° 919.71.864.

(Délivré par Arrêté Ministériel du 28 septembre 1971).

Demande déposée le 23 octobre 1970 par : Monsieur Dominique TRAVERSARI, demeurant à Menton (Alpes-Maritimes) - Résidence Edouard VII - 2, avenue Thiers.

Pour : « Appareil extincteur à eau compressée ».

Classe A 63, division f).

N° 921.71.865.

(Délivré par Arrêté Ministériel du 28 septembre 1971).

Demande déposée le 4 novembre 1970 par : la Société NAVAYCO S.L., dont le siège est à Madrid (Espagne) - Calle de Maria Panès n° 6.

Pour : « Machine électronique récréative ».

Priorité Espagne du 4 novembre 1969 au nom de Monsieur Jacinto Corral Rodriguez.

SECTION B.

TECHNIQUES INDUSTRIELLES DIVERSES,
TRANSPORTS

Classe B 08.

N° 898.71.866.

(Délivré par Arrêté Ministériel du 28 septembre 1971).

Demande déposée le 21 mai 1970 par : Monsieur Karl MELANDER, demeurant à Monte-Carlo (Principauté de Monaco) - 2, rue des Iris.

Pour : « Nouveau procédé de fabrication de certains détergents et les détergents ainsi fabriqués ».

Classes B 21, division j) et B 29, division c).**N° 892.71.867.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 28 septembre 1971).

Demande déposée le 20 avril 1970 par : la Société anonyme monégasque ETABLISSEMENTS L.M. dont le siège est à Monte-Carlo (Principauté de Monaco) - Palais de la Scala.

Pour : « Procédé d'assemblage ».

SECTION C.**CHIMIE ET MÉTALLURGIE****Classe C 07, divisions b) et c).****N° 901.71.868.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 28 septembre 1971).

Demande déposée le 12 juin 1970 par : la Société anonyme monégasque PROCHIM dont le siège est à Monte-Carlo (Principauté de Monaco) - Palais de la Scala.

Pour : « Parasitocides biodégradables stabilisés à action de longue durée, leur utilisation et dispositifs les contenant ».

Classe C 07, divisions b) et f).**N° 923.71.869.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 28 septembre 1971).

Demande déposée le 16 novembre 1970 par : la Société THE WELLCOME FOUNDATION LIMITED dont le siège est à Londres (Grande-Bretagne) - 183-193 Euston Road.

Pour : « Furanosyl-aminopurines et médicament contenant ces substances ».

Priorité U.S.A. du 17 novembre 1969 au nom de Gertrude-B. Elion et Robert-Albert Sterlitz.

SECTION E.**CONSTRUCTIONS FIXES****Classe E 03, division b).****N° 917.71.870.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 28 septembre 1971).

Demande déposée le 21 octobre 1970 par : la Société anonyme monégasque ETABLISSEMENTS L.M. dont le siège est à Monaco (Principauté) - 20, rue Bosio.

Pour : « Procédé de récupération des eaux de pluie ».

Classe E 04, division b).**N° 912.71.871.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 28 septembre 1971).

Demande déposée le 13 août 1970 par : Monsieur Walter WARBURTON, demeurant à Draguignan (Var) - Quartier Coquerelle - boulevard John Kennedy.

Pour : « Joint fonctionnel pour le bâtiment et à applications multiples ».

Priorité France du 31 juillet 1970 au même nom.

SECTION G.**PHYSIQUE****Classe G 02, division b).****N° 895.71.872.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 28 septembre 1971).

Demande déposée le 19 mai 1970 par : Monsieur Frédéric-Pierre LARSEN, demeurant à Monte-Carlo (Principauté de Monaco) - 20, boulevard Princesse Charlotte.

Pour : « Dispositif optique individuel permettant une vue simultanée en deux directions opposées ».

II° — DESSINS ET MODÈLES

DÉLIVRÉS AU COURS DU MOIS DE SEPTEMBRE 1971

N° 164 A.

Plaque en plexiglas gravée à l'envers.

Dépôt effectué le 29 juillet 1971, par Mademoiselle Marie-Louise BOULFIE - 1, rue Bellevue - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

Dépôt effectué le 20 août 1971 par Monsieur Robert GSTALDER - Ets B.E.R.A.P. - Le Minerve - avenue Crovetto Frères - Monaco.

N° 165 A et B.

N° 165 A. - Système de sélection automatique de poids pour appareil de culture physique.

N° 165 B. - Poids auto-centreur pour appareils de culture physique.

N° 166 A.

Haltères de culture physique.

Dépôt effectué le 20 août 1971 par Monsieur Robert GSTALDER - Ets B.E.R.A.P. - Le Minerve - avenue Crovetto Frères - Monaco.

III° — MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE ET DE SERVICE

1°) INSCRIPTIONS AU REGISTRE SPÉCIAL :

a) Cession de marque.

Enregistrement national de la marque		ANCIEN PROPRIÉTAIRE	NOUVEAU PROPRIÉTAIRE	Date de l'en-reg. nat. de cession
Numéro	Date			
68.3920 70.4393	25 mars 1968 18 déc. 1969	FAMOUS SCHOOLS INTERNATIONAL * EUROPE SUD, en abrégé FAS INTERNATIONAL EUROPE SUD 47, avenue Hector Otto - Monaco.	M. Jean-Claude TUNON - 28, bd de Begique - Monaco.	30 juillet 1971
70.4388	2 déc. 1969	AMERICAR, INC. - 100 Sea Breeze Boulevard - Daytona Beach (Floride 32018, U.S.A.).	ECONO-CAR INTERNATIONAL INC. - 100 West Tenth Street - Wilmington (Delaware, U.S.A.).	23 août 1971

Enregistrement national de la marque		ANCIEN PROPRIÉTAIRE	NOUVEAU PROPRIÉTAIRE	Date de l'en-reg. nat. de cession
Numéro	Date			
58.1359	23 janv. 1958	ÉTABLISSEMENTS COS-SERAT - 200, rue Maborly - Amiens (Somme).	CONSORTIUM GENERAL TEXTILE-Perenchies (Nord).	6 sept. 1971
68.4099 68.4100	15 nov. 1968 15 nov. 1968	WELLS FARGO & COMPANY - Société organisée selon les lois de l'État du Colorado - 65 Broadway - New York (New York, U.S.A.).	WELLS FARGO & COMPANY - Société organisée selon les lois de l'État de Californie - 464 California Street - San Francisco (Californie, U.S.A.).	20 sept. 1971
61.2158	13 déc. 1960	BIGELOW-SANFORD, INC. - 140 Madison Avenue - New York (N.Y., U.S.A.).	MOLDED FIBER GLASS BODY COMPANY - Ashtabula (Ohio, U.S.A.).	20 sept. 1971
69.4236	22 avril 1969	LEVI STRAUSS & Co - Sté organisée selon les lois de l'État de Californie - 98 Battery Street - San Francisco (Californie, U.S.A.).	LEVI STRAUSS & Co - Société organisée selon les lois de l'État du Delaware - 98 Battery Street - San Francisco (Californie, U.S.A.).	20 sept. 1971

b) Changement de nom.

Enregistrement national de la marque		ANCIEN NOM	NOUVEAU NOM	Date de l'en-reg. nat. de l'opération
Numéro	Date			
58.1604 58.1605 59.1821 59.1822	28 juin 1958 28 juin 1958 23 fév. 1959 23 fév. 1959	IMAGES ET SON - EUROPE N° 1 - 4, bd des Moulins - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).	EUROPE N° 1 - IMAGES ET SON - 4, bd des Moulins - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).	17 juin 1971
59.1886 à 59.1901	3 juin 1959	SUCHARD HOLDING SOCIÉTÉ ANONYME - Place St-François - 14 B - Lausanne (Suisse).	INTERFOOD S.A. (INTERFOOD A.G.) (INTERFOOD Ltd) - Place St-François 14 B - Lausanne.	20 sept. 1971
61.2158	13 déc. 1960	MOLDED FIBER GLASS BODY COMPANY - Ashtabula - (Ohio, U.S.A.)	MOLDED FIBER GLASS COMPANIES INC. - Ashtabula (Ohio, U.S.A.).	20 sept. 1971

c) Changements de nom et de nature juridique de société.

Enregistrement national de la marque		ANCIEN NOM	NOUVEAU NOM	Date de l'en-reg. nat. de l'opération
Numéro	Date			
363.57.578	23 août 1957	S.A.R.L. LABORATOIRES PHAGOGÈNE, SOCIÉTÉ FRANÇAISE HYGIENIC N.C. CLAUDE NIKEL & SES FILS - 49/51, rue Dabray - Nice (A.M.).	Société anonyme LABORATOIRES PHAGOGÈNE - 49/51, rue Dabray - Nice.	23 août 1971

d) Changements de nom et d'adresse.

Enregistrement national de la marque		ANCIEN NOM ET ANCIENNE ADRESSE	NOUVEAU NOM ET NOUVELLE ADRESSE	Date de l'en-reg. nat. de l'opération
Numéro	Date			
62.2299	19 déc. 1961	BOOTS PURE DRUG COMPANY LIMITED - 37 Station Street - Nottingham (Grande-Bretagne).	THE BOOTS COMPANY LIMITED - 1 Thane Road West - Nottingham (Grande-Bretagne).	24 sept. 1971

e) Changement d'adresse.

Enregistrement national de la marque		ANCIENNE ADRESSE	NOUVELLE ADRESSE	Date de l'en-reg. nat. de l'opération
Numéro	Date			
70.4701 70.4729	5 nov. 1970 2 déc. 1970	WHITE HORSE DISTILLERS LIMITED - 120 St Vincent Street - Glasgow (Ecosse, Grande-Bretagne).	WHITE HORSE DISTILLERS LIMITED - 99 Barron Street - Glasgow (Ecosse, Grande-Bretagne).	7 sept. 1971

f) Concession de licence d'exploitation.

— 23 août 1971 : A la date du 23 août 1971 la Société anonyme ETS COTELLE & FOUCHER - 7, rue Ernest Renan - Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), propriétaire de la marque n° 58.1478 déposée le 21 mars 1958, a délivré une licence d'exploitation de ladite marque à la Société HENKEL FRANCE - 113, rue Jean-Marin-Naudin - Bagneux (Hauts-de-Seine) et ce uniquement pour « les poudres détergentes ».

g) Radiation de marque.

— 1^{er} juillet 1971 : Par lettre en date du 1^{er} juillet 1971 la Société INTERNATIONAL LABORATORIES

LIMITED - Lincoln Way - Windmill Road - Sunburry-on-Thames (Middlesex, Grande-Bretagne) a demandé la radiation de la marque n° 68.4080, déposée le 23 octobre 1968.

— 3 août 1971 : Par lettre en date du 26 juillet 1971 la Société BEECHAM GROUP LIMITED - Beecham House - Great West Road - Brentford (Middlesex, Grande-Bretagne) a demandé la radiation de la marque n° 71.4753 déposée le 8 janvier 1971.

2°) ÉTAT DES MARQUES DÉLIVRÉES AU COURS DES MOIS DE JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE 1971.

Classe 1

1^{er} juin 1971.

N° 71.4910.

Monsieur André SPIRA - 34, avenue Weber - Genève (Suisse).

APC 747

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour

le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparation nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 18 : Cuir et imitations du cuir, articles en ces matières non compris dans d'autres classes; peaux; malles et valises; parapluies, parasols et cannes, fouets, harnais et sellerie. Colliers et médallions pour petits animaux. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué); peignes et éponges; brosses (à l'exception des pinceaux); matériaux pour la brosse; instruments et matériel de nettoyage; paille de fer; verre brut ou mi-ouvré (à l'exception du verre de construction); verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes. Plaquettes et dispositifs ménagers contenant des matières actives antiévaporantes.

Cette marque intéresse également les classes 5, 18 et 21.

Classe 3

1^{er} juin 1971.

N° 71.4909 & 71.4911.

Monsieur André-Marcel SPIRA - 34, avenue Weber - Genève (Suisse).

N° 71.4909.

SPIRA

Produits désignés : Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser;

détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 20 : Meubles, glaces, cadres; articles (non compris dans d'autres classes) en bois, liège, roseau, jonc, osier, en corne, os, ivoire, baleine, écaille, ambre, nacre, écume de mer; celluloïd et succédanés de toutes ces matières ou en matières plastiques. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué); peignes et éponges; matériaux pour la brosse; brosses (à l'exception des pinceaux); instruments et matériel de nettoyage; paille de fer; verre brut ou mi-ouvré (à l'exception du verre de construction) verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes. Plaquettes et dispositifs ménagers contenant des matières actives antiévaporantes.

Cette marque intéresse également les classes 5, 20 et 21.

N° 71.4911.

U P

Produits désignés : Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles (autres que les huiles et les graisses comestibles et les huiles essentielles); lubrifiants; compositions à lier la poussière; compositions combustibles (y compris les essences pour moteurs) et matières éclairantes; chandelles, bougies, veil-

leuses et mèches. Cl. 17 : Gutta-percha, gomme élastique, balata et succédanés, objets fabriqués en ces matières non compris dans d'autres classes; feuilles, plaques et baguettes de matières plastiques (produits semi-finis); matières servant à calfeutrer, à étouper et à isoler, amiante, mica et leurs produits; tuyaux flexibles non métalliques.

Cette marque intéresse également les classes 4 et 17.

14 juin 1971.

N° 71.4915.

Société dite : HomCare H.C.I. LTD - Bellerive Strasse 10 - Zurich (Suisse).

SWIPE

Produits désignés : Cl. 3 : Préparation pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 5 : Produits hygiéniques, désinfectants, préparations pour détruire les animaux nuisibles et les mauvaises herbes. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué); peignes et éponges; brosses (à l'exception des pinceaux); matériaux pour la brosse; instruments et matériel de nettoyage; paille de fer; verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes.

Cette marque intéresse également les classes 5 et 21.

14 juin 1971.

N° 71.4917 & 71.4918.

Société anonyme monégasque BIOTHERM - 8, avenue de Fontvieille - Monaco (Principauté).

N° 71.4917.

CURE 21 JOURS
Biotherm

Produits désignés : Cl. 3 : Préparation pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons;

parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désinfectants; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles.

N° 71.4918.

CREME IDEALE Biotherm

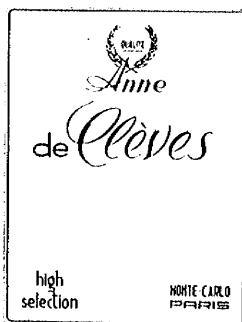
(Voir pour cette marque les produits du N° 71.4917)

Ces deux marques intéressent également la classe 5.

14 juin 1971.

N° 71.4919.

Monsieur Henri PAES - 30, avenue de Grande-Bretagne - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).



Produits et services désignés : Cl. 3 : Tous produits et articles de beauté, de toilette, d'esthétique, de manucurie, huiles essentielles, crèmes pour le visage, les cheveux et le corps, cosmétiques, dentifrices, savonnerie, préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver, préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser. Cl. 14 : Métaux précieux et leurs alliages et objets en ces matières ou en plaqué (excepté coutellerie, fourchettes et cuillers); joaillerie, pierres précieuses, horlogerie et autres instruments chronométriques. Cl. 18 : Cuir et imitations du cuir,

articles en ces matières non compris dans d'autres classes; peaux, malles et valises, parapluies, parasols et cannes, fouets, harnais et sellerie. Cl. 25 : Tous vêtements et chaussures en cuir et peaux, y compris bottes et pantoufles. Prêt-à-porter masculin et féminin; fourrures, foulards, carrés, bas, gants, cravates, ceintures. Ensembles et maillots de plage. Vêtements et sous-vêtements féminins : soutiens-gorge, corsets, gaines en tissus de toutes natures; matière synthétique élastique ou semi-élastique. Cl. 42 : Consultations et orientation professionnelle. Instituts et clubs (masculins et féminins) de beauté (soins et conseils en parfumerie, cosmétologie, toilette), d'esthétique (oxygénothérapie, massages, ionisation, etc.), établissements de bains; salons de coiffure ou capilliculture; laboratoires de recherche en bactériologie, chimie ou cosmétique; locations de matériel ayant trait à la coiffure, à la beauté, aux soins esthétiques, etc. Maisons de repos, convalescence, pouponnières, homes de tourisme ou d'enfants; restauration en alimentation, horticulture.

Cette marque intéresse également les classes 14, 18, 25 et 42.

12 juillet 1971.

N° 71.4928.

Société anonyme monégasque LABORATOIRES ASEPTA - 4, rue du Rocher - Monaco.

VITORINAL

Produits désignés : Produits cosmétiques et capillaires : soins des phanères (cils, ongles, cheveux) et produits de podologie pour le soin des ongles.

Cette marque intéresse également la classe 5.

Classe 4

Voir :

Classe 3 : N° 71.4911

Classe 5**14 juin 1971.****N° 71.4916.**

Société dite : SOCIÉTÉ SHELL CHIMIE - 27, rue de Berri - Paris (Seine).

SPIRELLE

Produits désignés : Pesticides, rafraîchisseurs d'air et désodorants (pas pour usage corporel); produits sanitaires. Supports, récipients, vaporisateurs, atomiseurs et distributeurs pour pesticides; désodorants, produits de parfumerie et produits sanitaires.

Cette marque intéresse également la classe 21.

Voir également :

Classe 1 : N° 71.4910

Classe 3 : N° 71.4909

Classe 3 : N° 71.4915

Classe 3 : N° 71.4917

Classe 3 : N° 71.4918

Classe 3 : N° 71.4928

Classe 9**29 juin 1971.****N° 71.4922.**

Société dite : SANSUI ELECTRIC CO. Ltd. - 14-1, 2-chome, Isumi, Suginami-ku - Tokio (Japon).

Sansui

Produits et services désignés : Appareils stéréophoniques pour la transmission, la réception ou la reproduction stéréophonique à haute fidélité, appareils pour l'enregistrement et la reproduction des sons y compris les magnétophones à bande, récepteurs de radio, tourne-disques, électrophones, phonographes, microphones, hauts-parleurs, cellules électriques, amplificateurs, syntonisateurs, pick-ups, pour électro-

phones, leurs parties et accessoires. Éducation, divertissements; spectacles, films, projections, concours.

Cette marque intéresse également la classe 41.

29 juillet 1971.**N° 71.4931.**

Société dite : PYE RECORDS LIMITED - A.T.V. House, Great Cumberland Place, Londres W. 1 (Grande-Bretagne).



Produits désignés : Disques de phonographe, enregistrements sonores, disques, bandes et fils sonores et produits dérivés.

Classe 14**26 juillet 1971.****N° 71.4929 & 71.4930.**

Société dite : KABUSHIKI KAISHA HATTORI TOKEITEN - 5-11, 4-chome, Ginza, chuo-ku, Tokio (Japon).

N° 71.4929.**LM**

Produits désignés : Horloges, pendules, montres, autres instruments chronométriques et pièces détachées de ces appareils.

N° 71.4930.



(Voir pour cette marque les produits du N° 71.4929).

Voir également :

Classe 3 : N° 71.4919

Classe 16
1^{er} juin 1971.

N° 71.4912.

Monsieur André SPIRA - 34, avenue Weber - Genève (Suisse).

MARCHE DE L'INNOVATION INNOVATION MARKET

Produits et services désignés : Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton; imprimés, journaux et périodiques, livres; articles pour reliures; photographies; papeterie, matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à jouer; caractères d'imprimerie; clichés. Cl. 41 : Services de publications des livres, brochures, fascicules, catalogues et feuilles d'information; services des listes et informatiques appartenant à cette classe; services et location de matériel d'instruction et informations concernant des nouveaux produits; expositions d'objets d'art, documentations, photos, schémas, flow sheets; tout service d'enseignement dans le domaine de l'innovation, brevets, marques, techniques, art et know how. Cl. 42 : Services de recherche, développement, étude, engineering et mise en route des produits chimiques, physiques, pharmaceutiques, vétérinaires et agricoles; services d'informatique,

expertises et procès-verbaux; location du matériel appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 41 et 42.

28 juin 1971.

N° 71.4921.

Monsieur Patrick CARLEVARIS - 16, rue Bellevue - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

conseil en publicité
direct

Produits et services désignés : Papier et articles en papier, carton et articles en carton, imprimés, journaux et périodiques, livres, photographies. Publicité, distribution de prospectus, d'échantillons, location de matériel publicitaire, impression de travaux publicitaires, conseils, informations ou renseignements d'affaires; agences de presse et d'informations; distribution de journaux, entrepôt; édition de livres, revues; abonnements de journaux; divertissements, spectacles, divertissements radiophoniques ou par télévision, production de films; agences pour artistes; location d'appareils distributeurs.

Cette marque intéresse également les classes 35, 38, 39, 41 et 42.

Caractéristiques particulières : Couleur revendiquée : bleu turquoise.

Classe 17

Voir :

Classe 3 : N° 71.4911

Classe 18

Voir :

Classe 1 : N° 71.4910

Classe 3 : N° 71.4919

Classe 20**4 juin 1971.****N° 71.4914.**

Monsieur André-José CAMPANA - 52, boulevard d'Italie - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

SMERALDA

Produits désignés : Cl. 20 : Meubles, glaces, articles (non compris dans d'autres classes) en bois, liège, roseau, jonc, osier, corne, os, ivoire, baleine, écaille, ambre, nacre, écume de mer, celluloïd et succédanés de toutes ces matières. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué); peignes et éponges, brosses, matériaux pour la brosse, instruments et matériel de nettoyage, pailles de fer, verreries, porcelaines et faïences non compris dans d'autres classes. Cl. 28 : Jeux, jouets, articles de gymnastique et de sports (à l'exception des vêtements) ornements et décorations pour arbres de Noël.

Cette marque intéresse également les classes 21 et 28.

Voir également :

Classe 3 : N° 71.4909 .

Classe 21

Voir :

Classe 1 : N° 71.4910

Classe 3 : N° 71.4909

Classe 3 : N° 71.4915

Classe 5 : N° 71.4916

Classe 20 : N° 71.4914

Classe 25

Voir :

Classe 3 : N° 71.4919

Classe 28

Voir :

Classe 20 : N° 71.4914

Classe 29**3 juin 1971.****N° 71.4913.**

Monsieur Jean-Pierre PERIE - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

TUCANO

Produits désignés : Viande, poisson, volaille et gibier; extraits de viande, fruits et légumes conservés, séchés et cuits; gelées, confitures; œufs, lait et autres produits laitiers, huiles et graisses comestibles; conserves, pickles; café, thé, cacao, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café; farines, préparations faites de céréales, pain, biscuits, gâteaux, pâtisserie et confiserie, glaces comestibles; miel, sirop de mélasse; levure, poudre pour faire lever; sel, moutarde; poivre, sauces; épices; glace; bière, ale et porter; eaux minérales et gazeuses et autres boissons non alcooliques; sirops et autres préparations pour faire des boissons.

Cette marque intéresse également les classes 30 et 32.

Classe 30**2 juillet 1971.****N° 71.4923 & 71.4924.**

Société dite : BEECH-NUT, INC. - 460 Park Avenue - New York (État de New York, U.S.A.).

N° 71.4923.

LIFE SAVERS

Produits désignés : Café, thé, cacao, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café; farines et préparations faites de céréales, pain, biscuits, gâteaux, pâtisserie et confiserie, gomme à mâcher, glaces comestibles; miel, sirop de mélasse; levure, poudre pour faire lever; sel, moutarde; poivre, vinaigre, sauces; épices; glace.

N° 71.4924.

care*free

(Voir pour cette marque les produits du N° 71.4923).

Voir également :

Classe 29 : N° 71.4913

Classe 32

Voir :

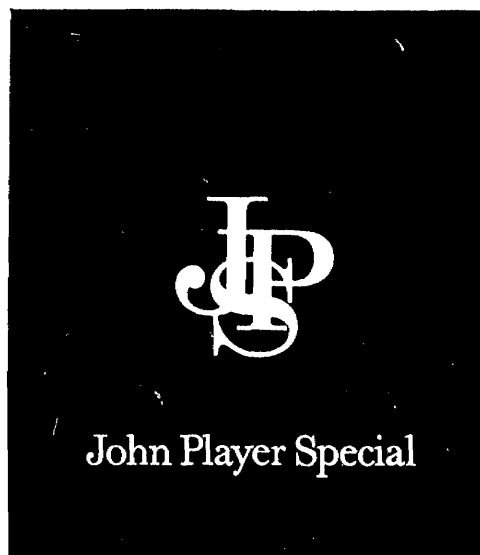
Classe 29 : N° 71.4913

Classe 34

2 juillet 1971.

N° 71.4925.

Société dite : BRITISH-AMERICAN TOBACCO COMPANY LIMITED - Westminster House - 7 Millbank - Londres S.W. (Grande-Bretagne).

*Produits désignés :* Tabacs bruts ou manufacturés.**Classe 35**

Voir :

Classe 16 : N° 71.4921

Classe 36

9 juillet 1971.

N°s 71.4926 & 71.4927.

Société dite : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE - 29, boulevard Haussmann - Paris (IX^e).

N° 71.4926.

SOGEVALMOB

Services désignés : Assurances et finances; assurances; banques; agences de change; gérance de portefeuille; prêts sur gage; recouvrement de créances; loteries; émission de chèques de voyage et de lettres

de crédit; agences immobilières (vente et location de fonds de commerce et d'immeubles); expertise immobilière, gérance d'immeubles.

N° 71.4927.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE VALEURS MOBILIERES

(Voir pour cette marque les services du N° 71.4926).

Classe 38

Voir :

Classe 16 : N° 71.4921

Classe 39

Voir :

Classe 16 : N° 71.4921

Classe 41

Voir :

Classe 9 : N° 71.4922

Classe 16 : N° 71.4912

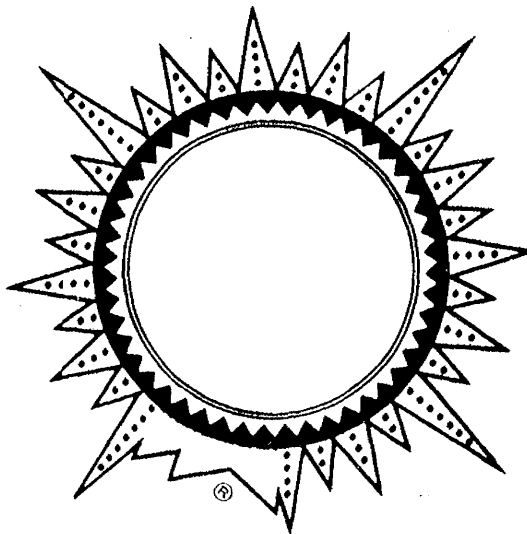
Classe 16 : N° 71.4921

Classe 42

16 juin 1971.

N° 71.4920.

Société dite : QUALITY COURTS MOTELS, INC. - 10750 Columbia Pike - Silver Spring (Maryland, U.S.A.)



Services désignés : Fourniture de logement e services assimilés dans les aires de tourisme.

Voir également :

Classe 3 : N° 71.4919

Classe 16 : N° 71.4912

Classe 16 : N° 71.4921

PUBLICATION N° 62

ANNEXE
AU
JOURNAL DE MONACO

DU 5 MAI 1972 (N° 5.980)

PROTECTION
DE LA
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Téléphone
30-19-21

Place de la Mairie
MONACO-VILLE

ANNEXE AU JOURNAL DE MONACO

DU 5 MAI 1972 (N° 5.980)

PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Téléphone
30-19-21

Place de la Mairie
MONACO-VILLE

I° — BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION DÉLIVRÉS PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 24 DÉCEMBRE 1971

SECTION A.

NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

Classe A 23, divisions j) et l).

N° 155/886.70.828.

(Délivré par-Arrêté Ministériel du 24 décembre 1971).

Premier Certificat d'Addition au Brevet n° 886.70.828 déposé le 16 mars 1970.

Demande déposée le 27 novembre 1970 par :
Monsieur Jean-Pierre FERRY, demeurant à Monte-Carlo (Principauté de Monaco) - 6, avenue Saint-Michel.

Pour : « Formule diététique de potage à base d'aliment levure-lactique et de germes de soya et de blé ».

Classe A 23, division l).**N° 156/900.71.842.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 24 décembre 1971).

Premier Certificat d'Addition au Brevet n° 900.71.842 déposé le 5 juin 1970.

Demande déposée le 27 novembre 1970 par : Monsieur Jean-Pierre FERRY, demeurant à Monte-Carlo (Principauté de Monaco) - 6, avenue Saint-Michel.

Pour : « Formule d'un mélange de poudre destiné à un entretet ».

Classe A 61, division h).**N° 933.71.873.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 24 décembre 1971).

Demande déposée le 20 janvier 1971 par : Monsieur Jean DE RAMEL - Institut GAMMA dont le siège est à Monte-Carlo (Principauté de Monaco) - 30, boulevard Princesse-Charlotte.

Pour : « Dispositif permettant de se masser le dos le long de la colonne vertébrale sans aide extérieure ».

SECTION B.**TECHNIQUES INDUSTRIELLES DIVERSES,
TRANSPORTS****Classe B 08.****N° 157/898.71.866.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 24 décembre 1971).

Premier Certificat d'Addition au Brevet n° 898.71.866 déposé le 21 mai 1970.

Demande déposée le 28 juillet 1970 par : Monsieur Karl MELANDER, demeurant à Monte-Carlo (Principauté de Monaco) - 2, rue des Iris.

Pour : « Nouveau procédé de fabrication de certains détergents et les détergents ainsi fabriqués ».

N° 158/898.71.866.

(Délivré par Arrêté Ministériel du 24 décembre 1971).

Deuxième Certificat d'Addition au Brevet n° 898.71.866 déposé le 21 mai 1970.

Demande déposée le 27 octobre 1970 par : Monsieur Karl MELANDER, demeurant à Monte-Carlo (Principauté de Monaco) - 2, rue des Iris.

Pour : « Nouveau procédé de fabrication de certains détergents et les détergents ainsi fabriqués ».

Classe B 21, division f).**N° 916.71.874.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 24 décembre 1971).

Demande déposée le 20 octobre 1970 par : Monsieur Max HENRY, demeurant à Saint-Laurent du Var (Alpes-Maritimes) - Villa La Tonnelle - Les Vespins.

Pour : « Plaquette attache ressort ».

Classe B 29, division d).**N° 159/717.68.675.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 24 décembre 1971).

Premier Certificat d'Addition au Brevet n° 717.68.675 déposé le 29 septembre 1967.

Demande déposée le 15 octobre 1970 par : la Société UGINE KUHLMANN dont le siège est à Paris 8° - 10, rue du Général Foy.

Pour : « Procédé et dispositif pour l'extrusion de matières plastiques expansibles ».

Priorité France du 22 octobre 1969 au même nom.

Classe B 65, division h).**N° 160/869.71.839.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 24 décembre 1971).

Premier Certificat d'Addition au Brevet n° 869.71.839 déposé le 31 décembre 1969.

Demande déposée le 4 mai 1970 par : Monsieur Pierre BUNOUST, demeurant à Monaco (Principauté) - 28, boulevard de Belgique.

Pour : « Perfectionnements aux pièces, parties ou ensembles amovibles à ventouses solidaires, adaptables en dessous de palettes de manutentions planes, inférieures et pour tous autres emplois ».

SECTION F.**MÉCANIQUE, ÉCLAIRAGE, CHAUFFAGE
ET ARMEMENT****Classe F 16, division h).****N° 937.71.875.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 24 décembre 1971).

Demande déposée le 9 février 1971 par : Monsieur Edouard SAISSI, demeurant à Vence (Alpes-Maritimes) - 17, rue des Arcs.

Pour : « Augmentation de force avec maintien de vitesse réglable ».

SECTION G.**PHYSIQUE****Classe G 01, division b).****N° 911.71.876.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 24 décembre 1971).

Demande déposée le 13 août 1970 par : la Société ANGLO AMERICAN CORPORATION OF SOUTH AFRICA LIMITED dont le siège est à Johannesburg (République d'Afrique du Sud) - 44 Main Street.

Pour : « Appareil pour minimiser l'effet perturbateur de la houle sur les enregistrements océanographiques ».

Priorité Afrique du Sud du 14 août 1969 au même nom.

Classe G 07, division c).**N° 932.71.877.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 24 décembre 1971).

Demande déposée le 18 janvier 1971 par : Monsieur Clarence, Louis ELDER, demeurant à Baltimore (Maryland, U.S.A.) - 916 East North Avenue.

Pour : « Appareil pour jeu de hasard ».

SECTION H.**ÉLECTRICITÉ****Classe H 01, division v).****N° 920.71.878.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 24 décembre 1971).

Demande déposée le 3 novembre 1970 par : Monsieur Jean DE RAMEL - Institut GAMMA dont le siège est à Monte-Carlo (Principauté de Monaco) - 30, boulevard Princesse-Charlotte.

Pour : « Chaîne de cuivre à circuit oscillant ouvert, antistatique, antirhumatismale, filtrant les radiations cosmiques ».

Classe H 02, division b).**N° 161/856.70.835.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 24 décembre 1971).

Premier Certificat d'Addition au Brevet n° 856.70.835 déposé le 10 novembre 1969.

Demande déposée le 26 juin 1970 par : Monsieur Henri CHAMBAUT, demeurant Triesenberg 408 (Liechtenstein).

Pour : « Commutateur rotatif universel ».

Classe H 02, division g).**N° 935.71.879.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 24 décembre 1971).

Demande déposée le 4 février 1971 par : Monsieur Jean-Claude BONACINA, demeurant à Nice (Alpes-Maritimes) - 42, rue Arson.

Pour : « Outil « passe-fils ».

Classe H 02, division k).**N° 936.71.880.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 24 décembre 1971).

Demande déposée le 8 février 1971 par : Monsieur Homère FALCONI, demeurant à Monaco (Principauté) - 25, rue de Millo.

Pour : « Moteur doté d'aimants permanents et fonctionnant uniquement grâce à des variations de leur force d'attraction ou de répulsion qu'ils provoquent réciproquement les uns sur les autres, ou que des pièces en fer doux provoquent sur eux ».

Brevets non classés.**N° 918.71.882.**

(Délivré par Arrêté Ministériel du 24 décembre 1971).

Demande déposée le 22 octobre 1970 par : Messieurs Marcel et Patrick BOUR, demeurant à Monaco (Principauté) - L'Escorial - 31, avenue Hector-Otto.

Pour : « Bloc support formant socle pour combiné téléphonique ».

N° 891.71.881.

(Délivré par Arrêté Ministériel du 24 décembre 1971).

Demande déposée le 6 avril 1970 par : la Société anonyme monégasque FILTREX dont le siège est à Monaco (Principauté) - Le Thalès, rue du Stade.

Pour : « Défense civile contre les détournements d'avions et les hold-up en général ».

II° — DESSINS ET MODÈLES**DÉLIVRÉS AU COURS DU MOIS DE NOVEMBRE 1971****N° 167 A.**

Support de pots de fleurs.

Dépôt effectué le 9 septembre 1971 par Madame Renée DE COURCELLES née MATHEI - 31, avenue Hector-Otto - Monaco.

N° 168 A. (Planches I et II).

Appareil de culture physique central à 11 postes de travail simultané.

Dépôt effectué le 5 octobre 1971 par Monsieur Robert GSTALDER - Ets B.E.R.A.P. - Le Minerve - avenue Crovetto Frères - Monaco.

N° 169 A.

Appareil de musculation à combinaisons multiples.

Dépôt effectué le 5 octobre 1971 par : Monsieur Robert GSTALDER - Ets B.E.R.A.P. - Le Minerve - avenue Crovetto Frères Monaco.

N° 170 A.

Modèle de distributeur de carburant, particulièrement de super carburant.

Dépôt effectué le 18 octobre 1971 par la Société ANTAR Pétroles de l'Atlantique (Anciennes Raffineries Pechelbronn et Serco) - 4, rue Léon Jost - Paris.

Priorité France du 29 avril 1971 sous le n° 69.820.

N° 171 A.

Modèle de distributeur de carburant pour moteurs.

Dépôt effectué le 18 octobre 1971 par la Société ANTAR Pétroles de l'Atlantique (Anciennes Raffineries Pechelbronn et Serco) - 4, rue Léon Jost - Paris.

Priorité France du 29 avril 1971 sous le n° 69.821.

N° 172 A.

Modèle de distributeur de liquide pétrolier (carburant ou combustible) plus particulièrement de Gas-Oil.

Dépôt effectué le 18 octobre 1971 par la Société ANTAR Pétroles de l'Atlantique (Anciennes Raffineries Pechelbronn et Serco) - 4, rue Léon Jost - Paris.

Priorité France du 29 avril 1971 sous le n° 69.822.

N° 173 A.

Modèle de distributeur de combustible liquide, particulièrement de fuel domestique.

Dépôt effectué le 18 octobre 1971 par la Société ANTAR Pétroles de l'Atlantique (Anciennes Raffineries Pechelbronn et Serco) - 4, rue Léon Jost - Paris.

Priorité France du 29 avril 1971 sous le n° 69.823.

N° 174 A.

Modèle de distributeur de carburant dit « Mélange 2 temps » (pour moteurs à 2 temps).

Dépôt effectué le 18 octobre 1971 par la Société ANTAR Pétroles de l'Atlantique (Anciennes Raffineries Pechelbronn et Serco) - 4, rue Léon Jost - Paris.

Priorité France du 29 avril 1971 sous le n° 69.824.

N° 175 A.

Clavette de coffrage.

Dépôt effectué le 26 octobre 1971 par Monsieur Michel PASTA - 16 bis, boulevard de Belgique - Monaco.

N° 176 A.

Galleries porte-bagages et porte-ski pour automobile.

Dépôt effectué le 29 octobre 1971 par : Monsieur Cyr-Michel CHAIX - 25, boulevard Albert 1er - Monaco.

III° — MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE ET DE SERVICE

1°) INSCRIPTIONS AU REGISTRE SPÉCIAL :

a) Changement de nom.

Enregistrement national de la marque		ANCIEN NOM	NOUVEAU NOM	Date de l'en- reg. nat. de l'opération
Numéro	Date			
248.57.459	7 août 1957	GEIGY - Société anonyme 2-4, rue Lionel Terray - Rueil Malmaison (Hts de S.).	Société anonyme CIBA- GEIGY - 2-4, rue Lionel Terray - Rueil-Malmaison (Hts de S.).	6 oct. 1971

b) Changements de nom et de nature juridique de société.

Enregistrement national de la marque		ANCIEN NOM	NOUVEAU NOM	Date de l'en- reg. nat. de l'opération
Numéro	Date			
118.57.199	13 juil. 1957	ANCIENS ETS F. VIGIER et Cie Jean HUERRE et Cie - S.A.R.L. - 9, rue de la Gare - Levallois-Perret.	L'ALBUPLAST, LABORA- TOIRES VIGIER-HUERRE - Société anonyme - 9, rue de la Gare - Levallois-Perret (Hts de S.).	11 nov. 1971

c) Changement d'adresse.

Enregistrement national de la marque		ANCIENNE ADRESSE	NOUVELLE ADRESSE	Date de l'en- reg. nat. de l'opération
Numéro	Date			
65.2852 70.4466 70.4467	14 juin 1965 2 fév. 1970 2 fév. 1970	Sté KRISTINUS Komman- ditgesellschaft - Karlstrasse 10 - Munich (R.F.A.).	Sté KRISTINUS Komman- ditgesellschaft - Döttinger Strasse 4 - 28 Bremen (R.F.A.).	15 déc. 1971

d) Changements de nom et d'adresse.

Enregistrement national de la marque		ANCIEN NOM ET ANCIENNE ADRESSE	NOUVEAU NOM ET NOUVELLE ADRESSE	Date de l'en- reg. nat. de l'opération
Numéro	Date			
118.59.199	13 juil. 1957	L'ALBUPLAST, LABORA- TOIRES VIGIER-HUERRE - Sté anonyme - 9, rue de la Gare - Levallois-Perret (Hts de S.).	SAFAC - 390, rue d'Estienne d'Orves - Colombes (Hts de S.).	11 nov. 1971

e) Cession de marque.

Enregistrement national de la marque		ANCIEN PROPRIÉTAIRE	NOUVEAU PROPRIÉTAIRE	Date de l'en- reg. nat. de cession
Numéro	Date			
61.2158	13 déc. 1960	MOLDED FIBER GLASS COMPANIES INC. - Sté or- ganisée selon les lois de l'E- tat de l'Ohio - Ashtabula (Ohio, U.S.A.).	NORTH AMERICAN ROCKWELL CORPORA- TION - Sté organisée selon les lois de l'Etat du Dela- ware - Ashtabula (Ohio, U.S.A.).	20 sept. 1971
65.3213	5 oct. 1965	WRATHER CORPORA- TION - 270 Canon Drive - Beverly Hills (Californie, U.S.A.).	MUZAK, INCORPORA- TED - 100 Park Avenue - New York 10017 (N.Y., U.S.A.).	3 nov. 1971
62.2349	23 mars 1962	M. Robert ARIES - 69, rue de la Faisanderie - Paris 16 ^e .	Société PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo.	22 nov. 1971
118.57.199	13 juil. 1957	SAFAC - 390, rue d'Estienne d'Orves - Colombes (Hts de Seine).	LABORATOIRES FISCH, PROCIPHA - rue de la Ri- vière - Vibraye.	11 nov. 1971
620.58.1456 60.2008	7 oct. 1957 11 fév. 1960	Sté CARRIER - Sté FRAN- ÇAISE D'EXPLOITATION DES PROCÉDES CAR- RIER - Sté française - 90, rue Rouget de Lisle - Sures- nes (Hts de S.).	GEMCA - Groupement d'in- térêt Economique - 90, rue Rouget de Lisle - Suresnes (Hts de S.).	1 ^{er} déc. 1971

f) Renonciation partielle.

- 2 novembre 1971 : Par lettre en date du 2 novembre 1971 la Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Pté de Monaco) a demandé d'apporter les modifications suivantes à la liste des produits se rapportant à la marque n° 71.4857, déposée le 19 mai 1971, et entrant dans la classe 1 :
- supprimer les mots « la photographie » ;
- après « la sylviculture » ajouter la restriction suivante : « à l'exception des produits chimiques destinés à la photographie » ;

— à la fin de la classe, ajouter la mention : « tous les produits précités sont compris dans la classe 1 ».

- 24 novembre 1971 : Par lettre en date du 17 novembre 1971 la Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Pté de Monaco) a fait connaître qu'elle renonçait à l'emploi de la marque n° 68.4036, déposée le 26 août 1968, pour les produits suivants : « savons, détergents, cosmétiques, parfums » entrant dans la classe 3.

2°) ÉTAT DES MARQUES DÉLIVRÉES AU COURS DES MOIS D'OCTOBRE, NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1971.

Classe 1

3 août 1971.

N° 71.4937.

Société dite : THE WELLCOME FOUNDATION LIMITED - 183-193, Euston Road - Londres N.W. 1 (Grande-Bretagne).

SAXIN

Produits désignés : Substances pour sucrer artificiellement.

Cette marque intéresse également la classe 30.

8 septembre 1971.

N° 71.4954, 71.4955 & 71.4959.

Monsieur Robert ARIES - 69, rue de la Faisanderie - Paris 16°.

N° 71.4954.

CHEMABILITY

Produits et services désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photo-

graphie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture ; résines artificielles et synthétiques, matières plastiques à l'état brut (sous forme de poudres, de liquides ou de pâtes) ; engrais pour les terres (naturels et artificiels) ; compositions extinctrices ; trempes et préparations chimiques pour la soudure ; produits chimiques destinés à conserver les aliments ; matières tanantes ; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton ; imprimés, journaux et périodiques, livres ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie, matières adhésives (pour la papeterie) ; matériaux pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; cartes à jouer ; caractères d'imprimerie ; clichés. Cl. 36 : Affaires financières ; index ou note de performances des sociétés (classification comparative de l'habileté de créer des bénéfices par la vente des nouveaux produits).

N° 71.4955.

MARKET ABILITY

(Voir pour cette marque les produits et services du N° 71.4954).

Ces deux marques intéressent également les classes 16 et 36.

N° 71.4959.

ARIC

Produits et services désignés : Cl. 1 : Produits chimiques et adjuvants pour l'industrie antiparasitaire, vétérinaire et pour la protection des plantes. Cl. 5 : L'insecticide et nematocide : (2-méthyl-2-méthylthio) propionaldéhyde O-(méthyl carbamoyl) oxime). L'herbicide pour canne à sucre : (1,1-diméthyl-3-(alpha, alpha, alpha-triflyoro-m-tolyl)urée. L'herbicide défoliant : S.S.S. -tributyl phosphorotri-thioate. L'insecticide contenant : butoxypolypropylene glycol ou pyrethrines, avec bis (2-butyl oxyethoxy ethyl) acetal et/ou N-octyl bicycloheptene dicarboxymide et/ou piperonyl butoxide. L'anthemintique vétérinaire : 2, 3, 5, 6-Tetrahydro-6-phenylimidazo (2, 1-b) thiazole monochlorhydrate. L'anticoccidien vétérinaire : Ethyl-4 hydroxyl-6, 7, diisobutoxy-3-quinoline carboxylate. L'anticoccidien vétérinaire : 3, 5-dichloro-2, 6-diméthyl-4-pyridinol. Produit vétérinaire non hormonal pour le poids de l'animal : (6-6, 10 Dihydroxyundecyl)-BETA-resorcylic acide, mulactone (C₁₈ H₂₅ O₅). Anthelmintique canins : 3-Méthyl-5 (p-nitrophenyl) azo rhodanine et N,N-Dibutyl-4-(hexyloxy)-1-naphtamide chlorhydrate. Antibactérien respiratoire : sodium 1-ethyl-1, 4-dihydro-7-méthyl-4-oxo-1, 8-naphthylridine-3-carboxylate monohydrate. Produit vétérinaire canin : 1-Propanone, 1-(10-(3 diméthyl amino)propyl) phenothiazine-2 monochlorhydrate. Cl. 42 : Services de protection et application des produits agricoles, vétérinaires et pharmaceutiques contenant les produits et adjuvants indiqués.

Cette marque intéresse également les classes 5 et 42.

8 septembre 1971.

N° 71.4960, 71.4961, 71.4963, 71.4966, 71.4967, 71.4970, 71.4976, 71.4977, 71.4986, 71.4987, 71.4989, 71.4993, 71.4994, 71.4995, 71.5001.

22 novembre 1971.

N° 71.5057, 71.5058, 71.5060.

24 novembre 1971.

N° 71.5071.

Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N° 71.4960.

ANTELPLUS

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture ; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis ; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents ; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides ; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés ; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu ; cellulose ; produits pour adoucir l'eau ; carbone et charbons actifs ; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires ; produits chimiques pour des installations de génie chimique ; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol ; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices ; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques ; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie ; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage ; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général ; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques ; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique ; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement ; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies ; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement ; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements ; produits chimiques pour l'industrie du jouet ; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux ; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général ; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux ; engrais

pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 3: Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 5: Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol.

N° 71.4961.

DYNAIR

N° 71.4963.

A B C

(Voir pour ces deux marques les produits du N° 71.4960).

Ces trois marques intéressent également les classes 3 et 5.

N° 71.4966.

MARIAGE
ART & SCIENCE

Produits et services désignés: Cl. 1: Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phyto-sanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 16: Papier et articles en papier, carton et articles en carton; imprimés, journaux et périodiques, livres; articles pour reliures; photographies; papeterie; matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à

jouer ; caractères d'imprimerie ; clichés. Cl. 35 : Publicité et affaires.

Cette marque intéresse également les classes 16 et 35.

N° 71.4967.

MOD'ART

MODERN ART COLLECTION

Produits et services désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture ; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis ; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents ; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phyto-sanitaire et pour l'industrie des pesticides ; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés ; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu ; cellulose ; produits pour adoucir l'eau ; carbone et charbons actifs ; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires ; produits chimiques pour des installations de génie chimique ; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol ; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices ; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques ; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie ; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage ; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général ; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques ; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique ; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement ; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies ; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement ; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements ; produits chimiques pour l'industrie du jouet ; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux ; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général ; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour

le traitement des matériaux ; engrais pour les terres (naturels et artificiels) ; compositions extinctrices ; trempés et préparations chimiques pour la soudure ; produits chimiques destinés à conserver les aliments ; matières tannantes ; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton ; imprimés, journaux et périodiques, livres ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie, matières adhésives (pour la papeterie) ; matériaux pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; cartes à jouer ; caractères d'imprimerie ; clichés. Cl. 36 : Services financiers à l'exception des services réservés aux établissements bancaires ; services économiques concernant le développement, cession, exploitation, licence des innovations, brevets, techniques, marques, objets d'art, procédés et nouveaux produits ; fonds d'investissement ; associations et clubs de placement.

Cette marque intéresse également les classes 16 et 36.

N° 71.4970.

INALTERA

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture ; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis ; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents ; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phyto-sanitaire et pour l'industrie des pesticides ; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés ; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu ; cellulose ; produits pour adoucir l'eau ; carbone et charbons actifs ; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires ; produits chimiques pour des installations de génie chimique ; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol ; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices ; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques ; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie ; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage ; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des

matières plastiques en général ; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques ; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique ; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement ; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies ; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement ; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements ; produits chimiques pour l'industrie du jouet ; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux ; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général ; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux ; engrais pour les terres (naturels et artificiels) ; compositions extérieures ; trempes et préparations chimiques pour la soudure ; produits chimiques destinés à conserver les aliments ; matières tannantes ; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver ; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser ; détergents et leurs supports ; produits séquestrants ; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs) ; préparations pour dissoudre la graisse ; graphite pour polir ; solutions bio-dégradables ; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art ; cires ; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée ; produits purifiants ; savons, y compris savons synthétiques ; préparations contenant des enzymes ; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux ; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansement ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée ; plaquettes insecticides ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles ; désinfectants ; antiseptiques ; pesticides, fongicides et herbicides en général ; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes ; produits fertilisants ; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 18 : Cuir et imitation du cuir, articles en ces matières non compris dans d'autres classes ; peaux ; malles et valises, parapluies, parasols et cannes, fouets, harnais et sellerie ; colliers et médaillons pour petits animaux domestiques. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué) ; peignes, brosses (à l'exception des pinceaux) ; matériaux pour la brosse ; instruments et matériel de

nettoyage ; paille de fer ; verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes ; plaquettes et dispositifs ménagers contenant des matières actives et anti-évaporantes.

Cette marque intéresse également les classes 3, 5, 18, 21.

N° 71.4976.

TECHNOVATION

Produits et services désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture ; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis ; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents ; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phyto-sanitaire et pour l'industrie des pesticides ; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés ; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu ; cellulose ; produits pour adoucir l'eau ; carbone et charbons actifs ; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires ; produits chimiques pour des installations de génie chimique ; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol ; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices ; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques ; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie ; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage ; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général ; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques ; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique ; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement ; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies ; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement ; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements ; produits chimiques pour l'industrie du jouet ; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux ; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général ; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour

le traitement des matériaux ; engrais pour les terres (naturels et artificiels) ; compositions extinctrices ; trempes et préparations chimiques pour la soudure ; produits chimiques destinés à conserver les aliments ; matières tannantes ; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton ; imprimés, journaux et périodiques, livres ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie ; matières adhésives (pour la papeterie) ; matériaux pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; cartes à jouer, caractères d'imprimerie ; clichés. Cl. 42 : Services de recherche, développement, étude, engineering et mise en route des produits chimiques, pharmaceutiques, vétérinaires et agricoles ; services d'informatique, expertises et procès-verbaux ; location de matériel appartenant à cette classe.

N° 71.4977.

CHEMNOVATION

(Voir pour cette marque les produits et services du N° 71.4976).

Ces deux marques intéressent également les classes 16 et 42.

N° 71.4986.

CHARTER

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture ; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis ; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents ; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides ; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés ; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu ; cellulose ; produits pour adoucir l'eau ; carbone et charbons actifs ; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires ; produits chimiques pour des installations de génie chimique ; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol ; produits

chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices ; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques ; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie ; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage ; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général ; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques ; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique ; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement ; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies ; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement ; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements ; produits chimiques pour l'industrie du jouet ; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux ; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général ; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux ; engrais pour les terres (naturels et artificiels) ; compositions extinctrices ; trempes et préparations chimiques pour la soudure ; produits chimiques destinés à conserver les aliments ; matières tannantes ; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 2 : Couleurs, vernis, laques ; préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois ; matières tinctoriales ; mordants ; résines naturelles, métaux en feuilles et en poudre pour peintres et décorateurs. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver ; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser ; détergents et leurs supports ; produits séquestrants ; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs) ; préparations pour dissoudre la graisse ; graphite pour polir ; solutions bio-dégradables ; briquelettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art ; cires ; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée ; produits purifiants ; savons, y compris savons synthétiques ; préparations contenant des enzymes ; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux ; dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles (autres que les huiles et les graisses comestibles et les huiles essentielles) ; lubrifiants ; compositions à lier la poussière ; compositions combustibles (y compris les essences pour moteurs) et matières éclairantes ; chandelles, bougies, veilleuses et mèches. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansement ; matière pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désodorisants notam-

ment à évaporation lente et contrôlée ; plaquettes insecticides ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles ; désinfectants ; antiseptiques ; pesticides, fongicides et herbicides en général ; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes ; produits fortifiants ; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol.

Cette marque intéresse également les classes 2, 3, 4, 5.

N° 71.4987.

FRANCHIM FRANCHEM

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture ; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis ; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents ; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides ; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés ; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu ; cellulose ; produits pour adoucir l'eau ; carbone et charbons actifs ; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires ; produits chimiques pour des installations de génie chimique ; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol ; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices ; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques ; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie ; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage ; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général ; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques ; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique ; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement ; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies ; produits chimiques pour l'industrie

textile et de l'habillement ; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements ; produits chimiques pour l'industrie du jouet ; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux ; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général ; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux ; engrais pour les terres (naturels et artificiels) ; compositions extinctrices ; trempes et préparations chimiques pour la soudure ; produits chimiques destinés à conserver les aliments ; matières tannantes ; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansements ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désinfectants ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton ; imprimés, journaux et périodiques, livres ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie ; matières adhésives (pour la papeterie) ; matériaux pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; cartes à jouer ; caractères d'imprimerie ; clichés.

Cette marque intéresse également les classes 5 et 16.

N° 71.4989.

SOFLENS

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture ; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis ; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents ; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides ; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés ; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu ; cellulose ; produits pour adoucir l'eau ; carbone et charbons actifs ; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires ; produits chimiques pour des installations de génie chimique ; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol ; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices ; produits

chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques ; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie ; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage ; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général ; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques ; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique ; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement ; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies ; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement ; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements ; produits chimiques pour l'industrie du jouet ; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux ; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général ; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux ; engrais pour les terres (naturels et artificiels) ; compositions extinctrices ; trempes et préparations chimiques pour la soudure ; produits chimiques destinés à conserver les aliments ; matières tannantes ; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 9 : Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, électriques (y compris la TSF), photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement ; appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton ; machines parlantes ; caisses enregistreuses, machines à calculer ; appareils extincteurs. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton ; imprimés, journaux et périodiques, livres ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie ; matières adhésives (pour la papeterie) ; matériaux pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; cartes à jouer ; caractères d'imprimerie, clichés.

Cette marque intéresse également les classes 9 et 16.

N° 71.4993.

ENVIROTECH

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture ; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des

matières colorantes, peintures et vernis ; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents ; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides ; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés ; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu ; cellulose ; produits pour adoucir l'eau ; carbone et charbons actifs ; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires ; produits chimiques pour des installations de génie chimique ; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol ; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices ; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques ; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie ; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage ; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général ; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques ; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique ; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement ; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies ; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement ; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements ; produits chimiques pour l'industrie du jouet ; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux ; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général ; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux ; engrais pour les terres (naturels et artificiels) ; compositions extinctrices ; trempes et préparations chimiques pour la soudure ; produits chimiques destinés à conserver les aliments ; matières tannantes ; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansements ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désinfectants ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles. Cl. 11 : Installations d'éclairage, de chauffage, de production de vapeur, de cuisson, de réfrigération, de séchage, de ventilation, de distribution d'eau et installations sanitaires.

Cette marque intéresse également les classes 5 et 11.

N° 71.4994.

ATOXIGARD

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture ; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis ; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents ; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides ; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés ; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu ; cellulose ; produits pour adoucir l'eau ; carbone et charbons actifs ; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires ; produits chimiques pour des installations de génie chimique ; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol ; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices ; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques ; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie ; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage ; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général ; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques ; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique ; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement ; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies ; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement ; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements ; produits chimiques pour l'industrie du jouet ; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux ; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général ; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux ; engrais pour les terres (naturels et artificiels) ; compositions extinctrices ; trempes et préparations chimiques pour la soudure ; produits chimiques destinés à conserver les aliments ; matières tannantes ; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansements ; matières pour plomber les

dent et pour empreintes dentaires ; désinfectants, préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles. Cl. 18 : Cuir et imitations du cuir, articles en ces matières non compris dans d'autres classes ; peaux, malles et valises ; parapluies, parasols et cannes ; fouets, harnais et sellerie ; colliers et médaillons pour petits animaux.

Cette marque intéresse également les classes 5 et 18.

N° 71.4995.

MATA HARI KIRI

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture ; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis ; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents ; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides ; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés ; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu ; cellulose ; produits pour adoucir l'eau ; carbone et charbons actifs ; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires ; produits chimiques pour des installations de génie chimique ; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol ; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices ; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques ; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie ; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage ; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général ; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques ; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique ; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement ; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies ; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement ; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements ; produits chimiques pour l'industrie du jouet ; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux ; produits chimiques et

additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général ; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux ; engrais pour les terres (naturels et artificiels) ; compositions extinctrices ; trempes et préparations chimiques pour la soudure ; produits chimiques destinés à conserver les aliments ; matières tannantes ; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansements ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désinfectants ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton ; imprimés, journaux et périodiques, livres ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie ; matières adhésives (pour la papeterie) ; matériaux pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; cartes à jouer ; caractères d'imprimerie ; clichés. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué) ; peignes, brosses (à l'exception des pinceaux) ; matériaux pour la brosse ; instruments et matériel de nettoyage ; paille de fer ; verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes ; plaquettes et dispositifs ménagers contenant des matières actives et anti-évaporantes.

Cette marque intéresse également les classes 5, 16 et 21.

N° 71.5001.

UP

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture ; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis ; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents ; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides ; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés ; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu ; cellulose ; produits pour adoucir l'eau ; carbone et charbons actifs ; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires ; produits chimiques pour des installations de génie chimique ; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol ; produits

chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices ; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques ; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie ; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage ; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général ; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques ; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique ; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement ; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies ; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement ; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements ; produits chimiques pour l'industrie du jouet ; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux ; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général ; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux ; engrais pour les terres (naturels et artificiels) ; compositions extinctrices ; trempes et préparations chimiques pour la soudure ; produits chimiques destinés à conserver les aliments ; matières tannantes ; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansements ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désinfectants ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles. Cl. 6 : Métaux communs bruts et mi-ouvrés et leurs alliages ; ancrs, enclumes, cloches, matériaux à bâtir laminés et fondus ; rails et autres matériaux métalliques pour les voies ferrées ; chaînes (à l'exception des chaînes motrices pour véhicules) ; câbles et fils métalliques non électriques ; serrurerie, tuyaux métalliques ; coffres-forts et cassettes ; billes d'acier ; fers à cheval ; clous et vis ; autres produits en métal (non précieux) non compris dans d'autres classes ; minerais. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton ; imprimés, journaux et périodiques, livres ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie ; matières adhésives (pour la papeterie) ; matériaux pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; cartes à jouer ; caractères d'imprimerie ; clichés.

Cette marque intéresse également les classes 5, 6 et 16.

N° 71.5057.

**GEXXON, JAZXON, JETXON, LEXXON,
MEXXON, NEXXON, XEXXON, ZEXXON,**

Produits et services désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture ; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis ; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents ; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phyto-sanitaire et pour l'industrie des pesticides ; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés ; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu ; cellulose ; produits pour adoucir l'eau ; carbone et charbons actifs ; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires ; produits chimiques pour des installations de génie chimique ; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol ; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices ; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques ; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie ; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage ; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général ; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques ; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique ; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement ; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies ; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement ; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements ; produits chimiques pour l'industrie du jouet ; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux ; produits chimiques et additifs pour l'écologie et la préparation des boissons en général ; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux ; engrais pour les terres (naturels et artificiels) ; compositions extinctrices ; trempes et préparations chimiques pour la soudure ; produits chimiques destinés à conserver les aliments ; matières tannantes ; substances adhésives destinées

à l'industrie. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver ; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser ; détergents et leurs supports ; produits séquestrants ; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs) ; préparations pour dissoudre la graisse ; graphite pour polir ; solutions bio-dégradables ; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art ; cires ; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée ; produits purifiants ; savons, y compris savons synthétiques ; préparations contenant des enzymes ; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux ; dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles (autres que les huiles et les graisses comestibles et les huiles essentielles) ; lubrifiants ; compositions à lier la poussière ; compositions combustibles (y compris les essences pour moteurs) et matières éclairantes ; chandelles, bougies, veilleuses et mèches. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansement ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée ; plaquettes insecticides ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles ; désinfectants ; antiseptiques ; pesticides, fongicides et herbicides en général ; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes ; produits fortifiants ; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 39 : Transport et entrepôt.

Cette marque intéresse également les classes 3, 4, 5 et 39.

N° 71.5058.

CORDLEY

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture ; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis ; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents ; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phyto-sanitaire et pour l'industrie des pesticides ; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés ; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre

le feu ; cellulose ; produits pour adoucir l'eau ; carbone et charbons actifs ; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires ; produits chimiques pour des installations de génie chimique ; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol ; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices ; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques ; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie ; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage ; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général ; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques ; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique ; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement ; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies ; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement ; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements ; produits chimiques pour l'industrie du jouet ; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux ; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général ; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux ; engrais pour les terres (naturels et artificiels) ; compositions extinctrices ; trempes et préparations chimiques pour la soudure ; produits chimiques destinés à conserver les aliments ; matières tannantes ; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 17 : Gutta-percha, gomme élastique, balata et succédanés, objets fabriqués en ces matières non compris dans d'autres classes ; feuilles, plaques et baguettes de matières plastiques (produits semi-finis) ; matières servant à calfeutrer, à étouper et à isoler ; amiante, mica et leurs produits ; tuyaux flexibles non métalliques. Cl. 18 : Cuir et imitations du cuir, articles en ces matières non compris dans d'autres classes ; peaux, malles et valises ; parapluies, parasols et cannes ; fouets, harnais et sellerie ; colliers et médaillons pour petits animaux. Cl. 24 : Tissus, couvertures de lit et de table ; articles textiles non compris dans d'autres classes. Cl. 25 : Vêtements, y compris les bottes, les souliers et les pantoufles.

Cette marque intéresse également les classes 17, 18, 24 et 25.

N° 71.5060.

ENVIREXON ET ECOLEXON

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture ; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis ; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents ; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides ; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés ; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu ; cellulose ; produits pour adoucir l'eau ; carbone et charbons actifs ; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires ; produits chimiques pour des installations de génie chimique ; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol ; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices ; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques ; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie ; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage ; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général ; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques ; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique ; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement ; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies ; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement ; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements ; produits chimiques pour l'industrie du jouet ; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux ; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général ; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux ; engrais pour les terres (naturels et artificiels) ; compositions extinctrices ; trempes et préparations chimiques pour la soudure ; produits chimiques destinés à conserver les aliments ; matières tannantes ; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver ; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser ; détergents et leurs supports ; produits séquestrants ;

poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles (autres que les huiles et les graisses comestibles et les huiles essentielles); lubrifiants; compositions à lier la poussière; compositions combustibles (y compris les essences pour moteurs) et matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches.

Cette marque intéresse également les classes 3 et 4.

N° 71.5071.

EXXON

Produits et services désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture, engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 2 : Couleurs, vernis, laques, préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois, matières tinctoriales, mordants, résines; métaux en feuilles et en poudre pour peintres et décorateurs. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons, parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques; lotions pour les cheveux, dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles (autres que les huiles et les graisses comestibles et les huiles essentielles); lubrifiants; compositions à lier la poussière; compositions combustibles (y compris les essences pour moteurs) et matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches. Cl. 7 : Machines et machines outils; moteurs (excepté pour véhicules); accouplements et courroies de transmission (excepté pour véhicules); grands instruments pour l'agriculture; couveuses. Cl. 11 : Installations d'éclairage de chauffage, de production de vapeur, de cuisson, de réfrigération, de séchage, de ventilation, de distribution d'eau et installations sanitaires. Cl. 12 : Véhicules, appareils de locomotion par terre, par air ou par eau. Cl. 17 : Gutta-percha, gomme élastique, balata et succédanés; objets fabriqués en ces matières non

compris dans d'autres classes, matières servant à calfeutrer, à étouper ou à isoler; amiante, mica et leurs produits; tuyaux flexibles non métalliques. Cl. 18 : Cuir et imitations du cuir; articles en ces matières non compris dans d'autres classes; peaux, malles et valises; parapluies, parasols et cannes; fouets, harnais et sellerie. Cl. 19 : Matériaux de construction; pierres naturelles et artificielles; ciment, chaux, mortier, plâtre et gravier; tuyaux en grès ou en ciment; produits pour la construction des routes asphalté; poix et bitume; maisons transportables; monuments en pierre; cheminées. Cl. 22 : Cordes, ficelles, filets, tentes, bâches, voiles, sacs, matières de rembourrage (crin, kapok, plumes, algues de mer etc); matières textiles fibreuses brutes. Cl. 24 : Tissus, couvertures de lit et de table; articles textiles non compris dans d'autres classes. Cl. 25 : Vêtements, y compris les bottes, les souliers et les pantoufles. Cl. 26 : Dentelles et broderies, rubans et lacets; boutons, boutons à pression, crochets et œillets; épingles et aiguilles; fleurs artificielles. Cl. 27 : Tapis, paillasons, nattes, linoléums et autres produits servant à couvrir les planchers; tenture (excepté en tissu). Cl. 28 : Jeux, jouets, articles de gymnastique et de sport (à l'exception des vêtements); ornements et décorations pour arbres de Noël. Cl. 34 : Tabac, brut ou manufacturé; articles pour fumeurs; allumettes. Cl. 35 : Publicité et affaires; agences d'information et publicité; documentation et reproduction; expertises d'efficacité, de rendement et de rapport; planning et management de l'entreprise; location des bureaux et matériel appartenant à la classe 35. Cl. 36 : Assurances et finances, à l'exception des services réservés aux banques; courtage; investissements; cautions; cartes de crédit et ventes à crédit; services d'experts et spécialistes appartenant à cette classe; concours et primes. Cl. 37 : Construction et réparations; services de nettoyage, réparation, graissage de réfrigérateurs, tissus, cuirs, meubles, véhicules terrestres, aériens et bateaux; services d'experts, d'ingénieurs et techniciens et location de matériel appartenant à cette classe; traitements antimites, insecticides et pesticides. Cl. 38 : Tous services de transport et entrepôt; dépôt et gardiennage de tout produit; transports de marchandises et voyageurs par tous les moyens, y inclus les bateaux, vedettes et taxis; distribution des produits en vrac ou en colis. Cl. 40 : Traitement des matériaux organiques et inorganiques, y inclus les métaux et leurs alliages; ensimage; protection, teintures, hydrofugation et ignifugation; traitement des bateaux anti berniques; services à façon; métallisation des plastiques et non conducteurs, y inclus les circuits imprimés; traitements pour diminuer la friction, comme polissage, lubrification et placage; reproduction des photos et documents. Cl. 41 : Edu-

cation et divertissement ; cours, écoles, publication des livres et brochures et notamment des brochures techniques concernant des loisirs et détente, de concours, l'écologie, l'environnement et des problèmes économiques en général ; radio, cinéma, télévision, galeries, orchestres et toute autre méthode d'enseigner ou distraire, y inclus la location du matériel nécessaire. Cl. 42 : Services de recherche et développement dans le domaine chimique, mécanique, pétrolier, photographique, le forage des puits, la pharmacie, la nutrition du bétail, la pollution de l'air et de l'eau et la défense de l'environnement ; expertises ; enquêtes ; travaux d'ingénieurs et scientifiques ; analyses ; stations d'essais ; laboratoires ; restaurants, snacks et buvettes ; consultations techniques ou légales ; photographie, y inclus aérienne ; brevets, procédés, marques concernant l'innovation technique ainsi que celle des services ; location de matériel de cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 2, 3, 4, 7, 11, 12, 17, 18, 19, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 41 et 42.

12 novembre 1971.

N° 71.5038.

Madame Monique RAYNAUD, épouse José CURAU - 41, boulevard des Moulins - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

PIT A PAT

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, à la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture, résines artificielles et synthétiques, matières plastiques à l'état brut (sous forme de poudres, de liquides ou de pâtes) ; engrais pour les terres (naturels et artificiels) ; compositions extinctrices ; trempes et préparations chimiques pour la soudure ; produits chimiques destinés à conserver les aliments ; matières tannantes ; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 2 : Couleurs, vernis, laques ; préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois ; matières tinctoriales ; mordants ; résines naturelles ; métaux en feuilles et en poudre pour peintres et décorateurs. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver ; préparations pour nettoyer, polir dégraisser et abraser ; savons, parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux, dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles

(autres que les huiles et les graisses comestibles et les huiles essentielles) ; lubrifiants ; compositions à lier la poussière ; compositions combustibles (y compris les essences pour moteurs) et matières éclairantes ; chandelles, bougies, veilleuses et mèches. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansements ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désinfectants ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles. Cl. 6 : Métaux communs bruts et mi-ouvrés et leurs alliages ; ancrs, enclumes, cloches, matériaux à bâtir laminés et fondus ; rails et autres matériaux métalliques pour les voies ferrées ; chaînes (à l'exception des chaînes métriques pour véhicules) ; câbles et fils métalliques non électriques ; serrurerie, tuyaux métalliques ; coffres-forts et cassettes ; billes d'acier ; fers à cheval ; clous et vis ; autres produits en métal (non précieux) non compris dans d'autres classes ; minerais. Cl. 7 : Machines et machines-outils ; moteurs (excepté pour véhicules terrestres) ; accouplements et courroies de transmission (excepté pour véhicules terrestres) ; grands instruments pour l'agriculture ; couveuses. Cl. 8 : Outils et instruments à main ; coutellerie, fourchettes et cuillers ; armes blanches. Cl. 9 : Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, électriques (y compris la T.S.F.) photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement ; appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton ; machines parlantes ; caisses enregistreuses, machines à calculer ; appareils extincteurs. Cl. 10 : Instruments et appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires (y compris les membres, les yeux et les dents artificiels). Cl. 11 : Installations d'éclairage, de chauffage, de production de vapeur, de cuisson, de réfrigération, de séchage, de ventilation, de distribution d'eau et installations sanitaires. Cl. 12 : Véhicules, appareils de locomotion par terre, par air ou par eau. Cl. 13 : Armes à feu ; munitions et projectiles ; substances explosives ; feux d'artifice. Cl. 14 : Métaux précieux et leurs alliages et objets en ces matières ou en plaqué (excepté coutellerie, fourchettes et cuillers) ; joaillerie, pierres précieuses ; horlogerie et autres instruments chronométriques. Cl. 15 : Instruments de musique (à l'exception des machines parlantes et appareils de T.S.F.). Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton ; imprimés, journaux et périodiques, livres ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie, matières adhésives (pour la papeterie) ; matériaux pour les artistes ; pinces ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou

d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à jouer, caractères d'imprimerie; clichés. Cl. 17 : Gutta-percha, gomme élastique, balata et succédanés, objets fabriqués en ces matières non compris dans d'autres classes; feuilles, plaques et baguettes de matières plastiques, (produits semi-finis); matières servant à calfeutrer à étouper et à isoler; amiante mica et leurs produits; tuyaux flexibles non métalliques. Cl. 18 : Cuir et imitations du cuir, articles en ces matières non compris dans d'autres classes; peaux; malles et valises; parapluies; parasols et cannes; fouets harnais et sellerie. Cl. 19 : Matériaux de construction, pierres naturelles et artificielles, ciment, chaux, mortier, plâtre et gravier; tuyaux en grès ou en ciment; produits pour la construction des routes; asphalte, poix et bitume; maisons transportables, monuments en pierre; cheminées. Cl. 20 : Meubles, glaces, cadres; articles (non compris dans d'autres classes) en bois, liège, roseau, jonc, osier, en corne, os, ivoire, baleine, écaille, ambre, nacre, écume de mer, cellulose et succédanés de toutes ces matières, ou en matières plastiques. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué); peignes et éponges; brosses (à l'exception des pinceaux); matériaux pour la brosse, instruments et matériel de nettoyage; paille de fer; verrerie porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes. Cl. 22 : Cordes, ficelles, filets, tentes, bâches, voiles, sacs; matière de rembourrage (crin, capoc, plumes, algues de mer, etc...); matières textiles fibreuses brutes. Cl. 23 : Fils. Cl. 24 : Tissus; couvertures de lit et de table; articles textiles non compris dans d'autres classes. Cl. 25 : Vêtements, y compris les bottes, les souliers et les pantoufles. Cl. 26 : Dentelles et broderies, rubans et lacets; boutons, boutons à pression, crochets et œillets, épingles et aiguilles; fleurs artificielles. Cl. 27 : Tapis, paillasons, nattes, linoléums et autres produits servant à couvrir les planchers; tentures (excepté en tissu). Cl. 28 : Jeux, jouets, articles de gymnastique et de sport (à l'exception des vêtements); ornements et décorations pour arbres de Noël. Cl. 29 : Viande, poisson, volaille et gibier; extraits de viande; fruits et légumes conservés, séchés et cuits; gelées, confitures; œufs, lait et autres produits laitiers; huiles et graisses comestibles; conserves, pickles. Cl. 30 : Café, thé, cacao, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café, farines et préparations faites de céréales, pain, biscuits, gâteaux, pâtisserie et confiserie, glaces comestibles; miel, sirop de mélasse; levure, poudre pour faire lever; sel, moutarde, poivre, vinaigre, sauces; épices; glace. Cl. 31 : Produits agricoles, horticoles, forestiers et graines, non compris dans d'autres classes; animaux vivants; fruits et légumes frais; semences; plantes vivantes et fleurs naturelles; substances alimentaires pour les animaux, malt.

Cl. 32 : Bière, ale et porter; eaux minérales et gazeuses et autres boissons non alcooliques; sirops et autres préparations pour faire des boissons. Cl. 33 : Vins, spiritueux et liqueurs. Cl. 34 : Tabac, brut ou manufacturé, articles pour fumeurs; allume-cigares.

Cette marque intéresse également les classes 2 à 34.

Classe 2

8 septembre 1971.

N° 71.4953.

Monsieur Robert ARIES - 69, rue de la Faisanderie - Paris 16°.

UP

Produits et services désignés : Cl. 2 : Couleurs, vernis, laques; préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois; matières tinctoriales; mordants; résines naturelles, métaux en feuilles et en poudre pour peintres et décorateurs. Cl. 36 : Affaires financières; index ou note de performances des sociétés (classification comparative de l'habileté de créer des bénéfices par la vente des nouveaux produits). Cl. 42 : Services de recherche, développement, étude, engineering et mise en route des produits chimiques, pharmaceutiques, vétérinaires et agricoles; services d'informatique, expertises et procès-verbaux; location de matériel appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 36 et 42.

8 septembre & 22 novembre 1971.

N° 71.4990 & 71.5053.

Société anonyme PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N° 71.4990.

CHEM TOX
CHIM TOX
KHEM TOX
QUIM TOX

Produits désignés : Cl. 2 : Couleurs, vernis, laques ; préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois ; matières tinctoriales ; mordants ; résines naturelles, métaux en feuilles et en poudre pour peintres et décorateurs. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autre substances pour lessiver ; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser ; détergents et leurs supports ; produits séquestrants ; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs) ; préparations pour dissoudre la graisse ; graphite pour polir ; solutions bio-dégradables ; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art ; cires ; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée ; produits purifiants ; savons, y compris savons synthétiques ; préparations contenant des enzymes ; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux ; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansement ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée ; plaquettes insecticides ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles ; désinfectants ; antiseptiques ; pesticides, fongicides et herbicides en général ; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes ; produits fortifiants ; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol.

Cette marque intéresse également les classes 3 et 5.

N° 71.5053.

EXXONA

Produits désignés : Cl. 2 : Couleurs, vernis, laques ; préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois ; matières tinctoriales ; mordants ; résines naturelles, métaux en feuilles et en poudre pour peintres et décorateurs. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles (autres que les huiles et les graisses comestibles et les huiles essentielles) ; lubrifiants ; compositions à lier la poussière ; compositions combustibles (y compris les essences pour moteurs et matières éclairantes ; chandelles, bougies, veilleuses et mèches. Cl. 7 : Machines et machines-outils ; moteurs (excepté pour véhicules terrestres) ; accouplements et courroies de transmission (excepté pour véhicules terrestres) ; grands instruments pour

l'agriculture ; couveuses. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton ; imprimés, journaux et périodiques, livres ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie ; matières adhésives (pour la papeterie) ; matériaux pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; cartes à jouer ; caractères d'imprimerie ; clichés.

Cette marque intéresse également les classes 4, 7 et 16.

Voir également :

Classe 1 : N° 71.4986

Classe 1 : N° 71.5038

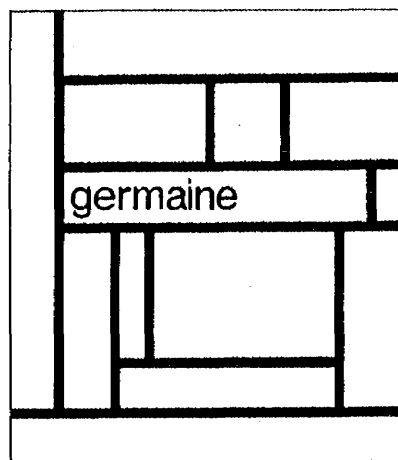
Classe 1 : N° 71.5071

Classe 3

7 mai 1971.

N° 71.4932.

Société dite : BRITISH-AMERICAN TOBACCO COMPANY, LIMITED - Westminster House - 7, Millbank - Londres S.W. (Grande-Bretagne).



Produits désignés : Parfums, préparations non médicales pour la toilette, préparations cosmétiques, dentifrices, préparations dépilatoires, articles de toi-

lette (non compris dans d'autres classes); shampoings, savons et huiles essentielles, déodorants et anti-transpirants.

Cette marque intéresse également la classe 5.

3 août 1971.

N° 71.4934 à 71.4936.

24 septembre 1971.

N° 71.5011.

Société anonyme monégasque BIOTHERM - 8, Avenue de Fontvieille - Monaco (Principauté de Monaco).

N° 71.4934.

TONIQUE THERMAL **Biotherm**

Produits désignés : Cl. 3 : Préparation pour blanchir et autres substances pour lessiver ; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser ; savons ; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux ; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansement ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désinfectants ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles.

N° 71.4935.

EMULSION MATINALE BIOTHERM

N° 71.4936.

CREME SOLAIRE HAUTE PROTECTION **Biotherm**

(Voir pour ces deux marques les produits du N° 71.4934).

Ces trois marques intéressent également la classe 5.

N° 71.5011.

CREME-CURE PURIFIANTE **Biotherm**

Produits désignés : Préparation pour blanchir et autres substances pour lessiver ; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser ; savons ; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux ; dentifrices.

6 août 1971.

N° 71.4941.

Société anonyme monégasque LABORATOIRES ASEPTA - 4, rue du Rocher - Monaco.

PETIT HOMME

Produits désignés : Produits de soins, d'hygiène et de toilette ; produit capillaire

Cette marque intéresse également la classe 5.

25 août 1971.

N° 71.4944.

Société dite WILKINSON SWORD LIMITED - Sword Works, Southfield Road - Londres W. 4 (Grande-Bretagne).



Produits désignés : Cl. 3 : Savons, parfumerie, cosmétiques, lotions pour les cheveux, dentifrices, préparations non médicamenteuses pour la toilette. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques, désinfectants, préparations pour détruire les mauvaises herbes. Cl. 8 : Outils et instruments à main, ustensiles à main ; distributeurs de liquides et poudres chimiques utilisables dans l'horticulture

et l'agriculture ; instruments ou outils agricoles et horticoles ; couteaux, coutellerie de table, fourchettes et cuillers, ciseaux (autres que ciseaux de chirurgie), pinces à ongles, rasoirs ; boîtes à rasoir, lames de rasoir, distributeur de lames de rasoir. Cl. 9 : Appareils et équipement pour la protection contre le feu, l'échauffement excessif et les explosions, appareils et instruments scientifiques, électriques, de mesure, de contrôle et de surveillance de la température. Cl. 10 : Instruments et appareils chirurgicaux médicaux, dentaires et vétérinaires.

Cette marque intéresse également les classes 5, 8, 9 et 10.

31 août & 7 septembre 1971.

N° 71.4946 & 71.4947.

Société dite : CHESEBROUGH-POND'S INC. - 485, Lexington Avenue - New York (N. Y., U.S.A.).

N° 71.4946.

CACHET

Produits désignés : Cosmétiques, parfumerie, produits de toilette, notamment savons, huiles essentielles et lotions pour les cheveux.

N° 71.4947.

INTENSIVE CARE

Produits désignés : Savons, parfumerie, cosmétiques et lotions pour les cheveux.

8 septembre 1971.

N° 71.4964, 71.4965, 71.4968, 71.4969, 71.4991, 71.4992, 71.4999.

22 novembre 1971.

N° 71.5054 & 71.5061.

Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N° 71.4964.

VAPOPLUS V

Produits désignés : Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver ; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser ; détergents et leurs supports ; produits séquestrants ; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs) ; préparations pour dissoudre la graisse ; graphite pour polir ; solutions bio-dégradables ; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art ; cires ; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée ; produits purifiants ; savons, y compris savons synthétiques ; préparations contenant des enzymes ; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux ; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansement ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée ; plaquettes insecticides ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles ; désinfectants ; antiseptiques ; pesticides, fongicides et herbicides en général ; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes ; produits fortifiants ; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué) ; peignes et éponges, brosses (à l'exception des pinceaux), matériaux pour la broserie ; instruments et matériel de nettoyage ; paille de fer ; verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes.

N° 71.4965.

NOTOXTRIP

(Voir pour cette marque les produits du N° 71.4964).

Ces deux marques intéressent également les classes 5 et 21.

N° 71.4968.

DIVONA

Produits désignés : Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver ; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser ; détergents et leurs supports ; produits séquestrants ; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs) ; préparations pour dissoudre la graisse ; graphite pour polir ; solutions bio-dégradables ; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art ; cires ; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée ; produits purifiants ; savons, y compris savons synthétiques ; préparations contenant des enzymes ; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux ; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansement ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée ; plaquettes insecticides ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles ; désinfectants ; antiseptiques ; pesticides, fongicides et herbicides en général ; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes ; produits fortifiants ; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 18 : Cuir et imitations du cuir, articles en ces matières non compris dans d'autres classes ; peaux, malles et valises ; parapluies, parasols et cannes, fouets, harnais et sellerie ; colliers et médaillons pour petits animaux. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué) ; peignes, brosses (à l'exception des pinceaux) ; matériaux pour la broserie ; instruments et matériel de nettoyage ; paille de fer ; verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes ; plaquettes et dispositifs ménagers contenant des matières actives et anti-évaporantes.

N° 71.4969.

2500 HEURES
2500 HOURS
2500 STUNDEN
2500 ORAS

(Voir pour cette marque les produits du N° 71.4968).

Ces deux marques intéressent également les classes 5, 18 et 21.

N° 71.4991.

CHEMIC
CHIMIC
KHEMIC
QUEMIC

Produits désignés : Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver ; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser ; détergents et leurs supports ; produits séquestrants ; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs) ; préparations pour dissoudre la graisse ; graphite pour polir ; solutions bio-dégradables ; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art ; cires ; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée ; produits purifiants ; savons, y compris savons synthétiques ; préparations contenant des enzymes ; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux ; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansement ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée ; plaquettes insecticides ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles ; désinfectants ; antiseptiques ; pesticides, fongicides et herbicides en général ; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes ; produits fortifiants ; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 18 : Cuir et imitations du cuir, articles en ces matières non compris dans d'autres classes ; peaux, malles et valises, parapluies, parasols et cannes ; fouets, harnais et sellerie ; colliers et médaillons pour petits animaux.

N° 71.4992.

GARDIEN DE LA PAIX

(Voir pour cette marque les produits du N° 71.4991).

Ces deux marques intéressent également les classes 5 et 18.

N° 71.4999.

SUICIDE

Produits désignés : Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver ; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser ; détergents et leurs supports ; produits séquestrants ; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs) ; préparations pour dissoudre la graisse ; graphite pour polir ; solutions bio-dégradables ; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art ; cires ; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée ; produits purifiants ; savons, y compris savons synthétiques ; préparations contenant des enzymes ; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux ; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansement ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée ; plaquettes insecticides ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles ; désinfectants ; antiseptiques ; pesticides, fongicides et herbicides en général ; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes ; produits fortifiants ; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton ; imprimés, journaux et périodiques, livres ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie, matières adhésives (pour la papeterie) ; matériaux pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; cartes à jouer ; caractères d'imprimerie ; clichés.

Cette marque intéresse également les classes 5 et 16.

N° 71.5054.

NILODOR

Produits désignés : Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver ; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser ; détergents et leurs supports ; produits séquestrants ; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs) ; préparations pour dissoudre la graisse ; graphite pour polir ; solutions bio-dégradables ; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art ; cires ; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée ; produits purifiants ; savons, y compris savons synthétiques ; préparations contenant des enzymes ; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux ; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansement ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée ; plaquettes insecticides ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles ; désinfectants ; antiseptiques ; pesticides, fongicides et herbicides en général ; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes ; produits fortifiants ; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué) ; peignes, brosses (à l'exception des pinceaux) ; matériaux pour la brosse ; instruments et matériel de nettoyage ; paille de fer ; verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes ; plaquettes et dispositifs ménagers contenant des matières actives et anti-évaporantes.

Cette marque intéresse également les classes 5 et 21.

N° 71.5061.

EXXONMATIC

Produits désignés : Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver ; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser ; détergents et leurs supports ; produits séquestrants ; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs) ; préparations pour dissoudre la graisse ; graphite pour polir ; solutions bio-dégradables ; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de

multiples dans le domaine de l'art ; cires ; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée ; produits purifiants ; savons, y compris savons synthétiques ; préparations contenant des enzymes ; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux ; dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles (autres que les huiles et les graisses comestibles et les huiles essentielles) ; lubrifiants ; compositions à lier la poussière ; compositions combustibles (y compris les essences pour moteurs) et matières éclairantes ; chandelles, bougies, veilleuses et mèches. Cl. 7 : Machines et machines-outils ; moteurs (excepté pour véhicules terrestres) ; accouplements et courroies de transmission (excepté pour véhicules terrestres) ; grands instruments pour l'agriculture ; couveuses. Cl. 9 : Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, électriques (y compris la T.S.F.) ; photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement ; appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton ; machines parlantes ; caisses enregistreuses, machines à calculer ; appareils extincteurs.

Cette marque intéresse également les classes 4, 7 et 9.

9 septembre 1971.

N° 71.5002.

Société dite : RIMMEL INTERNATIONAL LIMITED - 17, Cavendish Square - Londres W. 1 (Grande-Bretagne).

RIMMEL

Produits désignés : Savons, parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux, fards.

24 septembre & 12 novembre 1971.

N° 71.5010 & 71.5039.

Société dite : THE PROCTER & GAMBLE COMPANY - 301 East Sixth Street - CINCINNATI (Ohio, U.S.A.).

N° 71.5010.

KRISTACLAIR

Produits désignés : Savons, détergents, préparations pour la lessive, le blanchiment et tous autres produits auxiliaires pour le lessivage, préparations pour le lavage de la vaisselle, préparations pour le nettoyage, le dégraissage, l'assainissement, le récurage et le polissage.

N° 71.5039.



Produits désignés : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver, préparations pour nettoyer, détacher, savons d'industrie et de ménage, savons de toilette y compris détergers synthétiques en barres plus particulièrement pour le bain et le traitement du teint et de la peau.

Caractéristiques particulières : Revendication de couleurs : sur fond vert d'eau, croissants de couleurs jaune, rouge, blanc et noir, s'imbriquant en sens contraire en entourant le mot ZEST avec les mots complémentaires « nouveau - fraîcheur déodorante ».

24 septembre 1971.

N° 71.5013.

Société dite : AIRKEM (EXPORT) LIMITED - Huhting Gate - Wilbury Way - Hitchin (Hertfordshire, Grande-Bretagne).

AIRWICK

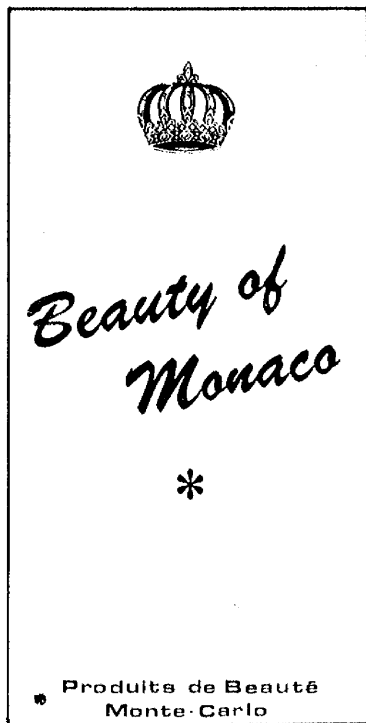
Produits désignés : Préparations pour nettoyer, polir, récurer et abraser ; déodorants, préparations pour la purification de l'air ; préparations servant à éloigner et détruire les insectes ; fongicides, bactéricides et germicides.

Cette marque intéresse également la classe 5.

1^{er} juillet 1971.

N° 71.5016.

Monsieur Gérard BOOSTEN - 16, rue des Orchidées - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).



Produits désignés : Parfumerie courante et de luxe ; cosmétiques, produits de beauté ; lotions pour les cheveux et l'épiderme ; crèmes pour le visage et pour les mains ; crèmes et huiles solaires ; huiles essentielles ; déodorants ; rouges à lèvres, vernis et laques pour ongles et produits pour les enlever ; maquillage : stick, crayons yeux et lèvres, blush on, pinceaux, poudres, cosmétiques cils.

Cette marque intéresse également les classes 5 et 16.

11 octobre 1971.

N° 71.5021.

Société anonyme monégasque LANCASTER - 7, avenue d'Ostende - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

ZINZOLINO

Produits désignés : Cl. 3 : Produits de parfumerie et de beauté, huiles essentielles, cosmétiques, produits de maquillage, lotions pour les cheveux, dentifrices, savons. Cl. 5 : Produits d'hygiène. Cl. 21 : Peignes, éponges et autres ustensiles de toilette.

Cette marque intéresse également les classes 5 et 21.

25 octobre 1971.

N° 71.5027 & 71.5028.

Société dite : COLGATE-PALMOLIVE COMPANY - 300 Park Avenue - New York (Etat de New York 10022, U.S.A.).

N° 71.5027.

SPRI

Produits désignés : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver ; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser ; savons, parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux ; dentifrices. Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansement ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désinfectants ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles.

Cette marque intéresse également la classe 5.

N° 71.5028.

ULTRA BRITE

Produits désignés : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver ; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser ; savons ; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux, dentifrices. Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques, produits diététiques pour enfants et malades, matériel pour pansement ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires, désinfectants ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles. Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué) ; peignes et éponges, brosses (à l'exception des pinceaux) ; matériaux pour la broserie ; instruments et matériel de nettoyage ; paille de fer ; verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes.

Cette marque intéresse également les classes 5 et 21.

12 novembre 1971.

N° 71.5040 à 71.5051.

Société dite : PRODUCAL ANSTALT - 9490 Vaduz (Liechtenstein).

N° 71.5040.

DERMOROSE

Produits désignés : Savons de toilette ; parfumeries ; huiles éthérées ; produits cosmétiques ; shampooings ; pâtes dentifrices.

N° 71.5041.

"ROSA" LA ROSE

N° 71.5042.

ROYMATIC

N° 71.5043.

ROYSILK

N° 71.5044.

ROYSOFT

N° 71.5045.

ROYCREAM

N° 71.5046.

ROYMAT

N° 71.5047.

ROYPEACH

N° 71.5048.

ROYPINK

N° 71.5049.

ROYROSA

N° 71.5050.

ROYTINT

N° 71.5051.

TANORAMA LINE

(Voir pour ces onze marques les produits du N° 71.5040).

Voir également :

- Classe 1 : N° 71.4960
- Classe 1 : N° 71.4961
- Classe 1 : N° 71.4963
- Classe 1 : N° 71.4970
- Classe 1 : N° 71.4986
- Classe 1 : N° 71.5038
- Classe 1 : N° 71.5057
- Classe 1 : N° 71.5060
- Classe 2 : N° 71.4990

Classe 4

8 septembre 1971.

N° 71.4958.

Monsieur Robert ARIES - 69, rue de la Faisanderie - Paris 16°.

PETROLABILITY

Produits et services désignés : Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles (autres que les huiles et les graisses comestibles et les huiles essentielles); lubrifiants; compositions à lier la poussière; compositions combustibles (y compris les essences pour moteurs) et matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton; imprimés, journaux et périodiques, livres; articles pour reliures; photographies; papeterie; matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseigne-

ment (à l'exception des appareils); cartes à jouer; caractères d'imprimerie; clichés. Cl. 36 : Affaires financières; index ou note de performances des sociétés (classification comparative de l'habileté de créer des bénéfices par la vente des nouveaux produits).

Cette marque intéresse également les classes 16 et 36.

22 novembre 1971.

N° 71.5059.

Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

TRUSTBUSTEXXON & NADEREXXON

Produits et services désignés : Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles (autres que les huiles et les graisses comestibles et les huiles essentielles); lubrifiants; compositions à lier la poussière; compositions combustibles (y compris les essences pour moteurs) et matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton; imprimés, journaux et périodiques, livres; articles pour reliures; photographies; papeterie; matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à jouer; caractères d'imprimerie; clichés. Cl. 35 : Publicité et affaires.

Cette marque intéresse également les classes 16 et 35.

Voir également :

- Classe 1 : N° 71.4986
- Classe 1 : N° 71.5038
- Classe 1 : N° 71.5057
- Classe 1 : N° 71.5060
- Classe 1 : N° 71.5071
- Classe 2 : N° 71.5053
- Classe 3 : N° 71.5061

Classe 5

27 août 1971.

N° 71.4995.

Madame MONTEILLET dite DEHMEL née MUSIOLIK Hildegard - 29, boulevard d'Italie - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

FRIEDMANN AZ

Vaccin Originel Antituberculeux
du Professeur Docteur

Friedrich Franz FRIEDMANN

Produits désignés : Produits pharmaceutiques et préparations thérapeutiques pour hommes et animaux, substances préservatives et curatives contre la tuberculose ; agents de désinfection.

8 septembre 1971.

N° 71.4957.

Monsieur Robert ARIES - 69, rue de la Faisanderie - Paris 16°.

PHARMABILITY

Produits et services désignés : Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansements ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désinfectants ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton ; imprimés, journaux et périodiques, livres ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie ; matières adhésives (pour la papeterie) ; matériaux pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; cartes à jouer ; caractères d'imprimerie ; clichés. Cl. 36 : Affaires financières ; index ou note de performances des

sociétés (classification comparative de l'habileté de créer des bénéfices par la vente des nouveaux produits).

Cette marque intéresse également les classes 16 et 36.

8 septembre 1971.

N°s 71.4978 à 71.4985, 71.4988, 71.4996 à 71.4998, 71.5000.

22 novembre 1971.

N°s 71.5052, 71.5055 & 71.5056.

Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N° 71.4978.

NOTOX

Produits désignés : Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansements ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désinfectants ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles. Cl. 18 : Cuir et imitations du cuir, articles en ces matières non compris dans d'autres classes ; peaux, malles et valises ; parapluies, parasols et cannes, fouets, harnais et sellerie ; colliers et médaillons pour petits animaux. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué) ; peignes, brosses (à l'exception des pinceaux) ; matériaux pour la brosse à dents ; instruments et matériel de nettoyage ; paille de fer ; verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes ; plaquettes et dispositifs ménagers contenant des matières actives anti-évaporantes.

N° 71.4979.

TOXINON

N° 71.4980.

TOXINO · VAP

N° 71.4981.

VAPO · NOTOX

N° 71.4982.

FLEA FLEE

N° 71.4983.

INSEXONA

N° 71.4984.

**HALT-O-TIC
ALT-O-TIC
STOP-O-TIC**

N° 71.4985.

**HALT-O-PUSS
ALT-O-PUSS
STOP-O-PUSS**

(Voir pour ces sept marques les produits du N° 71.4978).

Ces huit marques intéressent également les classes 18 et 21.

N° 71.4988.

INVENTIQUE

Produits et services désignés : Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansements ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désinfectants ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton ; imprimés, journaux et périodiques, livres ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie, matières adhésives (pour la papeterie) ; matériaux pour les artistes, pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; cartes à jouer ; caractères d'imprimerie ; clichés. Cl. 18 : Cuir et imitations du cuir, articles en ces matières non compris dans d'autres classes ; peaux, malles et valises ; parapluies, parasols et cannes ; fouets, harnais et sellerie ; colliers et médaillons pour petits animaux. Cl. 42 : Services de recherche, développement, étude, engineering et mise en route des produits chimiques, pharmaceutiques, vétérinaires et agricoles ; services d'informatique, expertises et procès-verbaux ; location du matériel appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 16, 18 et 42.

N° 71.4996.

PEST MORTEN

Produits désignés : Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques ; produits diététiques pour enfants et malades ; emplâtres, matériel pour pansements ; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires ; désinfectants ; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton ; imprimés, journaux et périodiques, livres ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie ; matières adhésives (pour la papeterie) ; matériaux pour les artistes, pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; cartes à jouer ; caractères d'imprimerie ; clichés. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué) ; peignes, brosses (à l'exception des pinceaux) ; matériaux pour la broserie ; instruments et matériel de

nettoyage; paille de fer; verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes; plaquettes et dispositifs ménagers contenant des matières actives et anti-évaporantes.

N° 71.4997.

PEST FRIGIDE FRIGID PEST INSECTI FRIGIDI

N° 71.4998.

CONTRAPESTIF CONTRAPESTIVE

(Voir pour ces deux marques les produits du N° 71.4996).

Ces trois marques intéressent également les classes 16 et 21.

N° 71.5000.

ZERO PEST COUNT COMPTE INSECTES ZERO

Produits désignés : Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansements; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désinfectants; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton; imprimés, journaux et périodiques, livres; articles pour reliures; photographies; papeterie; matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à jouer; caractères d'imprimerie; clichés. Cl. 18 : Cuir et imitations du cuir, articles en ces matières non compris dans d'autres classes; peaux, malles et valises, parapluies, parasols et cannes, fouets, harnais et sellerie;

colliers et médaillons pour petits animaux domestiques. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué); peignes, brosses à (l'exception des pinceaux); matériaux pour la brosse; instruments et matériel de nettoyage; paille de fer; verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes; plaquettes et dispositifs ménagers contenant des matières actives et antiévaporantes.

Cette marque intéresse également les classes 16, 18 et 21.

N° 71.5052.

TROIS MOIS SANS PUCES TROIS MOIS SANS TIQUES

Produits et services désignés : Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansements; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désinfectants; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles. Cl. 18 : Cuir et imitations du cuir, articles en ces matières non compris dans d'autres classes; peaux, malles et valises, parapluies, parasols et cannes, fouets, harnais et sellerie; colliers et médaillons pour petits animaux domestiques. Cl. 35 : Publicité et affaires.

Cette marque intéresse également les classes 18 et 35.

N° 71.5055.

GEISLER

Produits désignés : Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 18 : Cuir et imitations du cuir,

articles en ces matières non compris dans d'autres classes; peaux, malles et valises; parapluies, parasols et cannes, fouets, harnais et sellerie; colliers et médaillons pour petits animaux. Cl. 31: Produits agricoles, horticoles, forestiers et graines, non compris dans d'autres classes; animaux vivants; fruits et légumes frais; semences, plantes vivantes et fleurs naturelles; substances alimentaires pour les animaux, malt.

N° 71.5056.

SAINT BERNARD

(Voir pour cette marque les produits N° 71.5055).

Ces deux marques intéressent également les classes 18 et 31.

26 novembre 1971.

N° 71.5075 à 71.5077.

Société dite : FIGURMAGIC ADVERTISING
Aktiengesellschaft - Vaduz (Liechtenstein).

N° 71.5075.

FIGUR MAGIC

Produits et services désignés : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; produits servant à réduire et à apaiser l'appétit; compléments vitaminés et alimentaires; emplâtres, matériel pour pansements; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désinfectants, préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; appareils et instruments scientifiques, électriques, électroniques, optique, de pesage de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement et notamment appareils électriques et mécaniques servant à faire de l'exercice physique et des massages pour la mise en condition physique pour obtenir l'amincissement ou l'amaigrissement; appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton; instruments et appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires (y compris les

membres, les yeux et les dents artificiels); papier, carton et articles en ces matières; imprimés, journaux et périodiques; livres; articles pour reliures; photographies; papeterie, matières adhésives pour la papeterie; matériaux pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement; cartes à jouer; caractères d'imprimerie; clichés; salons de beauté, de mise en condition physique, d'amincissement, d'amaigrissement et de traitement de la silhouette.

N° 71.5076.



N° 71.5077.



(Voir pour ces deux marques les produits et services du N° 71.5075).

Ces trois marques intéressent également les classes 9, 10, 16 et 42.

Voir également :

- Classe 1 : N° 71.4959
- Classe 1 : N° 71.4960
- Classe 1 : N° 71.4961
- Classe 1 : N° 71.4962
- Classe 1 : N° 71.4963
- Classe 1 : N° 71.4970

Classe 1 : N° 71.4986
 Classe 1 : N° 71.4987
 Classe 1 : N° 71.4993
 Classe 1 : N° 71.4994
 Classe 1 : N° 71.4995
 Classe 1 : N° 71.5001
 Classe 1 : N° 71.5038
 Classe 1 : N° 71.5057
 Classe 2 : N° 71.4990
 Classe 3 : N° 71.4932
 Classe 3 : N° 71.4934
 Classe 3 : N° 71.4935
 Classe 3 : N° 71.4936
 Classe 3 : N° 71.4941
 Classe 3 : N° 71.4944
 Classe 3 : N° 71.4964
 Classe 3 : N° 71.4965
 Classe 3 : N° 71.4968
 Classe 3 : N° 71.4969
 Classe 3 : N° 71.4991
 Classe 3 : N° 71.4992
 Classe 3 : N° 71.4999
 Classe 3 : N° 71.5013
 Classe 3 : N° 71.5016
 Classe 3 : N° 71.5021
 Classe 3 : N° 71.5027
 Classe 3 : N° 71.5028
 Classe 3 : N° 71.5054

Classe 6

27 octobre 1971.

N° 71.5029 à 71.5031.

Monsieur Michel PASTA - 16, boulevard de Belgique - Monaco.

N° 71.5029.

COFRAPID

Produits désignés : Cl. 6 et 19 : Coffrages de bâtiment. Cl. 7 : Grues, bétonnières, compresseurs d'air. Cl. 8 : Petit outillage pour le bâtiment.

Cette marque intéresse également les classes 7, 8, et 19.

N° 71.5030.

PANOBAT

Produits désignés : Cl. 6 : Clavettes en acier ; tendeurs en acier ; coffrages de bâtiment en métal. Cl. 19 : Panneaux en bois, coffrage de bâtiment en bois.

N° 71.5031.

FIXECAR

(Voir pour cette marque les produits du N° 71.5030).

Ces deux marques intéressent également la classe 19.

Voir également :

Classe 1 : N° 71.5001

Classe 1 : N° 71.5038

Classe 7

3 août 1971.

N° 71.4938 & 71.4939.

Société dite : OTIS ELEVATOR COMPANY
- 260 Eleventh Avenue - New York (N.Y., U.S.A.).

N° 71.4938.

OTIS

Produits et services désignés : Machines et machines-outils ; moteurs (excepté pour véhicules) ; accouplements et courroies de transmission (excepté pour véhicules) ; grands instruments pour l'agriculture ; couveuses ; pièces et accessoires concernant ces produits. Véhicules ; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau ; pièces et accessoires concernant ces produits. Construction d'édifices ; entreprises de fumisterie, peinture, plâtrerie, plomberie, couverture ; travaux publics ; travaux ruraux ;

location d'outils et de matériel de construction, de bulldozers, d'extracteurs d'arbres; entretien ou nettoyage de bâtiments, de locaux, du sol (ravalement de façades, désinfection, dératisation); entretien ou nettoyage d'objets divers (blanchisseries); réparations, transformation de vêtements; rechapage de pneus; vulcanisation; cordonnerie; réparation de mobilier, instruments, outils et analogues.

N° 71.4939.



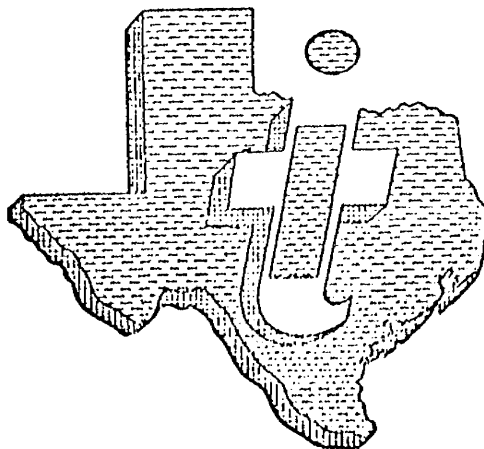
(Voir pour cette marque les produits et services du N° 71.4938).

Ces deux marques intéressent également les classes 12 et 37.

10 août 1971.

N° 71.4943.

Société dite TEXAS INSTRUMENTS INCORPORATED - 13500 North Central Expressway - Dallas (Texas 75222, U.S.A.).



Produits et services désignés : Revêtements protecteurs réfractaires à savoir : revêtements au carbure de silicium pour articles usinés au silicium tels que couvercles de boîtes de dépression pour machines à fabriquer le papier. Divers et notamment conseils techniques dans le domaine de l'électronique.

Cette marque intéresse également la classe 42.

24 septembre 1971.

N° 71.5015.

Société dite TOKYO SHIBAURA ELECTRIC CO., LTD - 72, Horikawa-cho - Kawasaki-Shi (Japon).

TOSHIBA

Produits désignés : Cl. 7 : Générateurs à courant continu, moteurs d'induction, machines à laver électriques, séchoirs à force centrifuge, trousseaux d'outils électriques pour la maison, ouvre-boîtes électriques, machines électriques pour faire des jus; machines à mélanger électriques à usage culinaire; compresseurs, et tous autres produits inclus dans cette classe. Cl. 8 : Rasoirs électriques et tous autres produits inclus dans cette classe. Cl. 9 : Déphaseur, convertisseur rotatif redresseur transformateur, panneaux de commande, relais, commutateurs d'ouverture et de fermeture, résistance, condensateurs, parafoudres, mécanisme obturateur, connecteurs, coupe-circuit; fil et câble électriques, systèmes de ligaturage; piles sèches; transistors, diodes, redresseurs, circuits intégrés, tubes électroniques, tubes à rayons cathodiques; écouteurs téléphoniques, appareils et installations télégraphiques, appareils de transmission béliographique; machines de transmission béliographique à fréquence vocale, émetteur et récepteur d'appel radio, équipements d'alarme radar, émetteurs-récepteurs, caméra et programmeurs de télévision en circuit fermé, microphones d'amplificateur d'audio-fréquence, mégaphones électriques, relais porteurs, émetteurs et récepteurs de radio, émetteurs et récepteurs de télévision et leurs accessoires; machines pour enregistrement sonore, phonographes électriques, phonographes, appareils d'enregistrement sur bandes magnétiques, magnétophones, magnétophones à cassettes, bobinages pour haut-parleurs, amplificateurs, machines de télécommunication à câble et les accessoires s'y rapportant; appareils à

cartouches à 8 sillons, bandes magnétiques, decks de cartouches et de cassettes, systèmes de haut-parleurs, accordeurs de récepteur, appareils à bandes magnétiques pour cartouches et cassettes pour automobiles, microphones pour radio ; lecteurs de signes électro-optiques, lecteurs de caractères électro-optiques ; fers à repasser électriques, aspirateurs électriques, minuteriers, tueurs de moustiques électriques ; machines à copier électrostatiques ; voltmètres, wattmètres, ampèremètres, wattheuremètres, fréquencesmètres, phasemètres, détecteurs de masse, instruments de mesure des ondes électriques, instruments de mesure des antennes, oscillateurs, détecteurs, instruments de mesure magnétiques, appareils de mesure de circuit, oscillographes ; machines à calculer, calculateurs électroniques, pupitres de commande de calculateur électronique, détecteurs à ondes supersoniques, détecteurs magnétiques, machines magnétiques à prospecter, compteurs de Geiger, machine Loran, indicateurs de direction, appareils radio-phares, appareils de radar, machines de télémétrie et de télécommande ; caisses enregistreuses, dynamomètres, disques unipolaires, disques micro-sillons, disques de longue durée, disques stéréophoniques, feuilles phonographiques ; équipements stéréophoniques, feuilles phonographiques ; équipements de verre expérimentaux, pistolets à magnésium, lampes au magnésium, et tous autres produits inclus dans cette classe. Cl. 10 : Lampes à vapeur de mercure, appareils de massage électriques, électro-cardiographe à usage médical, électro-encéphalographe, instruments thérapeutiques à rayons ultra-violet, instruments thérapeutiques à ondes ultracourtes, équipements à rayons X pour traitements médicaux, et tous autres produits inclus dans cette classe. Cl. 11 : Douilles d'ampoules électriques, lampes à incandescence, lampes scellées à faisceaux, lampes de projecteur, lampes fluorescentes, démarreurs à décharge, lampes à vapeur de mercure, lampes à xénon, lampes à iode, lampes à sodium, lampes métalliques à halogénure, lampes de néon à décharge, luminaires ; réfrigérateurs, conditionneurs d'air pour appartement, refroidisseurs d'eau électriques, radiateurs de chauffage électriques, couvertures électriques chauffantes, chauffe-eau électriques, fours à hyperfréquence, grilloirs électriques, plaques chauffantes électriques pour la cuisson, cuisinières électriques automatiques, sècheurs électriques pour cheveux ; cuiséurs à vapeur automatiques, grille-pain électriques, pots électriques, percolateurs électriques, cuiseurs électriques pour œufs, mélangeurs électriques à café, pompe à eau électrique à usage domestique ; ventilateurs électriques, purificateurs d'air électriques pour appartement, ventilateurs d'aération électriques, sècheurs électriques, fours électriques, vitrines de congélation, radiateurs à kérosène, radia-

teurs à gaz et tous autres produits inclus dans cette classe. Cl. 12 : Moteurs à induction (pour véhicules), trains électriques, locomotives électriques, locomotives à accumulateurs, voitures électriques, et tous autres produits inclus dans cette classe. Cl. 14 : Pendules (à piles) et tous autres produits inclus dans cette classe. Cl. 16 : Perforeuses pour fiches, machines à écrire automatiques, papiers pour tirage, et tous autres produits inclus dans cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 8, 9, 10, 11, 12, 14 et 16.

Voir également :

- Classe 1 : N° 71.5038
- Classe 1 : N° 71.5071
- Classe 2 : N° 71.5053
- Classe 3 : N° 71.5061
- Classe 6 : N° 71.5029

Classe 8

Voir :

- Classe 1 : N° 71.5038
- Classe 3 : N° 71.4944
- Classe 6 : N° 71.5029
- Classe 7 : N° 71.5015

Classe 9

10 août 1971.

N° 71.4942.

Société dite : TEXAS INSTRUMENTS INCORPORATED - 13500 North Central Expressway - Dallas (Texas 75222. U.S.A.).

KLIXON

Produits désignés : Tous appareils de contrôle et de commande thermostatique ainsi que tous les produits entrant dans la classe revendiquée.

9 septembre 1971.

N° 71.5003.

Société dite : GENERAL MOTORS CORPORATION - West Grand Boulevard et Cass Avenue - Détroit (Michigan 48202, U.S.A.).

A C

Produits désignés : Appareils et instruments scientifiques, géodésiques, électriques (y compris la T.S.F.), photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement ; appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton ; machines parlantes ; caisses enregistreuses, machines à calculer ; appareils extincteurs.

16 septembre 1971.

N° 71.5006.

Société dite : KABUSHIKI KAISHA HATTORI TOKEITEN - 5-11, 4-chôme - Ginza, chuo-ku - Tokio (Japon).

SEIKO SILVAX

Produits désignés : Cellules à l'oxyde d'argent, cellules au mercure, piles sèches, autres instruments et pièces détachées de ces appareils.

Cette marque intéresse également la classe 14.

17 septembre 1971.

N° 71.5007.

Société dite : PYE RECORDS LIMITED - ATV House - Great Cumberland Place - Londres W. 1 (Grande-Bretagne).



Produits désignés : Disques de phonographe, enregistrements sonores, disques bandes et fils sonores et produits dérivés.

21 septembre 1971.

N° 71.5008.

Monsieur Guy S. STORR - 20, boulevard Princesse Charlotte - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

POLYTON

Produits désignés : Intégrateur universel de couleurs pour reproduire ou codifier toute couleur avec mixer électrique.

29 octobre 1971.

N° 71.5032.

Société dite : DAYBREAK RECORDS, INC. - 6000 Sunset Boulevard - Hollywood (Californie, U.S.A.).

DAYBREAK

Produits désignés : Disques de phonographes, supports d'enregistrements magnétiques, bandes et fils magnétiques, cartouches et cassettes et tous autres produits de la classe 9, tels que notamment ; appareils et instruments scientifiques, géodésiques, électriques (y compris la T.S.F.), photographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement ; appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton ; machines parlantes ; caisses enregistreuses, machines à calculer ; appareils extincteurs.

23 novembre 1971.

N° 71.5062 à 71.5070.

Société dite RCA CORPORATION - 30 Rockefeller Plaza - New York (Etat de New York, U.S.A.).

N° 71.5062.

ARC

Produits désignés : Appareils et instruments scientifiques, géodésiques, électriques (y compris la T.S.F.), photographiques, cinématographiques, de pesage, de mesurage, optiques, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement ; appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton ; machines parlantes ; caisses enregistreuses, machines à calculer ; appareils extincteurs ; y compris enregistrements, disques et bandes.

N° 71.5063.

BLUEBIRD

N° 71.5064.

CAMDEN

N° 71.5065.

DYNAFLEX

N° 71.5066.



N° 71.5067.

RED SEAL

N° 71.5068.

VICTOR

N° 71.5069.

VICTROLA

N° 71.5070.

VIK

(Voir pour ces huit marques les produits du N° 71.5062).

Voir également :

- Classe 1 : N° 71.4989
- Classe 1 : N° 71.5038
- Classe 3 : N° 71.4944
- Classe 3 : N° 71.5061
- Classe 5 : N° 71.5075
- Classe 5 : N° 71.5076
- Classe 5 : N° 71.5077
- Classe 7 : N° 71.5015

Classe 10

Voir :

Classe 1 : N° 71.5038
 Classe 3 : N° 71.4944
 Classe 5 : N° 71.5075
 Classe 5 : N° 71.5076
 Classe 5 : N° 71.5077
 Classe 7 : N° 71.5015

Classe 11

Voir :

Classe 1 : N° 71.4993
 Classe 1 : N° 71.5038
 Classe 1 : N° 71.5071
 Classe 7 : N° 71.5015

Classe 12

14 juin 1971.

N° 71.4933.

Société dite S.A. NAVIGATOR - 14, quai
 Antoine 1er - Monaco.

NAVIGATOR

Produits désignés : Véhicules de locomotion par
 eau.

29 octobre 1971.

N° 71.5033.

Monsieur Cyr-Michel CHAIX - 25, boulevard
 Albert 1er - Monaco.

SATELLITE

Produits désignés : Tous équipement et accessoi-
 res automobiles ; cycles, avions, motocycles, engins
 spatiaux, et plus particulièrement galerie porte-baga-
 ges, porte-skis et portant tout bagage:

Voir également :

Classe 1 : N° 71.5038
 Classe 1 : N° 71.5071
 Classe 7 : N° 71.4938
 Classe 7 : N° 71.4939
 Classe 7 : N° 71.5015

Classe 13

Voir :

Classe 1 : N° 71.5038

Classe 14

16 septembre 1971.

N° 71.5005.

Société dite KABUSHIKI KAISHA HATTORI
 TOKEITEN - 5-11, 4-chome, Ginza, chuo-ku -
 Tokio (Japon).

SILVAX

Produits désignés : Montres, horloges, pendules
 et autres instruments chronométriques et pièces déta-
 chées de ces appareils.

Voir également :

Classe 1 : N° 71.5038
 Classe 7 : N° 71.5015
 Classe 9 : N° 71.5006

Classe 15

Voir :

Classe 1 : N° 71.5038

Classe 16

8 septembre 1971.

N° 71.4956.

Monsieur Robert ARIES - 69, rue de la Faisanderie - Paris 16^e.

**MUSICIENS ET MARIAGES
DE MANE-KATZ
MUSICIANS & MARIAGES
OF MANE-KATZ**

Produits et services désignés : Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton ; imprimés, journaux et périodiques, livres ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie, matières adhésives (pour la papeterie) ; matériaux pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; cartes à jouer ; caractères d'imprimerie ; clichés. Cl. 41 : Services de publication des livres, brochures, fascicules, catalogues et feuilles d'information ; services des listes et informatiques appartenant à cette classe ; services et location du matériel d'instruction et information concernant des nouveaux produits ; expositions des objets d'art, documentations, photos, schémas, flow sheets ; tout service d'enseignement dans le domaine de l'innovation, brevets, marques, techniques, art et know-how. Cl. 42 : Services de recherche, développement, étude, engineering et mise en route des produits chimiques, pharmaceutiques, vétérinaires et agricoles ; services d'informatique, expertises et procès-verbaux ; location de matériel appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 41 et 42.

8 septembre 1971.

N° 71.4971 à 71.4975.

Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo.

N° 71.4971.

**BANQUE DES BREVETS
PATENT BANK**

Produits et services désignés : Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton ; imprimés, journaux et périodiques, livres ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie, matières adhésives (pour la papeterie) ; matériaux pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; cartes à jouer ; caractères d'imprimerie ; clichés. Cl. 36 : Services financiers à l'exception des services réservés aux établissements bancaires ; services économiques concernant le développement, cession, exploitation, licence des innovations, brevets, techniques, marques, objets d'art, procédés et nouveaux produits ; fonds d'investissement ; associations et clubs de placement. Cl. 42 : Services de recherche, développement, étude, engineering et mise en route des produits chimiques, pharmaceutiques, vétérinaires et agricoles ; services d'informatique, expertises et procès-verbaux ; location de matériel appartenant à cette classe.

N° 71.4972.

**KNOW-HOW BANK
BANQUE DU KNOW-HOW**

N° 71.4973.

**TECHNOLOGY BANK
BANQUE DES TECHNIQUES**

N° 71.4974.

**BANQUE DE L'ART
ART BANK**

(Voir pour ces trois marques les produits et services du N° 71.4971).

Ces quatre marques intéressent également les classes 36 et 42.

N° 71.4975.

LA LETTRE DE L'INNOVATION INNOVATION LETTER

Produits et services désignés : Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton ; imprimés, journaux et périodiques, livres ; articles pour reliures ; photographies ; papeterie ; matières adhésives (pour la papeterie) ; matériaux pour les artistes ; pinceaux ; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles) ; matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils) ; cartes à jouer ; caractères d'imprimerie ; clichés Cl. 41 : Services de publication des livres, brochures, fascicules, catalogues et feuilles d'information ; services des listes et informatiques appartenant à cette classe ; services et location du matériel d'instruction et information concernant des nouveaux produits ; expositions des objets d'art, documentations, photos, schémas, flow sheets ; tout service d'enseignement dans le domaine de l'innovation, brevets, marques, techniques, art et know-how. Cl. 42 : Services de recherche, développement, étude, engineering et mise en route des produits chimiques, pharmaceutiques, vétérinaires et agricoles ; services d'informatique, expertises et procès-verbaux, location de matériel appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 41 et 42.

1^{er} octobre 1971.

N° 71.5018 & 71.5019.

Société dite : THE PROCTER & GAMBLE COMPANY - 301 East Sixth Street - Cincinnati (Ohio, U.S.A.).

N° 71.5018.



Produits désignés : Articles en papier pour le ménage et l'hygiène, tels que serviettes de toutes sortes, torchons, napperons, mouchoirs, papier hygiénique.

N° 71.5019.

BOUNTY

(Voir pour cette marque les produits du N° 71.5018).

25 octobre 1971.

N° 71.5080.

Société dite COLGATE-PALMOLIVE COMPANY - 300 Park Avenue - New York (New York 10022, U.S.A.).

SCCELL-O-FRAIS

Produits désignés : Pellicules et films pour emballages et tous autres usages.

Caractéristiques particulières : Priorité France du 6 juillet 1971 sous le N° 117.608.

(Cette marque intéresse également la classe 17.

Voir également :

Classe 1 : N° 71.4954
 Classe 1 : N° 71.4955
 Classe 1 : N° 71.4966
 Classe 1 : N° 71.4967
 Classe 1 : N° 71.4976
 Classe 1 : N° 71.4977
 Classe 1 : N° 71.4987
 Classe 1 : N° 71.4989
 Classe 1 : N° 71.4995
 Classe 1 : N° 71.5001
 Classe 1 : N° 71.5038
 Classe 2 : N° 71.5053
 Classe 3 : N° 71.4999
 Classe 3 : N° 71.5016
 Classe 4 : N° 71.4958
 Classe 4 : N° 71.5059
 Classe 5 : N° 71.4957
 Classe 5 : N° 71.4988
 Classe 5 : N° 71.4996
 Classe 5 : N° 71.4997
 Classe 5 : N° 71.4998
 Classe 5 : N° 71.5000
 Classe 5 : N° 71.5075
 Classe 5 : N° 71.5076
 Classe 5 : N° 71.5077
 Classe 7 : N° 71.5015

Classe 17

Voir :

Classe 1 : N° 71.5038
 Classe 1 : N° 71.5058
 Classe 1 : N° 71.5071
 Classe 16 : N° 71.5080

Classe 18

Voir :

Classe 1 : N° 71.4970
 Classe 1 : N° 71.4994
 Classe 1 : N° 71.5038
 Classe 1 : N° 71.5058
 Classe 1 : N° 71.5071
 Classe 3 : N° 71.4968

Classe 3 : N° 71.4969
 Classe 3 : N° 71.4991
 Classe 3 : N° 71.4992
 Classe 5 : N° 71.4978
 Classe 5 : N° 71.4979
 Classe 5 : N° 71.4980
 Classe 5 : N° 71.4981
 Classe 5 : N° 71.4982
 Classe 5 : N° 71.4983
 Classe 5 : N° 71.4984
 Classe 5 : N° 71.4985
 Classe 5 : N° 71.4988
 Classe 5 : N° 71.5000
 Classe 5 : N° 71.5052
 Classe 5 : N° 71.5055
 Classe 5 : N° 71.5056

Classe 19

Voir :

Classe 1 : N° 71.5038
 Classe 1 : N° 71.5071
 Classe 6 : N° 71.5029
 Classe 6 : N° 71.5030
 Classe 6 : N° 71.5031

Classe 20

18 octobre 1971.

N° 71.5026.

Monsieur Charles MANNI - « MECAPLAST » -
 Rue du Stade - Monaco.

MECA

PLAST

Produits et services désignés : Articles en matières plastiques non compris dans d'autres classes ; cette classe se réfère aux services rendus par la transformation mécanique ou chimique de substances inorganiques ou organiques en de nouveaux produits,

ainsi qu'aux services rendus par la transformation mécanique ou chimique d'objets non énumérés dans les autres classes.

Cette marque intéresse également la classe 40.

Voir également :

Classe 1 : N° 71.5038

Classe 1 : N° 71.5071

Classe 21

Voir :

Classe 1 : N° 71.4970

Classe 1 : N° 71.4995

Classe 1 : N° 71.5038

Classe 3 : N° 71.4964

Classe 3 : N° 71.4965

Classe 3 : N° 71.4968

Classe 3 : N° 71.4969

Classe 3 : N° 71.5021

Classe 3 : N° 71.5028

Classe 3 : N° 71.5054

Classe 5 : N° 71.4978

Classe 5 : N° 71.4979

Classe 5 : N° 71.4980

Classe 5 : N° 71.4981

Classe 5 : N° 71.4982

Classe 5 : N° 71.4983

Classe 5 : N° 71.4984

Classe 5 : N° 71.4985

Classe 5 : N° 71.4996

Classe 5 : N° 71.4997

Classe 5 : N° 71.4998

Classe 5 : N° 71.5000

Classe 22

Voir :

Classe 1 : N° 71.5038

Classe 1 : N° 71.5071

Classe 23

Voir :

Classe 1 : N° 71.5038

Classe 24

Voir :

Classe 1 : N° 71.5038

Classe 1 : N° 71.5058

Classe 1 : N° 71.5071

Classe 25

26 novembre 1971.

N° 71.5073 & 71.5074.

Société dite : ETABLISSEMENTS MARIUS
TISSANDIER - 34, rue Jean Giraudoux - Paris 16°.

N° 71.5073.

KAPART

Produits désignés : Vêtements, y compris les bottes, les souliers et les pantoufles.

N° 71.5074.

BABYGRO

(Voir pour cette marque les produits du N° 71.5073).

Voir également :

Classe 1 : N° 71.5038

Classe 1 : N° 71.5058

Classe 1 : N° 71.5071

Classe 26

Voir :

Classe 1 : N° 71.5038

Classe 1 : N° 71.5071

Classe 27

Voir :

Classe 1 : N° 71.5038

Classe 1 : N° 71.5071

Classe 28

Voir :

Classe 1 : N° 71.5038

Classe 1 : N° 71.5071

Classe 29

24 septembre 1971.

N° 71.5009.

Société dite : THE PROCTER & GAMBLE COMPANY - 301 East Sixth Street - Cincinnati (Ohio, U.S.A.).

PRINGLE'S

Produits désignés : Viande, poisson, volaille et gibier ; extrait de viande ; fruits et légumes conservés, séchés et cuits ; gelées, confitures ; œufs, lait et autres produits laitiers, huiles et graisses comestibles ; conserves, pickles. Café, thé, cacao, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café ; farines et préparations faites de céréales, pain ; biscuits, gâteaux, pâtisserie et confiserie, glaces comestibles ; miel, sirop de mélasse ; levure, poudre pour faire lever ; sel, moutarde ; poivre, vinaigre, sauces ; épices, glace.

Cette marque intéresse également la classe 30.

Voir également :

Classe 1 : N° 71.5038

Classe 30

7 septembre 1971.

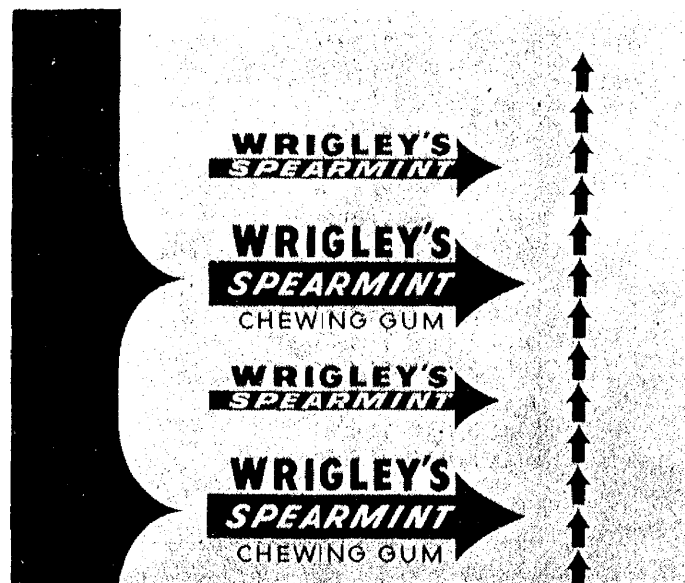
N° 71.4948, 71.4949 & 71.4950.

15 octobre 1971.

N° 71.5023 & 71.5024.

Société dite : W.M. WRIGLEY JR. COMPANY
- 410 North Michigan Avenue - Chicago (Illinois, U.S.A.).

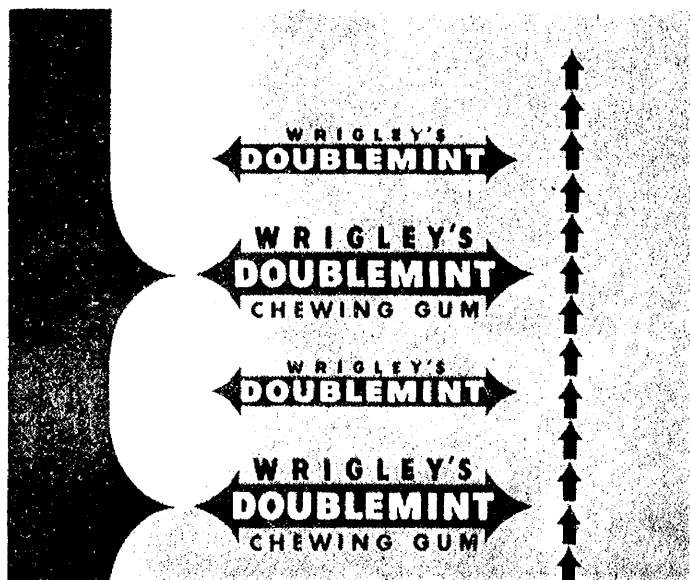
N° 71.4948.



Produits désignés : Chewing-gum, chicle, confiseries et tous produits pouvant s'inclure dans la classe 30.

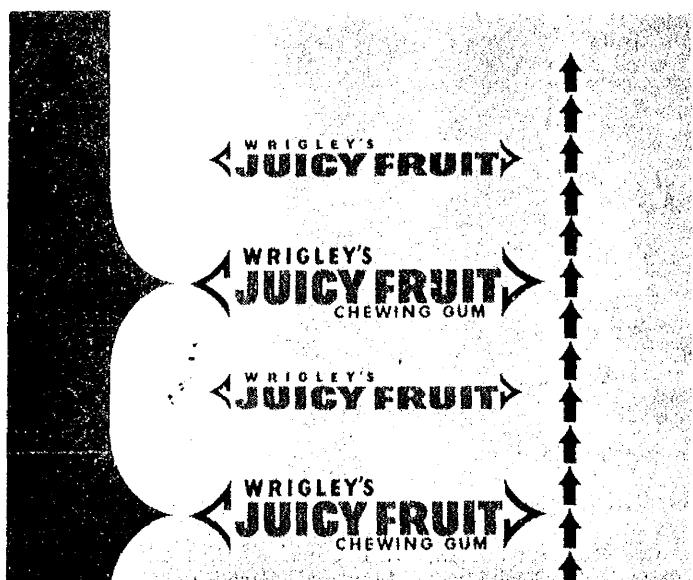
Caractéristiques particulières : Couleurs caractérisant l'emballage : fond d'ensemble blanc avec large bordure latérale gauche rouge-vif ; impressions caractères rouges et caractères blancs sur réserves noires (flèches).

N° 71.4949.



Caractéristiques particulières : Couleurs caractérisant l'emballage : fond d'ensemble vert olive avec large bordure latérale gauche rouge vif ; impressions caractères rouges ou caractères blancs sur réserves noires.

N° 71.4950.



Caractéristiques particulières : Couleurs caractérisant l'emballage : fond d'ensemble jaune jonquille avec large bordure latérale gauche rouge vif ; impressions caractères noirs et caractères rouges.

(Voir pour ces deux marques les produits du N° 71.4948).

N° 71.5023.

TRIPLEMINT

Produits désignés : Chewing-gum, chichés et produits de confiserie pouvant s'inclure dans la classe 30.

N° 71.5024.

TWINMINTS

(Voir pour cette marque les produits du N° 71.5023).

24 septembre 1971.

N° 71.5012 & 71.5014.

Société dite : MARS CHOCOLADEFABRIEK N.V. - Taylorweg 5 - Vechel (Pays-Bas).

N° 71.5012.

FUN SIZE

Produits désignés : Confiserie non médicamenteuse et biscuits.

N° 71.5014.

COBBY

(Voir pour cette marque les produits du N° 71.5012).

26 novembre 1971.

N° 71.5072.

Société dite : MATLOW BROTHERS LIMITED
- Brunswick Werks - New Mills près Stockport
(Cheshire, Grande-Bretagne).

LINGO

Produits désignés : Confiserie non médicamenteuse.

Voir également :

Classe 1 : N° 71.4937
Classe 1 : N° 71.5038
Classe 29 : N° 71.5009

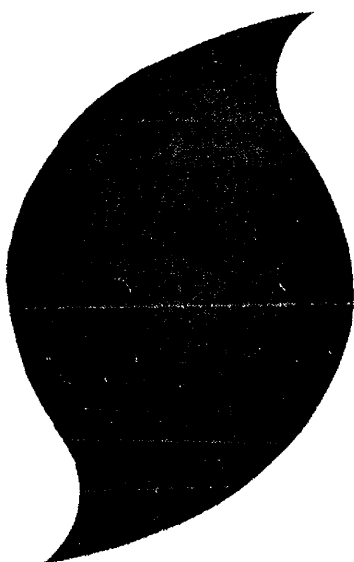
Classe 31

5 novembre 1971.

N° 71.5034 & 71.5035.

Société dite : STANDARD FRUIT AND
STEAMSHIP COMPANY - N° 2 Canal Street -
New Orléans (Louisiane 70150, U.S.A.).

N° 71.5034.



Produits désignés : Fruits frais et spécialement des bananes.

N° 71.5035.



(Voir pour cette marque les produits du N° 71.5034).

Voir également :

Classe 1 : N° 71.5038
Classe 5 : N° 71.5055
Classe 5 : N° 71.5056

Classe 32

Voir :

Classe 1 : N° 71.5038

Classe 33

9 septembre 1971.

N° 71.5004.

Société dite : CALVERT OF CANADA LIMITED - 1430 Peel Street - Montreal (Canada).

CALVERT

Produits désignés : Whisky, gin et cocktails.

1^{er} octobre 1971.

N° 71.5017.

Société anonyme monégasque JEAN-PIERRE DE FRONTENAC - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

JEAN-PIERRE DE FRONTENAC

(J P F)

Produits désignés : Vins, spiritueux et liqueurs.

15 octobre 1971.

N° 71.5025.

Société dite : CHARLES TANQUERAY & CO., LIMITED - 260.266 Goswell Road - Londres E.C. 1 (Grande-Bretagne).

TANQUERAY

Produits désignés : Vins, spiritueux, liqueurs et cocktails.

— Renouvellement de dépôt du 1^{er} octobre 1957 sous le n° 563.57.775

Voir également :

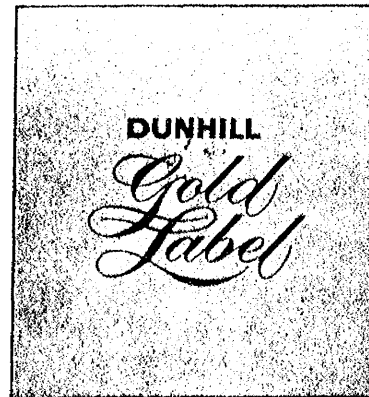
Classe 1 : N° 71 5038

Classe 34

3 août 1971.

N° 71.4940.

Société dite : ALFRED DUNHILL LIMITED - 30 Duke Street - St Jame's - Londres S.W. 1 (Grande-Bretagne).



Produits désignés : Tabac brut ou manufacturé, articles pour fumeurs ; allumettes.

Caractéristiques particulières : La marque est caractérisée par les trois mots « DUNHILL GOLD LABEL » en rouge sur fond doré.

11 octobre & 9 novembre 1971.

N° 71.5022 & 71.5037.

Société dite : BRITISH-AMERICAN TOBACCO COMPANY, LIMITED - Westminster House - 7 Millbank - Londres S.W. (Grande-Bretagne).

N° 71.5022.



Produits désignés : Tabac, manufacturé ou non.

N° 71.5037.

PROSPECT

(Voir pour cette marque les produits du N° 71.5022).

30 novembre 1971.

N° 71.5078 & 71.5079.

Société dite : BROWN & WILLIAMSON TOBACCO CORPORATION (EXPORT) LIMITED
- Westminster House - 7, Millbank - Londres
(Grande-Bretagne).

N° 71.5078.

LYME

Produits désignés : Tabac, manufacturé ou non.

N° 71.5079.

TO-DAY

(Voir pour cette marque les produits du N° 71.5078).

Voir également :

Classe 1 : N° 71.5038

Classe 1 : N° 71.5071

Classe 35

Voir :

Classe 1 : N° 71.4966

Classe 1 : N° 71.5071

Classe 4 : N° 71.5059

Classe 5 : N° 71.5052

Classe 36

7 septembre 1971.

N° 71.4951 & 71.4952.

6 octobre & 5 novembre 1971.

N° 71.5020 & 71.5036.

Société anonyme SOCIETE GENERALE POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE - 29, boulevard Haussmann - Paris 9°.

N° 71.4951.

SOGEVAT

Services désignés : Cl. 36 : Assurances et finances ; assurances ; banques ; agences de change ; gérance de portefeuille ; prêts sur gage ; recouvrement de créances, loteries ; émission de chèques de

voyage et de lettres de crédit, agences immobilières (vente et location de fonds de commerce et d'immeubles) expertise immobilière, gérance d'immeubles.

N° 71.4952.

SOGEX

(Voir pour cette marque les services du N° 71.4951).

N° 71.5020.

SOGEGARDE

Services désignés : Assurances et finances ; assurances, banques ; agences de change ; gérance de portefeuille ; prêts sur gage ; recouvrement de créances ; loteries ; émission de chèques de voyage et de lettres de crédit ; agences immobilières (vente et location de fonds de commerce et d'immeubles) ; expertise immobilière ; gérance d'immeubles. Emballage, transport, dépôt, emmagasinage et gardiennage de toutes marchandises, objets précieux de valeurs.

N° 71.5036.

SICOMER

(Voir pour cette marque les services du N° 71.4951).

Ces deux marques intéressent également la classe 39.

Voir également :

Classe 1 : N° 71.4954
 Classe 1 : N° 71.4955
 Classe 1 : N° 71.4967
 Classe 1 : N° 71.5071
 Classe 2 : N° 71.4953
 Classe 4 : N° 71.4958
 Classe 5 : N° 71.4957
 Classe 16 : N° 71.4971

Classe 16 : N° 71.4972

Classe 16 : N° 71.4973

Classe 16 : N° 71.4974

Classe 37

Voir :

Classe 1 : N° 71.5071

Classe 7 : N° 71.4938

Classe 7 : N° 71.4939

Classe 38

Néant

Classe 39

Voir :

Classe 1 : N° 71.5057

Classe 1 : N° 71.5071

Classe 36 : N° 71.5020

Classe 40

Voir :

Classe 1 : N° 71.5071

Classe 20 : N° 71.5026

Classe 41

Voir :

Classe 1 : N° 71.5071

Classe 16 : N° 71.4956

Classe 16 : N° 71.4975

Classe 42

Voir :

Classe 1 : N° 71.4959
Classe 1 : N° 71.4976
Classe 1 : N° 71.4977
Classe 1 : N° 71.5071
Classe 2 : N° 71.4953
Classe 5 : N° 71.4988
Classe 5 : N° 71.5075
Classe 5 : N° 71.5076
Classe 5 : N° 71.5077
Classe 7 : N° 71.4943
Classe 16 : N° 71.4956

Classe 16 : N° 71.4971
Classe 16 : N° 71.4972
Classe 16 : N° 71.4973
Classe 16 : N° 71.4974
Classe 16 : N° 71.4975

ERRATUM : Dans la publication n° 61 (page 11)
la marque n° 71.4928 a été dénommée par erreur
VITORINAL, il fallait lire VITCRINAL.

Le Gérant : CHARLES MINAZZOLI.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE L'IMPRIMERIE NATIONALE DE MONACO.

PUBLICATION N° 63

ANNEXE
AU
JOURNAL DE MONACO

DU 28 JUILLET 1972 (N° 5.992)

PROTECTION
DE LA
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Téléphone
30-19-21

Place de la Mairie
MONACO-VILLE

ANNEXE

AU

JOURNAL DE MONACO

DU 28 JUILLET 1972 (N° 5.992)

PROTECTION

DE LA

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Téléphone
30-19-21

Place de la Mairie
MONACO-VILLE

I° — BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION DÉLIVRÉS PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 6 MARS 1972

SECTION A.

NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

Classe A 47, division h).

N° 946.72.883.

Demande déposée le 7 mai 1971 par : Monsieur Georges Samuel BORSTCHER, demeurant à Paris 17^e - 25, rue de Chazelles.

Pour : « Dispositif pour la suspension d'un rideau de douche ».

Priorités France des 14 mai 1970 et 18 mars 1971 au même nom.

Classe A 61, division k).

N° 938.72.884.

Demande déposée le 1^{er} mars 1971 par : Monsieur Bernard SAULNERON, demeurant à Monte-Carlo (Principauté de Monaco) - 45, avenue de Grande-Bretagne.

Pour : « Emerald » produit 98 % végétal ».

Classe A 61, division 1).**N° 863.72.885.**

Demande déposée le 5 décembre 1969 par : la Société DETEC S.A. dont le siège est à 1211 Genève (2) - Place Cornavin 18.

Pour : « Appareil pour assainir et stériliser des locaux ».

Priorité France du 31 décembre 1968 au même nom.

N° 862.72.886.

Demande déposée le 5 décembre 1969 par : la Société DETEC S.A. dont le siège est à 1211 Genève (2) - Place Cornavin 18.

Pour : Dispositif pour améliorer l'action d'un champ germicide sur un fluide gazeux ».

Priorité France du 31 décembre 1968 au même nom.

SECTION B.**TECHNIQUES INDUSTRIELLES DIVERSES,
TRANSPORTS****Classe B 60, division f).****N° 942.72.887.**

Demande déposée le 28 avril 1971 par : Messieurs François GAJERO et Etienne BONARDO, demeurant respectivement : 5, Passage Saint-Michel à Monte-Carlo (Principauté de Monaco) et Quartier La Rousse à Beausoleil (Alpes-Maritimes).

Pour : « Appareil de sécurité déclenchant un signal d'alarme s'il risque de manquer d'huile de freinage dans les véhicules automobiles ».

SECTION C.**CHIMIE ET MÉTALLURGIE****Classe C 07, divisions b) et d).****N° 944.72.888.**

Demande déposée le 4 mai 1971 par : la Société Civile dite STEP dont le siège est à Monte-Carlo (Principauté de Monaco) - 26 bis, boulevard Princesse Charlotte.

Pour : « Procédé de préparation du 21 acyloxy 1, 4, 9 (11), 16 pregnatétrène 3,20 dione ».

N° 945.72.889.

Demande déposée le 6 mai 1971 par : SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES DE L'ILE DE FRANCE dont le siège est à Paris 7^e - 46, boulevard de Latour-Maubourg.

Pour : « Nouveau procédé de préparation de n-(2-diéthylamino)-éthyl-2-méthoxy-4-substitué-5-chlorobenzamide ».

Priorité Japon du 16 mai 1970 au nom de la Société FUJISAWA PHARMACEUTICAL Co., Ltd.

SECTION E.**CONSTRUCTIONS FIXES****Classe E 02, division b).****N° 947.72.890.**

Demande déposée le 26 mai 1971 par : la Société anonyme SOLETANCHE dont le siège est à Paris 17^e - 7, rue Logelbach.

Pour : « Paroi étanche continue de toute longueur et sans joint obtenue par perforation de saignées dans le sol et procédé mis en œuvre ».

Priorité France du 16 juin 1970 au même nom.

SECTION H.**ÉLECTRICITÉ****Classe H 01, division h).****N° 931.72.891.**

Demande déposée le 18 janvier 1971 par : Monsieur Henri, Louis CHAMBAUT, demeurant à Triesenberg 408 (Liechtenstein).

Pour : « Élément de contacts de commutateur et contacteur ».

Classe H 04, division n).**N° 939.72.892.**

Demande déposée le 5 mars 1971 par : Monsieur Marcel BOUR, demeurant à Monaco (Principauté) - 31, avenue Hector Otto.

Pour : « Dispositif permettant la réception automatique d'émissions télévisées d'après un programme sélectionné à l'avance ».

II° — MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE ET DE SERVICE

1°) INSCRIPTIONS AU REGISTRE SPÉCIAL :

a) Cession de marque.

Enregistrement national de la marque		ANCIEN NOM	NOUVEAU NOM	Date de l'en- reg. nat. de l'opération
Numéro	Date			
1530.59.1775	7 nov. 1958	Sté GRANDE HUILERIE BORDELAISE - 8, cours de Gourgues - Bordeaux (Gi- ronde).	Sté UNIPOL - 13, rue Roux de Brignoles - Marseille (B. du R.).	12 janv. 1972
1530.59.1775	7 nov. 1958	Sté UNIPOL - 13, rue Roux de Brignoles - Marseille (B. du R.).	SOCIÉTÉ COMMERCIALE SEVRÉS-BELLEVUE - 122, rue de Bellevue - Boulogne s/ Seine.	12 janv. 1972
298.57.512	19 août 1957	Sté LABORATOIRES CHARLES ROGER - 49, rue de l'Ancienne Mairie - Boulo- gne-s/Seine.	M. Jacinto ICART DURAN, Plaza Ninez de Arce, 5 - Barcelone (Espagne).	29 janv. 1972
66.3540	26 août 1966	Sté CARRIER CORPORA- TION - Carrier Parkway - Syracuse 1 (N.Y., U.S.A.).	Groupement d'Intérêt Écono- mique GEMCA - 90, rue Rouget de Lisle - Suresnes (H. de S.).	2 fév. 1972
67.3800	1 ^{er} août 1967	LABORATOIRES VICK S. A. - 135, avenue de Wagram - Paris 17 ^e .	Sté LABORATOIRES LA- CHARTRE - 135, avenue de Wagram - Paris 17 ^e .	1 ^{er} mars 1972
1039.58.1264 1045.58.1270 1276.58.1494 1277.58.1495 62.2432 62.2434 65.2800 65.2808 65.2818 65.2824 65.2826 66.3263	17 déc. 1957 17 déc. 1957 14 avril 1958 14 avril 1958 19 sept. 1962 14 sept. 1962 9 avril 1965 21 avril 1965 21 avril 1965 21 avril 1965 21 avril 1965 21 avril 1965 2 fév. 1966	CALTEX S.A.F. - 7, place Vendôme - Paris.	CALTEX PETROLEUM S. A.F. - 39, rue Cambon - Paris 1 ^{er} .	7 mars 1972

Enregistrement national de la marque		ANCIENNE ADRESSE	NOUVELLE ADRESSE	Date de l'enreg. nat. de l'opération
Numéro	Date			
16.57.22	25 mars 1957	Sté NOUVELLES HUILES CALVE-DELFT - 8, avenue Delcassé - Paris 8 ^e .	Sté ASTRA-CALVE - Tour Europe - Défense - Courbevoie (Hts de S.).	10 mars 1972
12.57.18	25 mars 1957	Sté BALCLAY - Sté anonyme - 35, avenue George V - Paris 8 ^e .	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE LA MARQUE BARCLAY S.A.R.L. - 35, av. George V - Paris 8 ^e .	23 mars 1972
12.57.18	25 mars 1957	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE LA MARQUE BARCLAY S.A.R.L. - 35, av. George V - Paris 8 ^e .	Sté PIERRE GADET-GEORGES - Sté anonyme - 35, avenue George V - Paris 8 ^e .	23 mars 1972
8.57.10 9.57.11 9.57.12 10.57.14 10.57.15 11.57.17 354.57.569 1539.58.1771 1576.58.1812 66.3429 66.3430 66.3534 67.3724	25 mars 1957 25 mars 1957 25 mars 1957 25 mars 1957 25 mars 1957 25 mars 1957 22 août 1957 24 nov. 1958 16 fév. 1959 23 mai 1966 23 mai 1966 12 août 1966 22 mars 1967	SOCIÉTÉ ANONYME NOUVELLE DE LA BRASSERIE ET DES ÉTABLISSEMENTS FRIGORIFIQUES DE MONACO - avenue de Fontvieille - Monaco.	Société UNION DE BRASSERIES - Société anonyme - 121, boulevard Haussmann - Paris 8 ^e .	23 mars 1972
64.2741 64.2742	12 nov. 1964 12 nov. 1964	EMPRESA CUBANA EXPORTADORA E IMPORTADORA DE ARTICULOS DE ARTE Y CULTURA « CUBARTIMPEX » - Lonja del Comercio 4 to piso - Lamparilla N° 2 - La Havane (Cuba).	Sté EMPRESA DE GRABACIONES Y EDICIONES MUSICALES - 410, San Miguel Street - La Havane (Cuba).	27 mars 1972

b) Changement de nom.

Enregistrement national de la marque		ANCIEN NOM	NOUVEAU NOM	Date de l'enreg. nat. de l'opération
Numéro	Date			
693.57.899 694.57.900	11 oct. 1957 11 oct. 1957	LE MOBILIER DE FRANCE & TISSUS ET TAPIS RÉUNIS - 108, avenue Ledru Rollin - Paris 11 ^e .	LE MOBILIER DE FRANCE - 108, avenue Ledru Rollin - Paris 11 ^e .	10 janv. 1972

Enregistrement national de la marque		NOM DU PROPRIÉTAIRE	NOM DU LICENCIÉ	Date de l'enreg. nat. de la conces.
Numéro	Date			
65.3008	19 août 1965	IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA LIMITED - 3810 St Antoine Street - Montreal 30 (Prov. de Québec, Canada).	IMASCO LIMITED - IMASCO LIMITEE-3810 St Antoine Street - Montreal 30(Canada).	10 mars 1972
62.57.65	8 juin 1957	SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS MÉCANIQUES MONOPOLE-POISSY - 53, bd de Robespierre - Poissy (S. et O.).	FLOQUET-MONOPOLE - Société anonyme - 53, bd de Robespierre - Poissy (S. et O.).	27 mars 1972

c) Changement d'adresse.

Enregistrement national de la marque		ANCIEN PROPRIÉTAIRE	NOUVEAU PROPRIÉTAIRE	Date de l'enreg. nat. de cession
Numéro	Date			
61.2264	20 sept. 1961	Sté KRISTINUS KOMMANDITGESELLSCHAFT - 8, Max Joseph Strasse - Munich 2 (R.F.A.)	Sté KRISTINUS KOMMANDIT-GESELLSCHAFT - Döflinger Strasse 4 - 28-Bremen (R.F.A.).	27 mars 1972

d) Changements de nom et d'adresse.

Enregistrement national de la marque		ANCIEN NOM ET ANCIENNE ADRESSE	NOUVEAU NOM ET NOUVELLE ADRESSE	Date de l'enreg. nat. de l'opération
Numéro	Date			
1530.59.1775	7 nov. 1958	SOCIÉTÉ COMMERCIALE SEVRES-BELLEVUE - 122, rue de Bellevue - Boulogne s/Seine.	LESIEUR-HUILOR - 122, avenue du Général Leclerc - Boulogne s/Mer.	12 janv. 1972

e) Concession de licence d'exploitation.

Enregistrement national de la marque		NOM DU PROPRIÉTAIRE	NOM DU LICENCIÉ	Date de l'enreg. nat. de cession
Numéro	Date			
620.58.1456 60.2008 66.3540	7 oct. 1957 11 fév. 1960 26 août 1966	Groupement d'Intérêt Économique GEMCA - 90, rue Rouget de Lisle - Suresnes.	CARRIER CORPORATION - Carrier Parkway - Syracuse (N.Y., U.S.A.).	2 fév. 1972
620.58.1456 60.2008 66.3540	7 oct. 1957 11 fév. 1960 26 août 1966	Groupement d'Intérêt Économique GEMCA - 90, rue Rouget de Lisle - Suresnes.	CARRIER - Sté an. française d'Exploitation des Procédés Carrier - 90, rue Rouget de Lises - Suresnes (Hts de S.)	17 mars 1972

f) limitation de produits.

- 29 janvier 1972 : Par lettre en date du 24 janvier 1972 Madame Vve Pierre HERLEM, née RIGON Simone - 50, boulevard d'Italie - Monte-Carlo (Principauté de Monaco), propriétaire de la marque n° 69.4250 déposée le 27 mai 1969, a décidé de renoncer à l'emploi de sa marque pour les produits suivants : « savons, parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux et dentifrices » entrant dans la classe 3.
- 8 février 1972 : Par lettre en date du 2 février 1972 Madame Yvette Jacqueline BOULLENGER - 35, rue du Général Leclerc - Lamorlaye (Oise), propriétaire de la marque n° 71.4743 déposée le 31 décembre 1970, a décidé de renoncer à l'emploi de sa marque pour les produits suivants : « savons, parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux, dentifrices » et d'ajouter la limitation suivante à la classe 3 après « abraser » : « à l'exception de tous produits de parfumerie ».

— 14 mars 1972 : Par lettre en date du 10 mars 1972 la Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco), propriétaire de la marque n° 71.4897 déposée le 19 mai 1971, a décidé de renoncer à l'emploi de sa marque pour les produits suivants : « désinfectants, insecticides, produits anti-moustiques, fongicides et herbicides » entrant dans la classe 5.

g) radiation de marque.

- 29 janvier 1972 : Par lettre en date du 24 janvier 1972 Madame Vve Pierre HERLEM, née RIGON Simone - 50, boulevard d'Italie - Monte-Carlo (Principauté de Monaco) a demandé la radiation de la marque n° 69.4115 déposée le 23 décembre 1968.
- 28 janvier 1972 : Par lettre en date du 25 janvier 1972, la Société dite : INTERARMCO (CANADA) LIMITED - Le Bermuda - avenue Hector Otto - Monaco a demandé la radiation de la marque n° 62.2435 déposée le 18 septembre 1962.

2°) ÉTAT DES MARQUES DÉLIVRÉES AU COURS DES MOIS DE JANVIER, FÉVRIER ET MARS 1972.

Classe I

3 janvier 1972.

N° 72.5094 à 72.5096, 72.5099 & 72.5108.

Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N° 72.5094.

EXX

Produits désignés : Cl. I : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combus-

tibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbones et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; pro-

duits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solution bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fertilisants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la dimi-

nution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 9 : Appareils et instruments scientifiques nautiques, géodésiques, électriques (y compris la T.S.F.) photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton; machines parlantes, caisses enregistreuses, machines à calculer, appareils extincteurs. Cl. 12 : Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes; dispositifs antiéblouissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; pare-chocs; porte-bagages; bateaux, pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux; bicyclettes et leurs composants; transports par câble; caoutchoucs et plastiques pour freins et exclusivement pour les véhicules, y inclus chambres à air et pneus; engrenages, fauteuils, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voitures, wagons et wagonnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées. Cl. 18 : Conteneurs des matières actives solides, semi-solides ou liquides pour des petits animaux; pendentifs avec des adresses ou non pour les animaux sans ou avec des matières actives; colliers d'animaux sans ou avec des matières actives; colliers de bovins, ovins, chevaux, chiens, chats et autres animaux auto évaporant des odorants, désodorants et/ou pesticides; médaillons, charmes et dispositifs pour usage externe des chiens et chats appartenant à cette classe, contenant des matières actives; médaillons tue-insectes; produits en cuir, imitations du cuir et matières polymériques et tous articles en ces produits naturels ou synthétiques, traités ou non, appartenant à cette classe. Classe. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué); peignes, éponges et brosses, y inclus pour les petits animaux (à l'extension des pinceaux); ustensiles de nettoyage; verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes; boîtiers pour évaporer ou auto évaporer des pesticides, désinfectants, produits sanitaires, odorants ou déodorants; plaquettes normales et plaquettes décoratives, de toutes formes ou dessins, contenant des matières actives ou non; évaporateurs portatifs du type ménage, cuisine, jouets et décors contenant des désodorisants, insecticides, désinfectants, pesticides, produits odorants dans le but de l'assainissement de l'air dans une pièce habitée, penderie, cuisine, étable, box à cheval, restaurant, laverie; bougeoirs décoratifs (non

en métal précieux). Cl. 29 : Viande, poisson, volaille et gibier, extraits de viande brute et légumes conservés, séchés et cuits, gelées, confitures, œufs, lait et autres produits laitiers, huiles et graisses comestibles, conserves, pickles. Cl. 30 : Café, thé, cacao, sucre, riz, tapioca, sagou succédanés du café, farines et préparations faites de céréales pain, biscuits, gateaux, pâtisserie et confiserie, glaces comestibles, miel sirop de mélasse, levure, poudre pour faire lever, sel, moutarde, poivre vinaigre, sauces, épices, glace. Cl. 31 : Produits agricoles, horticoles forestiers et graines, non compris dans d'autres classes, animaux vivants, fruits et légumes frais, semences, plantes vivantes et fleurs naturelles, substances alimentaires pour les animaux, malt. Cl. 32 : Bière, ale et porter, eaux minérales et gazeuses et autres boissons non alcooliques; sirops et autres préparations pour faire des boissons.

Cette marque intéresse également les classes 3, 4, 5, 9, 12, 18, 21, 29, 30, 31, 32.

N° 72.5095.

EXXEX

Produits et services désignés : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du

cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solution bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gazoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 12 : Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes; dispositifs antiéblouissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; pare-chocs; porte-bagages; bateaux, pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux;

bicyclettes et leurs composants; transports par câble; caoutchoucs et plastiques pour freins et exclusivement pour des véhicules, y inclus chambres à air et pneus; engrenages, fauteuils, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voiturettes, wagons et wagonnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées. Cl. 37 : Constructions et réparations; traitements anti-insectes et anti-mites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératification, destruction des mauvaises herbes; installation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air. Cl. 39 : Transport et entrepôt; garages; ports, ports de plaisance; distribution de marchandises; services de gardiennage; transport par navires, oléoducs, taxis et tous véhicules terrestres ou aériens; services de bateaux de plaisance, quais, transport des voyageurs, du pétrole brut ou raffiné et des produits chimiques et parachimiques; oléoducs; transport de voyageurs; location de véhicules et bateaux; organisation de transport et visites touristiques et excursions; agences de voyages, camionnage; service de scaphandriers; déménagement de mobilier; parkings; frets aérien, maritime et routier; renflouage des tankers et tous navires; location des machines, appareils et tous produits appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 3, 4 12, 37, 39.

N° 72.5096.

FINEXXON

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes; peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques

pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances polymériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour

tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries.

N° 72.5108.

AIXXON

(Voir pour cette marque les produits du N° 71.5096).

Ces deux marques intéressent également les classes 3 et 4.

N° 72.5099.

PROTEXXON

Produits désignés : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phyto-sanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métalli-

sation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 2 : Couleurs vernis, laques, préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois, matières tinctoriales, mordants, résines, métaux en feuilles et en poudre pour peintres et décorateurs. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux, dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fon-

deric; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives et pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol.

Cette marque intéresse également les classes 2, 3, 4 et 5.

14 janvier 1972.

N° 72.5140, 72.5143 à 72.5146.

Société dite : COLGATE-PALMOLIVE COMPANY - 300 Park Avenue - New York (N.Y. 10022, U.S.A.)

N° 72.5140.

AJAX FOUR

Produits désignés : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices.

Cette marque intéresse également la classe 3.

N° 72.5143.

ACTISTENE

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes, substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansements; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désinfectants; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles.

N° 72.5144.

BLANCOULEURS

N° 72.5145.

DOULINGE

N° 72.5146.

SOUPLINE

(Voir pour ces trois marques les produits du N° 72.5143).

Ces quatre marques intéressent également les classes 3 et 5.

28 janvier 1972.

N° 72.5154.

Société dite : PFIZER INC. - 11 Partlett Street - Brooklyn - New York (U.S.A.)

TERRAMYCINE

Produits désignés : Produits chimiques, notamment substances chimiques préparées pour être utilisées en médecine, pharmacie, agriculture; produits vétérinaires et sanitaires; médicaments contenant des préparations antibiotiques.

Cette marque intéresse également la classe 5.

Classe 2

14 janvier 1972.

N° 72.5141.

Société dite : COLGATE-PALMOLIVE COMPANY - 300 Park Avenue - New York (N.Y. 10022, U.S.A.).

NOBILIS

Produits désignés : Cl. 2 : Couleurs, vernis, laques; préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois; matières tinctoriales; mordants, résines; métaux en feuilles et en poudre pour peintres et décorateurs. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désinfectants; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles.

Cette marque intéresse également les classes 3 et 5.

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5099

Classe 3

3 janvier 1972.

N° 72.5093, 72.5100, 72.5102 & 72.5105.

Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N° 72.5093.

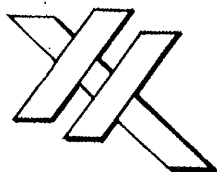
AIXX

Produits désignés : Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antiderapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gazoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; prépa-

rations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol.

Cette marque intéresse également les classes 4 et 5.

N° 72.5100.



Produits et services désignés: Cl. 3 Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensilage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 7 : Machines et machines outils; moteurs (excepté pour véhicules), accouplements et courroies de transmission (excepté pour véhicules), grands instruments pour l'agriculture, cueuses. Cl. 12 : Véhicules; appareils de locomotion

par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes; dispositifs antiéblouissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; pare-chocs; porte-bagages; bateaux, pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux; bicyclettes et leurs composants; transports par câble; caoutchoucs et plastiques pour freins et exclusivement pour des véhicules, y inclus chambres à air et pneus; engrenages, fauteuils, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voiturettes, wagons et wagonnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées; Cl. 17 : Gutta percha, gomme élastique, balata et succédanés, objets fabriqués en ces matières non compris dans d'autre classe, matières servant à calfeutrer, à étouper ou à isoler, amiante, mica et leurs produits, tuyaux flexibles non métalliques. Cl. 19 : Matériaux de construction, pierres naturelles et ordinaires, ciment, chaux, mortier plâtre et gravier, tuyaux en grès ou en ciment, produits pour la construction des routes, asphalte, poix et bitume, maisons transportables, monuments en pierre, cheminées. Cl. 37 : Constructions et réparations; traitements anti-insectes et anti-mites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératissage, destruction des mauvaises herbes; installation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air. Cl. 39 : Transport et entrepôt; garages; ports, ports de plaisance; distribution de marchandises; services de gardiennage; transport par navires, oléoducs, taxis et tous véhicules terrestres ou aériens; services de bateaux de plaisance, quais, transport des voyageurs, du pétrole brut ou raffiné et des produits chimiques et parachimiques; oléoducs; transport de voyageurs; location de véhicules et bateaux; organisation de transport et visites touristiques et excursions; agences de voyages, camionnage; service de scaphandriers; déménagement de mobilier; parkings; frets aérien, maritime et routier; renflouage des tankers et tous navires; location des machines, appareils et tous produits appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 4, 7, 12, 17, 19, 37 et 39.

N° 72.5102.

SUPEREXXON EXXONSUPER

Produits et services désignés : Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie; huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industrie. Cl. 12. : Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes; dispositifs antiéblouissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; pare-chocs; porte-bagages; bateaux, pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux; bicyclettes et leurs composants; transports par câble; caoutchouc et plastiques pour frein et exclusivement pour des véhicules, y inclus chambres à air et pneus; engrenages, fauteuils, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voiturettes, wagons

et wagonnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées. Cl. 37 : Constructions et réparations; traitements anti-insectes et antimites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératification, destruction des mauvaises herbes; installation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air. Cl. 39 : Transport et entrepôt; garages; ports, ports de plaisance; distribution de marchandises; services de gardiennage; transport par navires, oléoducs, taxis et tous véhicules terrestres ou aériens; services de bateaux de plaisance, quais, transport des voyageurs, du pétrole brut ou raffiné et des produits chimiques et parachimiques; oléoducs; transport de voyageurs; location de véhicules et bateaux; organisation de transport et visites touristiques et excursions; agences de voyages, camionnage; service de scaphandriers; déménagement de mobilier; parkings; frets aériens, maritime et routier; renflouage des tankers et tous navires; location des machines, appareils et tous produits appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 4, 12, 37 et 39.

N° 72.5105.

XX-ON BOUTIQUE XX-ON-SHOP

Produits désignés : Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 9 : Appareils et instruments

scientifiques, nautiques, géodésiques, électriques (y compris la TSF), photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton, machines parlantes, caisses enregistreuses, machines à calculer; appareils extincteurs. Cl. 12 : Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes; dispositifs antiéblouissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; pare-chocs; porte-bagages; bateaux, pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux; bicyclettes et leurs composants; transports par câble; caoutchoucs et plastiques pour freins et exclusivement pour des véhicules, y inclus chambres à air et pneus; engrenages, fauteuils, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voiturettes, wagons et wagonnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées. Cl. 15 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton, imprimés, journaux et périodiques, livres, articles pour reliures, photographies, papeterie, matières adhésives (pour la papeterie), matériaux pour les artistes, pinceaux, machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles), matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils), cartes à jouer, caractères d'imprimerie, clichés. Cl. 18 : Cortenants des matières actives solides, semi-solides ou liquides pour des petits animaux; pendentifs avec des adresses ou non pour les animaux sans ou avec des matières actives; colliers d'animaux sans ou avec des matières actives; colliers de bovins, ovins, chevaux, chiens, chats et autres animaux auto évaporant des odorants, désodorants et/ou pesticides; médaillons, charmes et dispositifs pour usage externe des chiens et chats appartenant à cette classe, contenant des matières actives; médaillons tue-insectes; produits en cuir, imitations du cuir et matières polymériques et tous articles en ces produits naturels ou synthétiques, traités ou non, appartenant à cette classe. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué); peignes, éponges et brosses, y inclus pour les petits animaux (à l'exception des pinceaux); ustensiles de nettoyage; verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes; boîtiers pour évaporer ou auto évaporer des pesticides, désinfectants, produits sanitaires, odorants; plaquettes normales et plaquettes décoratives, de toutes formes ou dessins, contenant des matières actives ou non;

évaporateurs portatifs du type ménage, cuisine, jouets et décors contenant des désodorisants, insecticides, désinfectants, pesticides, produits odorants dans le but de l'assainissement de l'air dans une pièce habitée, penderie, cuisine, étable, box à cheval, restaurant, laverie; bougeoirs décoratifs (non en métal précieux). Cl. 30 : Café, thé, cacao, sucre, riz, tapicca, sagou succédanés du café, farines et préparations faites de céréales, pain, biscuits, gâteaux, pâtisserie et confiserie, glaces comestibles, miel, sirop de mélasse, levure, poudre pour faire lever, sel, moutarde, poivre, vinaigre, sauces, épices, glaces.

Cette marque intéresse également les classes 9, 12, 16, 18, 21 et 30.

4, 13 & 28 janvier 1972.

N^{os} 72.5111, 72.5116 & R-72.5157.

Société anonyme monégasque LABORATOIRES ASEPTA - 4, rue du Rocher - MONACO.

N^o 72.5111.

MADAME DE NICE

Produits désignés : Produits de parfumerie et de beauté.

N^o 72.5116.

PÉDI-SPORT

Produits désignés : Produits de parfumerie.

N^o R - 72.5157.

AKILORTHO

Produits désignés : Une crème sédative décongestionnante et analgésique à usage orthopédique.

Cette marque intéresse également la classe 5.

Renouvellement de dépôt du 6 mars 1957 sous le N^o 4.57.5.

6 janvier 1972.

N° 72.5112 & 72.5113.

et 28 janvier 1972.

N° 72.5151 & 72.5152.

Société anonyme monégasque SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE PARFUMERIE DE MONACO, en abrégé SOPARMO - I, rue des Orangers - MONACO.

N° 72.5112.

SAVON THERMAL Biotherm

Produits désignés : Savons.

N° 72.5113.

LAIT THERMAL Biotherm

Produits désignés : Produits de beauté.

N° 72.5151.



Produits désignés : Produits de parfumerie, produits de beauté, savons parfumés, cosmétiques, lotions, dentifrices. Produits pharmaceutiques et hygiéniques.

Cette marque intéresse également la classe 5.

N° 72.5152.

CRÈME A.R. Biotherm

Produits désignés : Crèmes de beauté.

14 janvier 1972.

N° 72.5117 à 72.5139 & 72.5142, 72.5147 & 72.5148.

31 janvier 1972.

N° 72.5158.

Société dite : COLGATE-PALMOLIVE COMPANY - 300 Park Avenue - New York (N.Y. 10022, U.S.A.)

N° 72.5117.

BEN-HUR

Produits désignés : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions, lotions pour les cheveux; dentifrices. Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires, désinfectants; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles.

N° 72.5118.

BINGE

N° 72.5119.

BINGO

N° 72.5120.

BIO-AJAX

N° 72.5121.

CALAO

N° 72.5122.

CARPET BRITE

N° 72.5123.

CLAIRE

N° 72.5124.

CP

N° 72.5125.

CP 4

N° 72.5126.

DEDORIL

N° 72.5127.

DURNET

N° 72.5128.

DINAMO

N° 72.5129.

EXI

N° 72.5130.

GENIE

N° 72.5131.

LUGO

N° 72.5132.

LARGO

N° 72.5133.

MENTOR

N° 72.5134.

POMEX

N° 72.5135.

PRANA

N° 72.5136.

ROSTEX

N° 72.5137.

3S

N° 72.5138.

TORNADE BLANCHE

N° 72.5139.

V.S.L.

(Voir pour ces vingt-deux marques les produits du N° 71.5117).

Ces vingt-trois marques intéressent également la classe 5.

N° 72.5142.

TRIPLE ACTION

Produits désigné : Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désinfectants; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les

animaux nuisibles. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué); peignes et éponges; brosses (à l'exception des pinceaux); matériaux pour la broserie; instruments et matériel de nettoyage; paille de fer; verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes.

Cette marque intéresse également les classes 5 et 21.

N° 72.5147.

CLAIRE DUMAS

Produits et services désignés : Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désinfectants; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles. Cl. 35 : Publicité; distribution de prospectus, d'échantillons; location de matériel publicitaire; impression de travaux publicitaires; aide aux entreprises industrielles ou commerciales dans la conduite de leurs affaires; conseils, informations ou renseignements d'affaires; entreprise à façon de travaux statistiques, mécanographiques, de sténotypie; comptabilité; reproduction de documents; bureaux de placement; location de machines à écrire et de matériel de bureau. Cl. 38 : Agences de presse et d'informations; communications radiophoniques, télégraphiques ou téléphoniques; téléscripture; transmission de message, télégrammes. Cl. 41 : Education; institutions d'enseignement; édition de livres, revues; abonnements de journaux; prêts de livres; dressage d'animaux; divertissements; spectacles; divertissements radiophoniques ou par télévision; production de films; agences pour artistes; location de films, d'enregistrements phonographiques; d'appareils de projection de cinéma et accessoires, de décors de théâtre. Cl. 42 : Hôtellerie, restauration; maisons de repos et de convalescence; pouponnières; accompagnement en société; salons de beauté, de coiffure; pompes funèbres, fours crématoires; réservation de chambres d'hôtel pour voyageurs; travaux d'ingénieurs, consultations professionnelles et établissement de plans sans rapport avec la conduite des affaires; travaux du génie (pas pour la construction); prospection; forages; essais de matériaux; laboratoires; location de matériel pour exploitation agricole, de vêtements, de literie, d'appareils distributeurs, etc.

N° 72.5148.

MICHELE CLEMENT

(Voir pour cette marque les produits et services du N° 71.5147).

Ces deux marques intéressent également les classes 5, 35, 38, 41 et 42.

N° 72.5158.



Produits désignés : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux, dentifrices. Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres; matériel pour pansements; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désinfectants; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles.

Cette marque intéresse également la classe 5.

Caractéristiques particulières : Revendication de couleurs : Partie supérieure de l'emballage jaune le mot PAIC étant reproduit en bleu-marine bordé de blanc et les autres inscriptions en rouge. Partie inférieure de l'emballage bleu-marine avec une bande rouge, les inscriptions étant reproduites en blanc.

Priorité France du 10 décembre 1971 sous le N° 124.071.

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5094
 Classe 1 : N° 72.5095
 Classe 1 : N° 72.5096
 Classe 1 : N° 72.5099
 Classe 1 : N° 72.5108
 Classe 1 : N° 72.5140
 Classe 1 : N° 72.5143
 Classe 1 : N° 72.5144
 Classe 1 : N° 72.5145
 Classe 1 : N° 72.5146
 Classe 2 : N° 72.5141

Classe 4

3 janvier 1972.

N° 72.5097, 72.5098, 72.5001, 72.5103, 72.5104,
 72.5106, 72.5107, 72.5109 & 72.5110.

Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais
 de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N° 72.5097.

EXXONOIL

Produits et services désignés : Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 37 : Construction et réparations; traitements anti-insectes et antimites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'in-

génieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératissage, destruction des mauvaises herbes; installation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air; Cl. 39 : Transport et entrepôt; garages; ports, ports de plaisance; distribution de marchandises; services de gardiennage; transport par navires, oléoducs, taxis et tous véhicules terrestres ou aériens; services de bateaux de plaisance, quais, transport des voyageurs, du pétrole brut ou raffiné et des produits chimiques et parachimiques; oléoducs; transport de voyageurs; location de véhicules et bateaux; organisation de transport et visites touristiques et excursions; agences de voyages, camionnage; service de scaphandriers; déménagement de mobilier; parkings; frets aérien, maritime et routier; renflouage des tankers et tous navires; location des machines, appareils et tous produits appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 37 et 39.

N° 72.5098.

EXXONAIR AIREXXON

Produits et services désignés : Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 12 :

Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes; dispositifs antiéblouissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; pare-chocs; portebagages; bateaux, pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux; bicyclettes et leurs composants; transports par câble; caoutchoucs et plastiques pour freins et exclusivement pour des véhicules, y inclus chambres à air et pneus; engrenages, fauteuils, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voiturettes, wagons et wagonnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées. Cl. 37 : Constructions et réparations; traitements antiinsectes et antimites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératation, destruction des mauvaises herbes; installation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air; Cl. 39 : Transport et entrepôt; garages; ports, ports de plaisance; distribution de marchandises; services de gardiennage; transport par navires, oléoducs, taxis et tous véhicules terrestres ou aériens; services de bateaux de plaisance, quais, transport des voyageurs, du pétrole brut ou raffiné et des produits chimiques et parachimiques; oléoducs; transport de voyageurs; location de véhicules et bateau; organisation de transport et visites touristiques et excursions; agences de voyages, camionnage; service de scaphandriers; déménagement de mobilier; parkings; frets aérien, maritime et routier; renflouage des tankers et tous navires; location des machines, appareils et tous produits appartenant à cette classe.

N° 72.5101.

X-ON SERVICE SERVICE X-ON

(Voir pour cette marque les produits et services du N° 72.5098).

Ces deux marques intéressent également les classes 12, 37 et 39.

N° 72.5103.

LUBREXXON EXXONLUBE

Produits et services désignés : Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. 37 : Constructions et réparations; traitements antiinsectes et antimites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératation, destruction des mauvaises herbes; installation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air. Cl. 39 : Transport et entrepôt; garages, ports, ports de plaisance; distribution de marchandises; services de gardiennage; transport par navires, oléoducs, taxis et tous véhicules terrestres ou aériens; services de bateaux de plaisance, quais, transport des voyageurs, du pétrole brut ou raffiné et des produits chimiques et parachimiques; oléoducs; transport de voyageurs; location de véhicules et bateaux; organisation de transport et visites touristiques et excursions; agences de voyages, camionnage; service de scaphandriers; déménagement de mobilier; parkings; frets aérien, maritime et routier; renflouage des tankers et tous navires; location des machines, appareils et tous produits appartenant à cette classe.

N° 72.5104.

EXXONEXXTRA EXXTRAEXXON

(Voir pour cette marque les produits et services du N° 72.5103).

Ces deux marques intéressent également les classes 37 et 39.

N° 72.5106.

EXX-EN-PROVENCE AIX-ON LES BAINS

Produits et services désignés : Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton, imprimés, journaux et périodiques, livres, articles pour reliures, photographies, papeterie, matières adhésives (pour la papeterie), matériaux pour les artistes, pinceaux, machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles), matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils), cartes à jouer, caractères d'imprimerie, clichés. Cl. 35 : Publicité et affaires; slogans publicitaires.

N° 72.5107.

OU VA-T-ON ? X-ON QUE DIT-ON ? X-ON

X-ON COMME AIXON COMME AIGLON

(Voir pour cette marque les produits et services du N° 72.5106).

Ces deux marques intéressent également les classes 16 et 35.

N° 72.5109.

EXXENCE

Produits et services désignés : Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries; Cl. 37 : Constructions et réparations; traitements anti-insectes et antimites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératissage, destruction des mauvaises herbes; installation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air. Cl. 39 : Transport et entrepôt; garages; ports, ports de plaisance; distri-

bution de marchandises; services de gardiennage; transport par navires, oléoducs, taxis et tous véhicules terrestres ou aériens; services de bateaux de plaisance, quais, transport des voyageurs, du pétrole brut ou raffiné et des produits chimiques et parachimiques; oléoducs; transport de voyageurs; location de véhicules et bateaux organisation de transport et visites touristiques et excursions; agences de voyages, camionnage; service de scaphandriers; déménagement de mobilier; parkings; frets aérien, maritime et routier; renflouage des tankers et tous navires; location des machines, appareils et tous produits appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 37 et 39.

N° 72.5110.

EXXON

Produits et services désignés : Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 6 : Métaux communs bruts et mi-

ouvrés et leurs alliages, ancrs, enclumes, cloches matériaux à bâtir laminés et fondus, rails et autres matériaux métalliques pour les voies ferrées, chaînes (à l'exception des chaînes motrices pour véhicules), câbles et fils métalliques non électriques, serrurerie, tuyaux métalliques; coffres forts et cassettes, billes d'acier, fers à cheval, clous et vis, autres produits en métal (non précieux) non compris dans d'autres classes, minerais. Cl. 8 : Outils et instruments à main, coutellerie, fourchettes et cuillers, armes blanches. Cl. 9 : Appareils et instruments scientifiques, nautiques géodésiques électriques (y compris la T.S.F.), photographiques, cinématographiques, optiques; de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement, appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton, machines parlantes, caisses enregistreuses, machines à calculer, appareils extincteurs. Cl. 10 : Instruments et appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires (y compris les membres, les yeux et les dents artificiels). Cl. 12 : Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes; dispositifs antiéblouissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; pare-chocs; porte-bagages; bateaux, pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux; bicyclettes et leurs composants; transports par câble; caoutchoucs et plastiques pour freins et exclusivement pour des véhicules, y inclus chambres à air et pneus; engrenages, fauteuils, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voiturettes, wagons et wagonnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées. Cl. 13 : Armes à feu, munitions et projectiles, substances explosives, feu d'artifice. Cl. 14 : Métaux précieux et leurs alliages et objets en ces matières ou en plaqué (excepté coutellerie, fourchettes et cuillers), joaillerie, pierres précieuses, horlogerie et autres instruments chronométriques. Cl. 15 : Instruments de musique (à l'exception des machines parlantes et des appareils de T.S.F.). Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton, imprimés, journaux et périodiques, livres, articles pour reliures, photographies, papeterie, matières adhésives (pour la papeterie), matériaux pour les artistes, pinceaux, machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles), matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils), cartes à jouer, caractères d'imprimerie, clichés. Cl. 18 : Contenant des matières actives solides, semi-solides ou liquides pour des petits animaux; pendentifs

avec des adresses ou non pour les animaux sans ou avec des matières actives; colliers d'animaux sans ou avec des matières actives; colliers de bovins, ovins, chevaux, chiens, chats et autres animaux auto évaporant des odorants, désodorants et/ou pesticides; médaillons, charmes et dispositifs pour usage externe des chiens et chats appartenant à cette classe, contenant des matières actives; médaillons tue-insectes; produits en cuir, imitation du cuir et matières poreuses et tous articles en ces produits naturels ou synthétiques, traités ou non, appartenant à cette classe. Cl. 20 : Meubles, glaces, cadres, articles (non compris dans d'autres classes) en bois, liège, roseau, jonc, osier en corne, os, ivoire, balcine, écaille, ambre, nacre, écume de mer, cellulose et succédanés de toutes ces matières. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué); peignes, éponges et brosses, y inclus pour les petits animaux (à l'exception des pinceaux); ustensiles de nettoyage; verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes; boîtiers pour évaporer ou auto évaporer des pesticides, désinfectants, produits sanitaires, odorants ou désodorants; plaquettes normales et plaquettes décoratives, de toutes formes ou dessins, contenant des matières actives ou non; évaporateurs portatifs du type ménage, cuisine, jouets et décors contenant des désodorisants, insecticides, désinfectants, pesticides, produits odorants dans le but de l'assainissement de l'air dans une pièce habitée, penderie, cuisine, étable, box à cheval, restaurant, laverie; bougeoirs décoratifs (non en métal précieux). Cl. 23 : Fils. Cl. 29 : Viande, poisson, volaille et gibier, extraits de viande, fruits et légumes conservés, séchés et cuits, gelées, confitures, œufs, lait et autres produits laitiers, huiles et graisses comestibles, conserves, pickles. Cl. 30 : Café, thé, cacao, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café, farines et préparations faites de céréales pain, biscuits, gâteaux, pâtisserie et confiserie, glaces comestibles, miel, sirop de mélasse, levure, poudre pour faire lever, sel, moutarde, poivre, vinaigre, sauces, épices, glace. Cl. 31 : Produits agricoles, horticoles, forestiers et graines, non compris dans d'autres classes, animaux vivants, fruits et légumes frais, semences, plantes vivantes et fleurs naturelles, substances alimentaires pour les animaux, malt. Cl. 32 : Bière, ale et porter, eaux minérales et gazeuses et autres boissons non alcooliques, sirops et autres préparations pour faire des boissons. Cl. 33 : Vins, spiritueux et liqueurs. Cl. 37 : Constructions et réparations; traitements anti-insectes et antimites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératification, destruction des mauvaises herbes; ins-

tallation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air. Cl. 38 : Communications. Cl. 39 : Transport et entrepôt; garages; ports, ports de plaisance; distribution de marchandises; services de gardiennage; transport par navires, oléoducs, taxis et tous véhicules terrestres ou aériens; services de bateaux de plaisance, quais, transport des voyageurs, du pétrole brut ou raffiné et des produits chimiques et parachimiques; oléoducs; transport de voyageurs; location de véhicules et bateaux; organisation de transport et visites touristiques et excursions; agences de voyages, camionnage; service de scaphandriers; déménagement de mobilier; parkings; frets aérien, maritime et routier; renflouage des tankers et tous navires; location des machines, appareils et tous produits appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 5, 6, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 18, 20, 21, 23, 29, 30, 31, 32, 33, 37, 38 et 39.

Voir également :

- Classe 1 : N° 72.5094
- Classe 1 : N° 72.5095
- Classe 1 : N° 72.5096
- Classe 1 : N° 72.5099
- Classe 1 : N° 72.5108
- Classe 3 : N° 72.5093
- Classe 3 : N° 72.5100
- Classe 3 : N° 72.5102

Classe 5

7 décembre 1971.

N° R - 72.5085.

Société dite : TAESCHNER & Co - Kippenberg
(République Fédérale d'Allemagne).

PERTUSSIN

Produits désignés : Médicaments.

**Renouvellement de dépôt du 27 février 1957
sous le N° 3-57-4.**

6 janvier 1972.

N° 72.5114.

Société dite : THE WELLCOME FOUNDATION
LIMITED - 183/193, Euston Road - Londres N.W. 1
(Grande-Bretagne).

TRANIZINE

*Produits désignés : Substances et préparations
pharmaceutiques, médicales et vétérinaires.*

28 janvier 1972.

N° 72.5153 & 72.5155.

Société dite : PFIZER INC. - 11 Bartlett Street -
Brooklyn - New York (N.Y., U.S.A.).

N° 72.5153.

VIBRAMYCINE

Produits désignés : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques, produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansements; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désinfectants; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles.

N° 72.5155.

PFIZER

(Voir pour cette marque les produits du N° 71.5153)

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5094
Classe 1 : N° 72.5099
Classe 1 : N° 72.5143
Classe 1 : N° 72.5144
Classe 1 : N° 72.5145
Classe 1 : N° 72.5146
Classe 1 : N° 72.5154
Classe 2 : N° 72.5141
Classe 3 : N° 72.5093
Classe 3 : N° 72.5117
à
Classe 3 : N° 72.5139
Classe 3 : N° 72.5142
Classe 3 : N° 72.5147
Classe 3 : N° 72.5148
Classe 3 : N° 72.5151
Classe 3 : N° R-72.5157
Classe 3 : N° 72.5158
Classe 4 : N° 72.5110

Classe 6

Voir :

Classe 4 : N° 72.5110

Classe 7

Voir :

Classe 3 : N° 72.5100

Classe 8

Voir :

Classe 4 : N° 72.5110

Classe 9

Voir :

Classe 1 : N° 72.5094
Classe 3 : N° 72.5105
Classe 4 : N° 72.5110

Classe 10**5 octobre 1971.****N° 72.5081.**

Monsieur Robert GSTALDER - Ets BERAP -
Le Minerve - avenue Crovetto Frères - Monaco.

polytrainer®

Produits désignés : Appareil de musculation à
combinaisons multiples.

Cette marque intéresse également la classe 28.

Voir également :

Classe 4 : N° 72.5110

Classe 11**9 décembre 1971.****N° 72.5086.**

Société anonyme monégasque PREST'HYGIA -
14, quai Antoine 1^{er} - Monaco (Principauté).

PORT'JET

Produits désignés : Appareil pour la désodorisation
et la purification de l'air. Appareil pour usage non
médical, destiné à la projection d'aérosols.

Cette marque intéresse également la classe 21.

Classe 12

Voir :

Classe 1 : N° 72.5094

Classe 1 : N° 72.5095

Classe 3 : N° 72.5100

Classe 3 : N° 72.5102

Classe 3 : N° 72.5105

Classe 4 : N° 72.5098

Classe 4 : N° 72.5101

Classe 4 : N° 72.5110

Classe 13

Voir :

Classe 4 : N° 72.5110

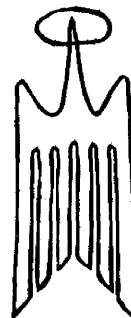
Classe 14**6 décembre 1971.****N° 72.5083 & 72.5084.**

Docité dite : KABUSHIKI KAISHA HATTOR-
TOKETTEN - 5-11, 4-chome, Ginza, Chuo-ku I
Tokio (Japon).

N° 72.5083.

SILVER ANGEL

Produits désignés : Montres, horloges, pendules,
bracelets-montre, autres instruments chronométriques
et pièces détachées pour ces appareils.

N° 72.5084.

(Voir pour cette marque les produits du N° 71.5083).

Voir également :

Classe 4 : N° 72.5110

Classe 15

Voir :

Classe 4 : N° 72.5110

Classe 16

22 décembre 1971.

N° 72.5089 à 72.5091.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE PUBLICATIONS
ÉCONOMIQUES - 13, rue Saint-Georges - Paris 9^e.

N° 72.5089.

ENTREPRISE

Produits et services désignés : Papier et articles en papier, carton et articles en carton; imprimés, journaux et périodiques, livres; articles pour reliures; photographies; papeterie; matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à jouer, caractères d'imprimerie; clichés. Services divers inclus dans la classe 42.

Cette marque intéresse également la classe 42.

N° 72.5090.

CONNAISSANCE DES ARTS

Produits et services désignés : Papier et articles en papier, carton et articles en carton; imprimés, journaux et périodiques, livres; articles pour reliures; photographies; papeterie; matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à jouer; caractères d'imprimerie; clichés; Transport et entrepôt. Éducation et divertissement. Services divers inclus dans la classe 42.

Cette marque intéresse également les classes 39, 41 et 42.

N° 72.5091.

REALITES

Produits et services désignés : Papier et articles en papier; carton et articles en carton; imprimés, journaux et périodiques, livres; articles pour reliures; photographies; papeterie; matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à jouer; caractères d'imprimerie; clichés. Communications. Transport et entrepôt. Éducation et divertissement. Services divers inclus dans la classe 42.

Cette marque intéresse également les classes 38, 39, 41 et 42.

28 janvier 1972.

N° 72.5156.

Société dite SARRIO Compania Papelera de Leiza S.A. - Carretera de Tolosa - Leiza (Navarre, Espagne).



Produits désignés : Papier et articles en papier, carton et articles en carton; imprimés, journaux et périodiques, livres; articles pour reliures, photographies; papeterie, matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à jouer, caractères d'imprimerie; clichés. Tapis, paillasons, nattes, linoléums et autres produits servant à recouvrir les planchers, tentures (excepté en tissu).

Cette marque intéresse également la classe 27.

31 janvier 1972.

N°s 72.5159 & 72.5160.

Société dite : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE - 29, boulevard Haussmann - Paris 9^e.

N° 72.5159.

EBIC

Produits et services désignés : Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton; imprimés, journaux et périodiques; livres; articles pour reliures; photographies, papeterie, matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à jouer; caractères d'imprimerie; clichés. Cl. 35 : Publicité, distribution de prospectus, d'échantillons, location de matériel publicitaire, impression de travaux publicitaires, aide aux entreprises industrielles ou commerciales dans la conduite de leurs affaires; conseils, informations ou renseignements d'affaires, entreprise à façon de travaux statistiques, mécanographiques, de sténotypie, comptabilité; reproduction de documents, bureaux de placement; location de machines à écrire et de matériel de bureau. Cl. 36 : Assurances, banques, agences de change, gérance

de portefeuille, prêts sur gage, recouvrements de créances, loteries, émission de chèques de voyage et de lettres de crédit, agences immobilières (vente et location de fonds de commerces et d'immeubles); expertise immobilière; gérance d'immeubles. Cl. 37 : Construction d'édifices, entreprises de fumisterie, peinture, plâtrerie, plomberie, couverture, travaux publics; travaux ruraux; location d'outils et de matériel de construction de bulldozers, d'extracteurs d'arbres, entretien ou nettoyage de bâtiments, de locaux, du sol (ravalement de façades, désinfection, dératification); entretien ou nettoyage d'objets divers (blanchisseries); réparations, transformation de vêtements; rechapage de pneus; vulcanisation; cordonnerie; réparation de mobilier, instruments, outils, etc. Cl. 38 : Agences de presse et d'informations; communications radiophoniques, télégraphiques ou téléphoniques, télescription, transmission de message, télégrammes. Cl. 39 : Transport de personnes ou de marchandises; adduction d'eau; distribution de journaux; déménagement de mobilier; exploitation de transbordeurs; remorquage maritime, déchargement, renflouement de navires; conditionnement de produits; informations concernant les voyages location de chevaux, de véhicules de transport, entrepôt; emmagasinage de marchandises dans un entrepôt en vue de leur préservation ou gardiennage; dépôt, gardiennage d'habits, garage de véhicules, location de réfrigérateurs; location de garages. Cl. 40 : Services rendus au cours du processus de fabrication d'un produit quelconque autre qu'un édifice, transformation des produits agricoles d'autrui (vinification, distillation, battage, pressage de fruits, meunerie), scierie, rabotage, broderie, couture, teinturerie, découpage, polissage, revêtement métallique; service de préservation au cours desquels l'objet subit un changement; teinture de tissus, ou vêtements; traitements de tissus contre les mites; imperméabilisation de tissus; reliure de documents; étamage. Cl. 41 : Éducation, institutions d'enseignement; édition de livres, revues, abonnements de journaux; prêts de livres; dressage d'animaux; divertissements; spectacles; divertissements radiophoniques ou par télévision; production de films; agences pour artistes; location de films, d'enregistrements phonographiques, d'appareils de projection de cinéma et accessoires, de décors, de théâtre. Cl. 42 : Hôtellerie, restauration; maisons de repos et de convalescence; pouponnières; accompagnement en sociétés; salons de beauté, de coiffure; pompes funèbres, fours crématoires; réservation de chambres d'hôtel pour voyageurs; travaux d'ingénieurs, consultations professionnelles et établissement de plans sans rapport avec la conduite des affaires; travaux du génie (pas pour la construction); prospection; forages; essais de matériaux; laboratoires; location de matériel pour exploitation agricole, de vêtements, de literie, d'appareils distributeurs.

N° 72.5160.

EUROPEAN BANKS' INTERNATIONAL COMPANY S.A.

(Voir pour cette marque les produits et services du N° 72.5159).

Ces deux marques intéressent également les classes 35 à 42.

Voir également :

Classe 3 : N° 72.5105

Classe 4 : N° 72.5106

Classe 4 : N° 72.5107

Classe 17

Voir :

Classe 3 : N° 72.5100

Classe 18

Voir :

Classe 1 : N° 72.5094

Classe 3 : N° 72.5105

Classe 4 : N° 72.5110

Classe 19

Voir :

Classe 3 : N° 72.5100

Classe 20

Voir :

Classe 4 : N° 72.5110

Classe 21

Voir :

Classe 1 : N° 72.5094

Classe 3 : N° 72.5105

Classe 3 : N° 72.5142

Classe 4 : N° 72.5110

Classe 11 : N° 72.5086

Classe 23

10 décembre 1971.

N° 72.5087.

Madame Gisèle TROLLIET - 19, boulevard de Suisse - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

LES TOUTEBELLES

Produits désignés : Perruques synthétiques ou en cheveux naturels.

Cette marque intéresse également la classe 26.

Voir également :

Classe 4 : N° 72.5110

Classe 26

Voir :

Classe 4 : N° 72.5110

Classe 23 : N° 72.5087

Classe 27

Voir :

Classe 16 : N° 72.5156

Classe 28

Voir :

Classe 10 : N° 72.5081

Classe 29

Voir :

Classe 1 : N° 72.5094
Classe 4 : N° 72.5110**Classe 30**

Voir :

Classe 1 : N° 72.5094
Classe 3 : N° 72.5105
Classe 4 : N° 72.5110**Classe 31**

Voir :

Classe 1 : N° 72.5094
Classe 4 : N° 72.5110**Classe 32**

Voir :

Classe 1 : N° 72.5094
Classe 4 : N° 72.5110**Classe 33****3 & 10 décembre 1971.****N° 72.5082 & 72.5088.**

Société dite : DISTILLERS CORPORATION
(S.A.) LIMITED - Distillers Corporation Building -
Stellenbosch (Province du Cap, République d'Afrique
du Sud).

N° 72.5082.**ALTO***Produits désignés : Vins, spiritueux et liqueurs.***N° 72.5088.****FLEUR DU CAP**

(Voir pour cette marque les produits du N°
72.5082).

Voir également :

Classe 4 : N° 72.5110

Classe 35**27 décembre 1971.****N° 72.5092.**

Monsieur Léonard D. HOFFMAN - 4, boulevard
de Belgique - Monaco.

CASH CLUB INTERNATIONAL*Services désignés : Publicité et affaires.*

10 janvier 1972.

N° 72.5115.

Monsieur Vincent PALMARO - CEFIG - 201, Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

CENTRE D'ÉTUDES ET DE FORMATION A L'INFORMATIQUE DE GESTION (C. E. F. I. G.)

Services désignés : Cl. 35 : Toutes études, travaux, réalisations, conseil ayant une liaison directe ou indirecte avec l'administration, la gestion et l'information dans les secteurs privé et public. Cl. 41 : Enseignement et toutes actions sous quelque forme que ce soit ayant trait directement ou indirectement à l'enseignement de l'informatique et de la gestion dans les secteurs privé ou public.

Cette marque intéresse également la classe 41.
Voir également :

Classe 3 : N° 72.5147
Classe 3 : N° 72.5148
Classe 4 : N° 72.5106
Classe 4 : N° 72.5107
Classe 16 : N° 72.5159
Classe 16 : N° 72.5160

Classe 36

Voir :

Classe 16 : N° 72.5159
Classe 16 : N° 72.5160

Classe 37

26 janvier 1972.

N° 72.5150.

Madame Jeanne ORECCHIA, née BATAILLE - 41, boulevard des Moulins - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

SOMOVID

Services désignés : Vidange, entretien, curage et remise en état des fosses septiques et étanches, drains, éponges et passoires, stations d'épuration et de pompage; vidange et nettoyage, détartrage et entretien de blocs et réservoirs, containers, citernes, cuves à mazout et à essence, usines, raffineries et autres industries similaires; dégorgement et curage des égouts, grands collecteurs et émissaires ainsi que le pompage; détartrage des colonnes de chute verticale en plomberie, grès, éverite ou ciment; nettoyage, dégraissage, détartrage et dégorgement des vide-ordures; détartrage, nettoyage et sablage par camions-citernes hydrodynamiques à haute pression et à très haute pression; nettoyage par camion citernes hydrodynamiques à haute pression au pistolet et à vapeur de tout wagon, des citernes et de tous véhicules en général; nettoyage et détartrage des chaudières, appareils de chauffage et sanitaires; désinfection et dératisation; fermage de l'eau et assainissement pour villes, communes et cités afférent au curage, dégorgement et vidange des égouts, grands collecteurs et émissaires; création, acquisition, location, prise à bail, installation, exploitation de tous établissements, usines, ateliers se rapportant à l'une ou à l'autre des activités spécifiées; prise, acquisition, exploitation ou cession de tous procédés, brevets, licences concernant ces activités.

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5095
Classe 3 : N° 72.5100
Classe 3 : N° 72.5102
Classe 4 : N° 72.5097
Classe 4 : N° 72.7098
Classe 4 : N° 72.5101
Classe 4 : N° 72.5103
Classe 4 : N° 72.5104
Classe 4 : N° 72.5109
Classe 4 : N° 72.5110
Classe 16 : N° 72.5159
Classe 16 : N° 72.5160

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE L'IMPRIMERIE NATIONALE DE MONACO.

PUBLICATION N° 64

ANNEXE
AU
JOURNAL DE MONACO

DU 1^{er} DÉCEMBRE 1972 (N° 6.010)

PROTECTION
DE LA
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Téléphone
30-19-21

Place de la Mairie
MONACO-VILLE

ANNEXE
AU
JOURNAL DE MONACO

DU 1^{er} DÉCEMBRE 1972 (N° 6.010)

PROTECTION
DE LA
PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Téléphone
30-19-21

Place de la Mairie
MONACO-VILLE

I° — BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION DÉLIVRÉS PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 22 JUIN 1972

SECTION A.

NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

Classe A 47, division g).

N° 930.72.893.

Demande déposée le 13 janvier 1971 par : Monsieur Jean PERRIN, demeurant à Nice (Alpes-Maritimes) - 1, passage Gastaud.

Pour : « Perfectionnements dans les boules à fleurs ».

Priorité France du 2 septembre 1970 au nom de M. PERRIN, susnommé.

SECTION C.

CHIMIE ET MÉTALLURGIE

Classe C 07, divisions b) et c).

N° 951.72.894.

Demande déposée le 21 octobre 1971 par : la Société dite THE WELLCOME FOUNDATION LIMITED - 183/193 Euston Road - Londres (Grande-Bretagne).

Pour : « Benzyl-pyrimidines et leur préparation ».

Priorités Grande-Bretagne des 22 octobre 1970, 16 avril et 12 octobre 1971 au même nom.

ANNEXE AU JOURNAL DE MONACO

DU 1^{er} DÉCEMBRE 1972 (N° 6.010)

PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Téléphone
30-19-21

Place de la Mairie
MONACO-VILLE

I° — BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION DÉLIVRÉS PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 22 JUIN 1972

SECTION A.

NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

Classe A 47, division g).

N° 930.72.893.

Demande déposée le 13 janvier 1971 par : Monsieur Jean PERRIN, demeurant à Nice (Alpes-Maritimes) - 1, passage Gastaud.

Pour : « Perfectionnements dans les boules à fleurs ».

Priorité France du 2 septembre 1970 au nom de M. PERRIN, susnommé.

SECTION C.

CHIMIE ET MÉTALLURGIE

Classe C 07, divisions b) et c).

N° 951.72.894.

Demande déposée le 21 octobre 1971 par : la Société dite THE WELLCOME FOUNDATION LIMITED - 183/193 Euston Road - Londres (Grande-Bretagne).

Pour : « Benzyl-pyrimidines et leur préparation ».

Priorités Grande-Bretagne des 22 octobre 1970, 16 avril et 12 octobre 1971 au même nom.

N° 955.72.895.

Demande déposée le 9 novembre 1971 par : la Société dite FRATMANN S.A. dont le siège est 1224 Chêne-Bougeries (Suisse) - 5, Chemin du Mont-Blanc.

Pour : « Procédé de préparation du n-(diéthylaminoethyl)-methoxy 4-amino-5-chlorobenzamide ».

Priorité Suisse du 4 août 1971 au même nom.

Classe C 07, divisions b) et d).**N° 953.72.896.**

Demande déposée le 26 octobre 1971 par : la Société dite FRATMANN S.A. dont le siège est 1224 Chêne-Bougeries (Suisse) - 5, Chemin du Mont-Blanc.

Pour : « Procédé de préparation de 1-alkyl-2-aminométhylpyrrolidines ».

Priorité Suisse du 10 novembre 1970 au même nom.

N° 956.72.897.

Demande déposée le 9 novembre 1971 par la Société dite : FRATMANN S.A. dont le siège est 1224 Chêne-Bougerie (Suisse) - 5, Chemin du Mont-Blanc.

Pour : « Procédé de préparation du N - (éthyl-1-pyrrolidinyl-2)-méthyl-methoxy-2-sulfamoyl-5-benzamide ».

Priorité Suisse du 20 août 1971 au même nom.

Classe C 08, divisions b) et g).**N° 958.72.898.**

Demande déposée le 15 novembre 1971 par : la Société dite THE WELLCOME FOUNDATION LIMITED dont le siège est à Londres N.W. 2 (Grande-Bretagne) - 183 Euston Road.

Pour : « Composés organiques ».

Priorité Grande-Bretagne du 16 novembre 1970 au même nom.

SECTION D.**TEXTILES ET PAPIER****Classe D 04, division b).****N° 949.72.899.**

Demande déposée le 29 juillet 1971 par : Monsieur Luis Sentis ANFRUNS demeurant à Barcelone (Espagne) - 2 et 4, rue Panama.

Pour : « Un système d'obtention des pointes de chaussettes et de bas avec la machine correspondante ».

Priorité Espagne du 1^{er} août 1970 au même nom.

SECTION E.**CONSTRUCTIONS FIXES****Classe E 02, division b).****N° 954.72.900.**

Demande déposée le 5 novembre 1971 par : Monsieur Raymond ORFALI demeurant à Monaco (Principauté) - Villa Nyanga Nyanga - rue Malbousquet.

Pour : « Ouvrages d'accostage absorbant la houle ».

SECTION G.**PHYSIQUE****Classe G 09, division f).****N° 940.72.901.**

Demande déposée le 12 mars 1971 par la Société dite : GUIDE DE LA VILLE dont le siège est à Monte-Carlo (Principauté de Monaco) 5, avenue Princesse Alice.

Pour : « Panneau pour fournir aux passants des renseignements sur la ville ou le lieu de son implantation. »

II^o — DESSINS ET MODÈLES

1^o) INSCRIPTIONS AU REGISTRE SPÉCIAL :

— 6 juin 1972 : Cession de la propriété pleine et entière du modèle n^o 69 A, déposé le 20 février 1962, à la Société anonyme DYNAMIC - Route de la Sine - Vence (A.M.) - (Régularisation).

2^o) DESSINS ET MODÈLES DÉLIVRÉS AU COURS DU MOIS DE MAI 1972

N^o 177 A et B.

N^o 177 A. Portrait sur fond blanc.

N^o 177 B. Portrait sur fond gris.

Dépôt effectué le 10 décembre 1971 par la Société anonyme monégasque PORCELAINES D'ART DE MONACO ET DE MONTE-CARLO - 16, rue des Géraniums - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N^o 178 A, B et C.

Formulaires comptables (Modèles n^{os} 1, 2 et 3).

Dépôt effectué le 27 décembre 1971 par Monsieur Marc BULLA - 4, avenue du Général de Gaulle - Beausoieil (Alpes-Maritimes).

N^o 179 A à D.

Modèles de bateaux du type Catamaran (Modèles n^{os} 1, 2, 3 et 4).

Dépôt effectué le 24 janvier 1972 par la Société dite SOLARIS MARINE LTD. - Hazel Road - 5, Shipyard - Woolston - Southampton (Grande-Bretagne).

N^o 180 A à X.

Enseignes publicitaires (Modèles n^{os} 1 à 24)

Dépôt effectué le 6 mars 1972 par la Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N^o 181 A, B et C.

Bougeoirs insecticides (Modèles n^{os} 1, 2 et 3).

Dépôt effectué le 6 mars 1972 par la Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N^o 182 A.

Boîtier insecticide.

Dépôt effectué le 6 mars 1972 par la Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N^o 183 A et B.

Collier insecticide isolé (Modèles n^{os} 1 et 2).

Dépôt effectué le 6 mars 1972 par la Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N^o 184 A à J.

Médaille insecticide pour petits animaux (Modèles n^{os} 1 à 10).

Dépôt effectué le 6 mars 1972 par la Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N^o 185 A.

Collier pour animaux domestiques.

Dépôt effectué le 13 mars 1972 par la Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N° 186 A.

Médaille pour animaux domestiques.

Dépôt effectué le 13 mars 1972 par la Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N° 187 A à E.

Enseignes publicitaires (Modèles nos 1 à 5).

Dépôt effectué le 13 mars 1972 par la Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N° 188 A.

Galerie porte-bagages métallique démontable.

Dépôt effectué le 16 mars 1972 par Monsieur Cyr-Michel CHAIX - 9, avenue d'Ostende - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N° 189 A.

Blason.

Dépôt effectué le 17 mars 1972 par la Société anonyme monégasque PORCELAINES D'ART DE MONACO ET DE MONTE-CARLO - 16, rue des Géraniums - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N° 190 A.

Modèle de classeur avec son étui.

Dépôt effectué le 21 avril 1972 par Monsieur Jean PLUMENAIL - 25, boulevard de Belgique - Monaco.

N° 191 A.

Clavette de coffrage.

Dépôt effectué le 26 avril 1972 par Monsieur Michel PASTA - 16, boulevard de Belgique - Monaco.

N° 192 A.

Clavettes d'arrêt de coffrage.

Dépôt effectué le 26 avril 1972 par Monsieur Michel PASTA - 16, boulevard de Belgique - Monaco.

III° — MARQUES DE FABRIQUE, DE COMMERCE ET DE SERVICE

1°) INSCRIPTIONS AU REGISTRE SPÉCIAL :

a) Changement d'adresse.

Enregistrement national de la marque		ANCIENNE ADRESSE	NOUVELLE ADRESSE	Date de l'en-reg. nat. de l'opération
Numéro	Date			
415.57.626	4 sept. 1957	ELEKAL - Société anonyme 3, avenue Erlanger - Paris.	ELEKAL - Société anonyme - 43, rue Vineuse - Paris 16 ^e .	27 avril 1972
415.57.626	4 sept. 1957	ELEKAL - Société anonyme 43, rue Vineuse - Paris (16 ^e).	ELEKAL - Société anonyme - 2 et 4, rue Lionel Terray - Rueil-Malmaison (Hauts de Seine).	27 avril 1972
744.57.948	16 oct. 1957	LAIT GLORIA - Sté ano- nyme - 34, bd de Courcelles - Paris.	LAIT GLORIA - Sté anonyme - 1, rue Euler - Paris 8 ^e .	31 mai 1972

b) Cession de marque.

Enregistrement national de la marque		ANCIEN PROPRIÉTAIRE	NOUVEAU PROPRIÉTAIRE	Date de l'enreg. nat. de la cession
Numéro	Date			
59.1814	16 fév. 1959	THE COCA-COLA EXPORT CORPORATION - 12, rue Belliard - Bruxelles (Belgique).	THE COCA-COLA COMPANY - 310, North Avenue - N.W. Atlanta (Georgie 30313, USA).	24 avril 1972
415.57.626	4 sept. 1957	ELEKAL - Société anonyme 2 et 4, rue Lionel Terray - Rueil-Malmaison (Hauts de Seine).	GEIGY - SOCIÉTÉ ANONYME - 2 et 4, rue Lionel Terray - Rueil-Malmaison (Hauts de Seine).	27 avril 1972
68.3918 68.3919	25 mars 1968 25 mars 1968	FAMOUS SCHOOLS INTERNATIONAL EUROPE SUD, en abrégé FAS INTERNATIONAL EUROPE SUD - 47, avenue Hector Otto - Monaco.	Société CIDEDEC-BOETIE - 42, rue de la Boétie - Paris 8 ^e .	27 avril 1972
313.57.527 314.57.528 315.57.529	19 août 1957 19 août 1957 19 août 1957	ÉTABLISSEMENTS ROUZAUD, CHOCOLAT DE ROYAT, A LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ - Royat (P. de D.)	CHOCOLATS ET CONFISERIES DE LUXE S.A. - 5, rue Bellini - Puteaux (Hts de Seine).	27 avril 1972
227.57.851	5 août 1957	SOCIÉTÉ GLACES GERVAIS - 103, rue de Miromesnil - Paris 8 ^e .	FRANCE GLACES S.A. - 7 & 9, rue Euryale-Dehaynin - Paris 19 ^e .	9 mai 1972
67.3757	28 avril 1967	A & M RECORDS (association composée de HERB ALPEET et JÉROME S. MOSS) 1416 North La Brea Avenue - Hollywood Los Angeles (Calif. USA).	A & M RECORDS, INC. une corporation de l'État de Californie - 1416 North La Brea Avenue - Los Angeles (Calif.).	17 mai 1972
126.58.1221 126.58.1222 126.58.1223 126.58.1224 126.58.1225	17 avril 1957 17 avril 1957 17 avril 1957 17 avril 1957 17 avril 1957	Société Ets MOENCH & FILS - 9, rue Christian Moench - Nancy (M. et M.)	SOCIÉTÉ DES PRODUITS DU MAIS - 379, avenue du Général de Gaulle - Clamart (Hts de Seine).	25 mai 1972
200.57.354	30 juillet 1957	SOCIÉTÉ ANONYME DES LABORATOIRES GREAU-BOURG - 115, rue de Paris - Boulogne-Billancourt (Hts de S.)	S.A.R.E.P. - SOCIÉTÉ D'APPLICATIONS, RECHERCHES ET ÉTUDES PHARMACEUTIQUES PHARMEUROP en abrégé «SAREP PHARMEUROP» 115, rue de Paris - Boulogne-Billancourt (Hts de Seine).	31 mai 1972

b) Cession de marque.

Enregistrement national de la marque		ANCIEN PROPRIÉTAIRE	NOUVEAU PROPRIÉTAIRE	Date de l'en-reg. nat. de la conces.
Numéro	Date			
69.4259	17 juin 1969	THE J.B. WILLIAMS COMPANY INC. une corporation de l'État de New-York - 767 Fifth Avenue - New York (N.Y. 10022, U.S.A.)	THE J.B. WILLIAMS COMPANY, INC. une corporation de l'État de New-Jersey - 767, Fifth Avenue - New York (N.Y. 10022, U.S.A.).	6 juin 1972
114.57.194 209.57.369 210.57.370 211.57.410 328.57.542 212.57.549	11 juillet 1957 31 juillet 1957 31 juillet 1957 31 juillet 1957 20 août 1957 31 juillet 1957	« UGINE KUHLMANN » - 16, rue du Général Foy - Paris.	PRODUITS CHIMIQUES UGINE KUHLMANN -25, bld de l'Amiral Bruix - Paris 16 ^e .	6 juin 1972
213.57.371 213.57.372 213.57.373 59.1931 à 59.1936 59.1953 60.2048 64.2728 66.3595 66.3596 66.3597 69.4246 70.4523 70.4524 70.4525	31 juillet 1957 31 juillet 1957 31 juillet 1957 5 août 1959 5 août 1959 5 août 1959 17 fév. 1960 24 oct. 1964 15 nov. 1966 15 nov. 1966 15 nov. 1966 7 mai 1969 25 mars 1970 25 mars 1970 25 mars 1970	SHELL FRANÇAISE (Anciens Ets Les Fils de A. Deutsch de la Meurthe et Cie) - 42, rue Washington - Paris.	SOCIÉTÉ DES PÉTROLES SHELL BERRE - 29, rue de Berri - Paris.	7 juin 1972
689.57.895	11 oct. 1957	Sté anonyme CREATEX - 86, rue de Lille - Tourcoing (Nord).	Sté DMR - Sté anonyme - 34, rue du Quesnoy - Comines (Nord).	23 juin 1972
232.57.450	5 août 1957	LES LABORATOIRES DAUSSE - 4, rue Aubriot - Paris.	LABORATOIRES ROBERT & CARRIERE - 1 et 1 bis, avenue de Villars - Paris.	23 juin 1972
72.5161 72.5162 72.5163 72.5204	24 janv. 1957 24 janv. 1957 24 janv. 1957 1 ^{er} mars 1972	S.A.M. PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo.	M. Charles RIVIERE - 11, rue de la Ferme - Neuilly-sur-Seine (Hts de Seine).	30 juin 1972

c) Changement de nom.

Enregistrement national de la marque		ANCIEN NOM	NOUVEAU NOM	Date de l'en-reg. nat. de l'opération
Numéro	Date			
415.57.626	4 sept. 1957	GEIGY-SOCIÉTÉ ANONYME - 2 & 4, rue Lionel Terray - Rueil-Malmaison (Hts de Seine).	SOCIÉTÉ ANONYME CIBA-GEIGY - 2 et 4, rue Lionel Terray - Rueil-Malmaison (Hts de Seine).	27 avril 1972
713.57.919	14 oct 1957	SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DÉCAFÉINATION DE CAFÉS en abrégé SOFIDEC - 70, rue de la Plaine des Bouchers - Strasbourg (Bas-Rhin).	CAFÉ HAG S.A. - 70, rue de la Plaine des Bouchers - Strasbourg (Bas-Rhin).	16 mai 1972
356.57.571	22 août 1957	ÉTABLISSEMENTS A. BLOCH & FILS - Tomblaine-Nancy (M. et M.)	SOCIÉTÉ DE PRODUITS ALIMENTAIRES BLOCH-POTALUX en abrégé BLOCH POTALUX - Tomblaine Nancy (M. et M.).	30 juin 1972
92.57.167 92.57.168	5 juillet 1957 5 juillet 1957	Sté « RIPOLIN-GEORGET » 7, place de Valois - Paris 1 ^{er} .	Sté « RIPOLIN-GEORGET-FREITAG » - 7, place de Valois - Paris 1 ^{er} .	30 juin 1972
213.57.371 213.57.372 213.57.373 59.1931 à 59.1936 59.1953 60.2048 64.2728 66.3595 66.3596 66.3597 68.4246 70.4523 70.4524 70.4525	31 juillet 1957 31 juillet 1957 31 juillet 1957 5 août 1959 5 août 1959 5 août 1959 17 février 1960 24 oct. 1964 15 nov. 1966 15 nov. 1966 15 nov. 1966 7 mai 1969 25 mars 1970 25 mars 1970 25 mars 1970	SOCIÉTÉ DES PÉTROLES SHELL BERRE - 29, rue de Berri - Paris.	SHELL FRANÇAISE (Anciens Ets Les Fils de A. Deutsch de la Meurthe et Cie) - 42, rue Washington - Paris.	7 juin 1972

d) Changements de nom et d'adresse.

Enregistrement national de la marque		ANCIEN NOM ET ANCIENNE ADRESSE	NOUVEAU NOM ET NOUVELLE ADRESSE	Date de l'en- reg. nat. de l'opération
Numéro	Date			
744.57.948	16 oct. 1957	LAIT GLORIA - 1, rue Euler - Paris 8 ^e .	GLORIA S.A. - 14, rue Bas- sano - Paris 16 ^e .	31 mai 1972
227.57.851	5 août 1957	FRANCE-GLACES S.A. - 7 et 9, rue Euryale-Dehaynin - Paris 19 ^e .	Sté FRANCE GLACES FIN- DUS - 19, Cité Voltaire - Paris 11 ^e .	9 mai 1972

e) Concession de licence d'exploitation.

Enregistrement national de la marque		NOM DU PROPRIÉTAIRE	NOM DU LICENCIÉ	Date de l'en- reg. nat. de l'opération
Numéro	Date			
66.3323 69.4207 69.4208	23 mars 1966 6 mars 1969 6 mars 1969	Sté GALLAHER LIMITED - Virginia House - 134/148 York Street - Belfast (Irlande du Nord).	Sté SOBRANIE LIMITED - Sobranie House - Chichester Road - Londres (Grande- Bretagne).	8 juin 1972

f) Radiation partielle.

— 26 avril 1972 : Par lettre en date du 12 avril 1972 la Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo, a déclaré renoncer à l'emploi de la marque n° 70.4708, déposée le 5 novembre 1970, pour les produits suivants : « préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons, parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux,

dentifrices » entrant dans la classe 3 et « produits hygiéniques et désinfectants » entrant dans la classe 5.

g) Radiation de marque.

— 6 juin 1972 : Par lettre en date du 31 mai 1972 la Société EXPLOITATION ET GESTION FINANCIÈRE MONÉGASQUE - E.G.E.F.I.M.O. - 9, rue Grimaldi - Monaco, a demandé la radiation de la marque n° 71.4749 déposée le 8 janvier 1971.

2°) ÉTAT DES MARQUES DÉLIVRÉES AU COURS DES MOIS D'AVRIL, MAI ET JUIN 1972.

Classe I

1^{er} mars 1972.

N° 72.5175 à 72.5182, 72.5184 à 72.5188, 72.5191, 72.5194, 72.5195, 72.5197 à 72.5207 et 72.5217.

13 mars 1972.

N° 72.5225 et 72.5227.

31 mars 1972.

N° 72.5255 à 72.5258, 72.5260 et 72.5265.

Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N° 72.5175.

**EXXONTOX
TOXEXEXXON**

Produits désignés : Cl. I: Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chi-

miques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général, produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie.

Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéni-

ques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol.

Cette marque intéresse également les classes 3 et 5.

N° 72.5176.

OTOMATO

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifice; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimi-

ques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 9 : Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, électriques (y compris la TSF), photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton; machines parlantes; caisses enregistreuses, machines à calculer; appareils extincteurs; Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué); peignes, éponges et brosses, y inclus pour les petits animaux (à l'exception des pinceaux); ustensiles de nettoyage; verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes; boîtiers pour évaporer ou auto évaporer des pesticides, désinfectants, produits sanitaires, odorants ou désodorants; plaquettes normales et plaquettes décoratives, de toutes formes ou dessins, contenant des matières actives ou non; évaporateurs portatifs du type ménage, cuisine, jouets et décors contenant des désodorisants, insecticides, désinfectants, pesticides, produits odorants dans le but de l'assainissement de l'air dans une pièce habitée, penderie, cuisine, étable, box à cheval, restaurant, laverie; bougeoirs décoratifs (non en métal précieux).

Cette marque intéresse également les classes 9 et 21.

N° 72.5177.

BATIMATO

Produits et services désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques,

électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 19 : Matériaux de construction, pierres naturelles et artificielles; ciments, chaux, mortier, plâtre et gravier; tuyaux en grès ou en ciment; produits pour la construction des routes; asphalte, poix et bitume; maisons transportables, monuments en pierre, cheminées. Cl. 37 : Constructions et réparations; traitements anti-insectes et antimites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératissage, destruction des mauvaises herbes; installation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; recharge et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air.

Cette marque intéresse également les classes 19 et 37.

N° 72.5178.

EXXONCHEM CHEMEXXON

Produits et services désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'oéologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 2 :

Couleurs, vernis, laques, préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois, matières tinctoriales, mordants, résines, métaux en feuilles et en poudre pour peintres et décorateurs. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont combustibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gazoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 17 : Gutta percha, gomme élastique, balata et succédanés; objets fabriqués en ces matières non compris dans d'autres classes; matières servant à calfeutrer, à étouper ou à isoler, amiante, mica et leurs produits; tuyaux flexibles non métalliques. Cl. 37 : Constructions et réparations; traitements anti-insectes et antimites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératissage, destruction des mauvaises herbes; installation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air.

Cette marque intéresse également les classes 2, 3, 4, 17 et 37.

N° 72.5179.

NOVEXXON

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phyto-sanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie

(abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; anti-septiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 9 : Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, électriques (y compris la TSF) photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton; machines parlantes; caisses enregistreuses, machines à calculer; appareils extincteurs. Cl. 12 : Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes; dispositifs anti-éblouissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; pare-chocs; porte-bagages; bateaux, pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux; bicyclettes et leurs composants; transports par câble; caoutchoucs

et plastiques pour freins et exclusivement pour des véhicules, y inclus chambres à air et pneus; engrenages, fauteuils, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voiturettes, wagons et wagonnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées.

Cette marque intéresse également les classes 3, 4, 5, 9 et 12.

N° 72.5180.

THERMEXXON EXXON THERM

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'ha-

billement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abatre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gazoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 11 : Installations d'éclairage, de chauffage, de production de vapeur, de cuisson, de réfrigération; de séchage, de ventilation, de distribution d'eau et installations sanitaires.

Cette marque intéresse également les classes 4 et 11.

N° 72.5181.

CONTREXXON

Produits et services désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques,

électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensilage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gazoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber

les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; anti-septiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 37 : Constructions et réparations; traitements anti-insectes et anti-mites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour les réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératissage, destruction des mauvaises herbes; installation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air. Cl. 39 : Transport et entrepôt; garages; ports, ports de plaisance; distribution de marchandises; services de gardiennage; transport par navires, oléoducs, taxis et tous véhicules terrestres ou aériens; services de bateaux de plaisance, quais, transport des voyageurs, du pétrole brut ou raffiné et des produits chimiques et parachimiques; oléoducs; transport de voyageurs; location de véhicules et bateaux; organisation de transport et visites touristiques et excursions; agences de voyages, camionnage; service de scaphandriers; déménagement de mobilier; parkings; frets aérien, maritime et routier; renflouage des tankers et tous navires; location des machines, appareils et tous produits appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 4, 5, 37 et 39.

N° 72.5182.

TECHNEXXON

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits

chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie.

Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver, préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices.

Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gazoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 9 : Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, électriques (y compris la TSF), photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton, machines parlantes; caisses enregistreuses, machines à calculer, appareils extincteurs. Cl. 12 : Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes; dispositifs antiéblouissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; pare-chocs; porte-bagages; bateaux, pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux; bicyclettes et leurs composants; transports par câble; caoutchoucs et plastiques pour freins et exclusivement pour des véhicules, y inclus chambres à air et pneus; engrenages, fauteuils, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voitures, wagons et wagonnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées.

Cette marque intéresse également les classes 3, 4, 9 et 12.

N° 72.5184.

**ATOPACK
PACKATO**

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie,

l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie.

Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton; imprimés, journaux et périodiques, livres, articles pour reliures; photographies; papeterie, matières adhésives (pour la papeterie), matériaux pour les artistes; pinceaux, machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles), matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à jouer; caractères d'imprimerie, clichés. Cl. 17 : Gutta-percha, gomme élastique, balata et succédanés; objets fabriqués en ces matières non compris dans d'autres classes; matériel servant à

calfeutrer, à étouper ou à isoler; amiante, mica et leurs produits; tuyaux flexibles non métalliques.

N° 72.5185.

X-ON PACK PACK X-ON

(Voir pour cette marque les produits du n° 72.5184)

Ces deux marques intéressent également les classes 16 et 17.

N° 72.5186.

AXXON

Produits et services désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement;

produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 9 : Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, électriques (y compris la TSF), photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesure, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton, machines parlantes; caisses enregistreuses, machines à calculer, appareils extincteurs. Cl. 12 : Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes; dispositifs antiéblouissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; pare-chocs; porte-bagages; bateaux, pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux; bicyclettes et leurs composants; transports par câble; caoutchoucs et plastiques pour freins et exclusivement pour des véhicules, y inclus chambres à air et pneus; engrenages, fauteuils, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voiturettes, wagons et wagonnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées. Cl. 37 : Constructions et réparations;

traitements anti-insectes et anti-mites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératisation, destruction des mauvaises herbes; installation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air. Cl. 39 : Transport et entrepôt; garages; ports, ports de plaisance; distribution de marchandises; services de gardiennage; transport par navires, oléoducs, taxis et tous véhicules terrestres ou aériens; services de bateaux de plaisance, quais, transport des voyageurs, du pétrole brut ou raffiné et des produits chimiques et parachimiques; oléoducs; transport de voyageurs; location de véhicules et bateaux; organisation de transport et visites touristiques et excursions; agences de voyages, camionnage; service de scaphandriers; déménagement de mobilier; parkings; frets aérien, maritime et routier; renflouage des tankers et tous navires; location des machines, appareils et tous produits appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 4, 9, 12, 37 et 39.

N° 72.5187.

STANDAREXX

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phyto-sanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbon; actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques

pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifice; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtement; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matière huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton, imprimés, journaux et périodiques, livres; articles pour reliures; photographies; papeterie, matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinceaux, machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à jouer, caractères d'imprimerie, clichés.

Cette marque intéresse également les classes 4 et 16.

N° 72.5188.

SYNTEXXON

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie

(abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 16 : Papier et articles en papier; carton et articles en carton; imprimés, journaux et périodiques, livres; articles pour reliures; photographies; papeterie, matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils), cartes à jouer; caractères d'imprimerie, clichés.

Cette marque intéresse également les classes 3, 5 et 16.

N° 72.5191.

HYTESTEXXON

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires;

produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gazoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 12 : Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes; dispositifs antiéblouissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; pare-chocs; porte-bagages; bateaux, pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux; bicyclettes et leurs composants; transport

par câble; caoutchoucs et plastiques pour freins et exclusivement pour des véhicules, y inclus chambres à air et pneus; engrenages, fauteuils, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voiturettes, wagons et wagonnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées.

Cette marque intéresse également les classes 4 et 12.

N° 72.5194.

POLCORAM

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et

revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 17 : Gutta-percha, gomme élastique, balata et succédanés; objets fabriqués en ces matières non compris dans d'autres classes; matières servant à calfeutrer, à étouper ou à isoler; amiante, mica et leurs produits, tuyaux flexibles non métalliques. Cl. 18 : Contenants des matières actives solides, semi-solides ou liquides pour des petits animaux; pendentifs avec des adresses ou non pour les animaux sans ou avec des matières actives; colliers d'animaux sans ou avec des matières actives; colliers de bovins, ovins, chevaux, chiens, chats et autres animaux auto évaporant des odorants, désodorants et/ou pesticides; médaillons, charmes et dispositifs pour usage externe des chiens et chats appartenant à cette classe, contenant des matières actives; médaillons tue-insectes; produits en cuir, imitations du cuir et matières poromériques et tous articles en ces produits naturels ou synthétiques, traités ou non, appartenant à cette classe. Cl. 20 : Meubles, glaces, cadres; articles (non compris dans d'autres classes) en bois, liège, roseau, jonc, osier, en corne, os, ivoire, baleine, écaille, ambre, nacre, écume de mer, cellulose et succédanés de toutes ces matières. Cl. 25 : Vêtements, y compris les bottes, les souliers et les pantouffles.

Cette marque intéresse également les classes 17, 18, 20 et 25.

N° 72.5195.

EXXEL AIXXEL

Produits et services désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits

chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désin-

fectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensilage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; anti-septiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fertilisants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 37 : Constructions et réparations; traitements anti-insectes et anti-mites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératissage, destruction des mauvaises herbes; installation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air.

Cette marque intéresse également les classes 3, 4, 5 et 37.

N° 72.5197.

TESTEXXON EXXONTEST

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des

matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 8 : Outils et instruments à main; coutellerie, fourchettes et cuillers; armes blanches. Cl. 9 : Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, électriques (y compris la TSF), photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton; machines parlantes; caisses enregistreuses, machines à calculer; appareils extincteurs. Cl. 12 : Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes;

dispositifs antiéblouissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; pare-chocs; porte-bagages; bateaux; pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux; bicyclettes et leurs composants; transports par câble; caoutchoucs et plastiques pour freins et exclusivement pour des véhicules, y inclus chambres à air et pneus; engrenages, fauteuils, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voiturettes wagons et wagnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées.

Cette marque intéresse également les classes 8, 9 et 12.

N° 72.5198.

CITEXXON

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le

verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gazoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques

contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 12 : Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes; dispositifs antiéblouissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; pare-chocs; porte-bagages; bateaux, pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux; bicyclettes et leurs composants; transports par câble; caoutchoucs et plastiques pour freins et exclusivement pour des véhicules; y inclus chambres à air et pneus; engrenages, frottoirs, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voiturettes, wagons et wagonnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées.

Cette marque intéresse également les classes 3, 4, 5 et 12.

N° 72.5199.

SYNTEXXON

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phyto-sanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie

du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'aameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 2 : Couleurs, vernis, laques; préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois; matières tinctoriales; mordants; résines; métaux en feuilles et en poudre pour peintures et décorateurs. Cl. 17 : Gutta-percha, gomme élastique, balata et succédanés; objets fabriqués en ces matières non compris dans d'autres classes; matières servant à calfeutrer, à étouper ou à isoler; amiante, mica et leurs produits; tuyaux flexibles non métalliques.

Cette marque intéresse également les classes 2 et 17.

N° 72.5200.

ATOPLAST PLASTATO

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils;

chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'aameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 2 : Couleurs, vernis, laques; préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois; matières tinctoriales; mordants; résines; métaux en feuilles et en poudre pour peintures et décorateurs. Cl. 17 : Gutta-percha, gomme élastique, balata et succédanés; objets fabriqués en ces matières non compris dans d'autres classes; matières servant à calfeutrer, à étouper ou à isoler; amiante, mica et leurs produits; tuyaux flexibles non métalliques. Cl. 19 : Matériaux de construction, pierres naturelles et artificielles; ciment, chaux, mortier, plâtre et gravier; tuyaux en grès ou en ciment; produits pour la construction des routes, asphalte, poix et bitume; maisons transportables; monuments en pierre; cheminées.

N° 72.5201.

ATOCHEM CHEMATO

(Voir pour cette marque les produits du n° 72.5200)

Ces deux marques intéressent également les classes 2, 17 et 19.

N° 72.5202.

PUREXXON EXXONPUR

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tanantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dé-

graisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries.

N° 72.5203.

TELEXXON

N° 72.5204.

SOLEXXON EXXONSOL

N° 72.5205.

XEROXXON

(Voir pour ces trois marques les produits du n° 72.5202).

— Pour la marque n° 72.5205 il y a lieu d'ajouter la limitation suivante à la fin de la liste des produits : « à l'exception de tout produit se rapportant aux photocopieurs ».

Ces quatre marques intéressent également les classes 3 et 4. —

N° 72.5206.

PERMEXXON

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'oénologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et

leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol.

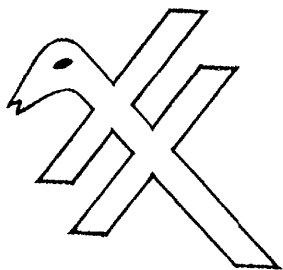
N° 72.5207.

SUMEXXON

(Voir pour cette marque les produits du n° 72.5206).

Ces deux marques intéressent également les classes 3, 4 et 5.

N° 72.5217.



Produits et services désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie et l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour

le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensilage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gazoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 9: Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, électriques (y compris la T.S.F.), photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesure, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton, machines parlantes; caisses enregistreuses, machines à calculer; appareils extincteurs. Cl. 12 : Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes; dispositifs anti-éblouissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; pare-chocs; porte-bagages; bateaux, pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux; bicyclettes et leurs composants; transports par câble; caoutchoucs et plastiques pour freins et exclusivement pour des véhicules, y inclus chambres à air et pneus; engrenages, fauteuils, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voiturettes, wagons et wagonnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton, imprimés, journaux et périodiques, livres, articles pour reliures; photographies, papeterie; matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes, pinceaux, machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils), cartes à jouer,

caractères d'imprimerie, clichés. Cl. 37 : Constructions et réparations; traitements anti-insectes et antimites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales et terrestres; services de désinfection, dératissage, destruction des mauvaises herbes; installation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air; Cl. 39 : Transport et entrepôt: garages; ports, ports de plaisance; distribution de marchandises; services de gardiennage; transport par navires, oléoducs, taxis et tous véhicules terrestres ou aériens; services de bateaux de plaisance, quais, transport des voyageurs, du pétrole brut ou raffiné et des produits chimiques et parachimiques; oléoducs; transport de voyageurs; location de véhicules et bateau; organisation de transport et visites touristiques et excursions; agences de voyages, camionnage; service de scaphandriers; déménagement de mobilier; parkings; frets aérien, maritime et routier; renflouage des tankers et tous navires; location des machines, appareils et tous produits appartenant à cette classe. Cl. 42 : Services d'ingénieurs, techniciens, chimistes, géologues, procédés, hôtels, motels, restaurants; recherche, essais, expertises, forages.

Cette marque intéresse également les classes 4, 9, 12, 16, 37, 39 et 42.

N° 72.5225.

EXONA

Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phyto-sanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits

chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 2 : Couleurs, vernis, laques, préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois; matières tinctoriales; mordants; résines; métaux en feuilles et en poudre pour peintres et décorateurs. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquelettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies,

veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; anti-dérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensilage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; anti-septiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 12 : Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes; dispositifs antiéblouissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; pare-chocs; porte-bagages; bateaux, pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux; bicyclettes et leurs composants; transports par câble; caoutchoucs et plastiques pour freins et exclusivement pour des véhicules, y inclus chambres à air et pneus; engrenages, fauteuils, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voiturettes, wagons et wagonnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton, imprimés, journaux et périodiques, livres, articles pour reliures; photographes; papeterie; matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes, pinceaux, machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles), matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils), cartes à jouer, caractères d'imprimerie, clichés. Cl. 17 : Gutta percha, gomme élastique, balata et succédanés; objets fabriqués en ces matières non compris dans d'autres classes; matières servant à calfeutrer, à étouper ou à isoler; amiante, mica et leurs produits; tuyaux flexibles non métalliques. Cl. 18 : Contenants des matières actives solides, semi-solides ou liquides pour des petits animaux; pendentifs avec des adresses ou non pour les animaux sans ou avec des matières

actives; colliers d'animaux sans ou avec des matières actives; colliers de bovins, ovins, chevaux, chats et autres animaux auto évaporant des odorants, désodorants et/ou pesticides; médaillons, charmes et dispositifs pour usage externe des chiens et chats appartenant à cette classe, contenant des matières actives; médaillons tue-insectes; produits en cuir, irritations du cuir et matières polymériques et tous articles en ces produits naturels ou synthétiques, traités ou non, appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 2, 3, 4, 5, 12, 16, 17 et 18.

N° 72.5227.

EXON

Produits et services désignés : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Couleurs, vernis, laques; préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois; matières tinctoriales; mordants; résines; métaux en feuilles et en poudre pour peintres et décorateurs. Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Huiles et graisses industrielles (autres que les huiles et les graisses comestibles et les huiles essentielles); lubrifiants; compositions à lier la poussière; compositions combustibles (y compris les essences pour moteurs) et matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches. Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désinfectants; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles. Métaux communs bruts et m-ouvrés et leurs alliages; ancres, enclumes, cloches, matériaux à bâtir laminés et fondus; rails et autres matériaux métalliques pour les voies ferrées; chaînes (à l'exception des chaînes motrices pour véhicules); câbles et fils métalliques non électriques; serrurerie; tuyaux métalliques; coffres-forts et cassettes; billes d'acier; fers à cheval, clous et vis; autres produits en métal (non précieux) non compris dans d'autres classes; minerais. Machines et machines-outils; moteurs

(excepté pour véhicules); accouplements et courroies de transmission (excepté pour véhicules); grands instruments pour l'agriculture; couveuses. Outils et instruments à main; coutellerie, fourchettes et cuillers; armes blanches. Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, électriques (y compris la T.S.F.), photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton; machines parlantes; caisses enregistreuse, machines à calculer; appareils extincteurs. Instruments et appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires (y compris les membres, les yeux et les dents artificiels). Installations d'éclairage, de chauffage, de production de vapeur, de cuisson, de réfrigération, de séchage, de ventilation, de distribution d'eau et installations sanitaires. Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau. Armes à feu; munitions et projectiles; substances explosives; feux d'artifice. Métaux précieux et leurs alliages et objets en ces matières ou en plaqué (excepté coutellerie, fourchettes et cuillers); joaillerie; pierres précieuses; horlogerie et autres instruments chronométriques. Instruments de musique (à l'exception des machines parlantes et des appareils de T.S.F.). Papier et articles en papier, carton et articles en carton; imprimés, journaux et périodiques, livres; articles pour reliures; photographiques; papeterie, matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à jouer; caractères d'imprimerie; clichés. Gutta-percha, gomme élastique, balata et succédanés, objets fabriqués en ces matières non compris dans d'autres classes; matières servant à calfeutrer, à étouper et à isoler; amiante, mica et leurs produits; tuyaux flexibles non métalliques. Cuir et imitations du cuir, articles en ces matières non compris dans d'autres classes; peaux; malles et valises; parapluies, parasols et cannes; fouets, harnais et sellerie. Matériaux de construction, pierres naturelles et artificielles, ciment, chaux, mortier, plâtre et gravier; tuyaux en grès ou en ciment; produits pour la construction des routes; asphalte, poix et bitume; maisons transportables; monuments en pierre; cheminées. Meubles, glaces, cadres; articles (non compris dans d'autres classes) en bois, liège, roseau, jonc, osier, en corne, os, ivoire, baleine, écaille, ambre, nacre, écume de mer, celluloïd et succédanés de toutes ces matières. Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué); peignes et éponges; brosses (à l'exception des pinceaux); matériaux pour la broserie; instruments et

matériel de nettoyage; paille de fer; verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes. Cordes, ficelles, filets, tentes, bâches, voiles, sacs; matières de rembourrage (crin, capoc, plumes, algues de mer, etc.); matières textiles fibreuses brutes. Fils. Tissus; couvertures de lit et de table; articles textiles non compris dans d'autres classes. Vêtements, y compris les bottes, les souliers et les pantoufles. Dentelles et broderies, rubans et lacets; boutons, boutons à pression, crochets et œillets, épingles et aiguilles; fleurs artificielles. Tapis, paillasons, nattes, linoléums et autres produits servant à couvrir les planchers; tentures (excepté en tissu). Jeux, jouets; articles de gymnastique et de sport (à l'exception des vêtements); ornements et décorations pour arbres de Noël. Viande, poisson, volaille et gibier; extraits de viande; fruits et légumes conservés, séchés et cuits; gelées, confitures; œufs, lait et autres produits laitiers; huiles et graisses comestibles; conserves, pickles. Café, thé, cacao, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café; farines et préparations faites de céréales, pain, biscuits, gâteaux, pâtisserie et confiserie, glaces comestibles; miel, sirop de mélasse; levure, poudre pour faire lever; sel, moutarde; poivre, vinaigre, sauces; épices; glace. Produits agricoles, horticoles, forestiers et graines non compris dans d'autres classes; animaux vivants; fruits et légumes frais; semences, plantes vivantes et fleurs naturelles; substances alimentaires pour les animaux, malt. Bière, ale et porter; eaux minérales et gazeuses et autres boissons non alcooliques; sirops et autres préparations pour faire des boissons. Vins, spiritueux et liqueurs. Tabac, brut ou manufacturé; articles pour fumeurs; allumettes. Publicité; distribution de prospectus, d'échantillons; location de matériel publicitaire; impression de travaux publicitaires; aide aux entreprises industrielles ou commerciales dans la conduite de leurs affaires; conseils, informations ou renseignements d'affaires; entreprise à façon de travaux statistiques, mécanographiques, de sténotypie; comptabilité; reproduction de documents; bureau de placement; location de machines à écrire et de matériel de bureau. Assurances; banques, agences de change; gérance de portefeuilles; prêts sur gage; recouvrement de créances; loteries; émissions de chèques de voyage et de lettres de crédit; agences immobilières (vente et location de fonds de commerce et d'immeubles); expertise immobilière et gérance d'immeubles. Construction d'édifices; entreprises de fumisterie, peinture, plâtrerie, plomberie, couverture, travaux publics; travaux ruraux; location d'outils et de matériel de construction, de bulldozers, d'extracteurs d'arbres; entretien ou nettoyage de bâtiments, de locaux, du sol (ravalement de façades, désinfection, dératification); entretien ou nettoyage d'objets divers (blanchisserie); réparations; transformations de vête-

ments; rechapage de pneus; vulcanisation; cordonnerie; réparation de mobilier; instruments, outils, etc. Agences de presse et d'informations; communications radiophoniques, télégraphiques ou téléphoniques; télescription; transmission de messages, télégrammes. Transport de personnes ou de marchandises; adduction d'eau; distribution de journaux; déménagement de mobilier; exploitation de transbordeurs; remorquage maritime, déchargement, renflouement de navires; conditionnement de produits; informations concernant les voyages (agences de tourisme et de voyage, réservation de places, mais la réservation de chambres d'hôtel rentre dans la classe 42); location de chevaux, de véhicules de transport; entrepôt, emmagasinage de marchandises dans un entrepôt en vue de leur préservation ou gardiennage; dépôt; gardiennage d'habits; garage de véhicules, location de réfrigérateurs; location de garages. Services rendus au cours du processus de fabrication d'un produit quelconque, autre qu'un édifice; transformation des produits agricoles d'autrui (vinification, distillation; battage, pressage de fruits, meunerie, etc.); scierie, rabotage; broderie, couture; teinturerie; découpage, polissage, revêtement métallique, etc.; services de préservation (par opposition au service d'entretien; classe 37) au cours desquels l'objet subit un changement; teinture de tissus ou vêtements; traitement de tissus contre les mites; imperméabilisation de tissus; reliure de documents; étamage, etc. Éducation, institutions d'enseignement; édition de livres, revues; abonnements de journaux; prêts de livres; dressage d'animaux; divertissements; spectacles; divertissements radiophoniques ou par télévision; production de films, agences pour artistes; location de films, d'enregistrement phonographiques, d'appareils de projection de cinéma et accessoires, de décors de théâtre. Hôtellerie, restauration; maisons de repos et de convalescence, pouponnières; accompagnement en société; salons de beauté, de coiffure; pompes funèbres, fours crématoires; réservation de chambres d'hôtels pour voyageurs (autres services pour voyageurs rendus par des agences de voyages : classe 39); travaux d'ingénieurs, consultations professionnelles et établissement de plans sans rapport avec la conduite des affaires; travaux du génie (pas pour la construction); prospections; forage; essais de matériaux; laboratoires; location de matériel pour exploitation agricole, de vêtements, de literie, d'appareils distributeurs, etc.

Cette marque intéresse également les classes 2 à 42.

N° 72.5255.

ACHEM ICHM OCHM
UCHEM YCHEM ECHEM

Produits désignés: Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances promériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctives; trempés et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants,

notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques: pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol.

N° 72.5256.

DAYCHEM JAYCHEM XAYCHEM
MAYCHEM RAYCHEM KAYCHEM
SAYCHEM TAYCHEM ZAYCHEM
WAYCHEM BAYCHEM NAYCHEM

(Voir pour cette marque les produits du n° 72.5255)

Ces deux marques intéressent également les classes 3 et 5.

N° 72.5257.

AZZO AZZON
EZZO EZZON
IZZO IZZON
OZZO OZZON
UZZO UZZON
YZZO YZZON

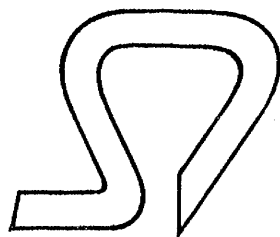
Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des

matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et vêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 4 :

Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensilage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gazoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol.

Cette marque intéresse également les classes 3, 4 et 5.

N° 72.5258.



Produits désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie

pharmaceutique, vétérinaire, phyto-santaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctives; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber

les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. 16. — Papier et articles en papier; carton et articles en carton; imprimés, journaux et périodiques, livres, articles pour reliures; photographies; papeterie, matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils; cartes à jouer; caractères d'imprimerie, clichés. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué); peignes, éponges et brosses, y inclus pour les petits animaux (à l'exception des pinceaux); ustensiles de nettoyage; verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes; boîtiers pour évaporer ou auto évaporer des pesticides, désinfectants, produits sanitaires, odorants ou désodorants; plaquettes normales et plaquettes décoratives, de toutes formes ou dessins, contenant des matières actives ou non; évaporateurs portatifs du type ménage, cuisine, jouets et décors contenant des désodorisants, insecticides, désinfectants, pesticides, produits odorants dans le but de l'assainissement de l'air dans une pièce habitée, penderie, cuisine, étable, box à cheval, restaurant, laverie; bougeoirs décoratifs (non en métal précieux).

Cette marque intéresse également les classes 3, 5, 16 et 21.

N° 72.5260.



Produits et services désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille,

paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 9 : Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, électriques (y compris la T.S.F.) photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection) de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton, machines parlantes, caisses enregistreuses, machines à calculer; appareils extincteurs. Cl. 12 : Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes; dispositifs anti-blouissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; par-chocs; porte-bagages; bateaux, pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux; bicyclettes et leurs composants; transports par câble; caoutchoucs et plastiques pour freins et exclusivement pour des véhicules, y inclus chambres à air et pneus; engrenages, fautenils, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voiturettes, wagons et wagonnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et article en carton, imprimés, journaux et périodiques, livres, articles pour reliures, photographies, papeterie, matières adhésives (pour la papeterie), matériaux pour les artistes, pinceaux, machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles), matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils), cartes à jouer, caractères d'imprimerie, clichés. Cl. 37 : Constructions et réparations; traitements anti-insectes et antimites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératisation, destruction des mauvaises herbes; installation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air. Cl. 39 :

Transport et entrepôt; garages; ports, ports de plaisance; distribution de marchandises; services de gardiennage; transport par navires, oléoducs, taxis et tous véhicules terrestres ou aériens; services de bateaux de plaisance, quais, transport des voyageurs, du pétrole brut ou raffiné et des produits chimiques et parachimiques; oléoducs; transport de voyageurs; location de véhicules et bateaux; organisation de transport et visites touristiques et excursions; agences de voyages, camionnage; service de scaphandriers; déménagement de mobilier; parkings; frets aérien, maritime et routier; renflouage des tankers et tous navires; location des machines, appareils et tous produits appartenant à cette classe. Cl. 42 : Hôtels, motels, restaurants, snacks.

Cette marque intéresse également les classes 4, 9, 12, 16, 37, 39 et 42.

N° 72.5265.



Produits et services désignés : Cl. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; produits et adjuvants chimiques destinés aux industries des matières colorantes, peintures et vernis; produits chimiques et ingrédients pour l'industrie des engrais, des plastiques et des détergents; produits chimiques pour l'industrie pharmaceutique, vétérinaire, phytosanitaire et pour l'industrie des pesticides; produits chimiques pour les industries du pétrole, des combustibles et des produits dérivés; produits chimiques destinés aux industries métallurgiques, mécaniques, électroniques, de l'optique et de la lutte contre le feu; cellulose; produits pour adoucir l'eau; carbone et charbons actifs; produits chimiques pour les appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires; produits chimiques pour des installations de génie chimique; produits chimiques contre la pollution atmosphérique, de l'eau et du sol; produits chimiques pour les munitions et projectiles, les substances explosives et les feux d'artifices; produits chimiques pour la métallisation des conducteurs et non conducteurs tels que les plastiques; produits chimiques pour la bijouterie et la joaillerie; produits chimiques pour l'industrie du papier, du carton, de l'imprimerie et de l'emballage; produits chimiques pour les polymères, les élastomères et l'industrie des matières plastiques en général; produits chimiques pour l'industrie du

cuir naturel et artificiel et produits chimiques pour substances poromériques; produits chimiques pour la construction et les produits inorganiques notamment le verre et la céramique; produits chimiques pour l'industrie de l'ameublement; produits chimiques pour les matières textiles brutes ou finies; produits chimiques pour l'industrie textile et de l'habillement; produits chimiques pour l'industrie des tapis et revêtements; produits chimiques pour l'industrie du jouet; produits chimiques et additifs pour l'industrie alimentaire destinés à l'homme et aux animaux; produits chimiques et additifs pour l'œnologie et la préparation des boissons en général; produits chimiques pour l'industrie du tabac et pour le traitement des matériaux; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie. Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensimage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour

détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 12 : Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes; dispositifs antiblissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; pare-chocs; porte-bagages; bateaux, pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux; bicyclettes et leurs composants; transports par câble; caoutchoucs et plastiques pour freins et exclusivement pour des véhicules, y inclus chambres à air et pneus; engrenages, fauteuils, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voiturettes, wagons et wagonnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées. Cl. 17 : Gutta percha, gomme élastique, balata et succédanés; objets fabriqués en ces matières non compris dans d'autres classes; matières servant à calfeutrer à étouper ou à isoler, amiante mica et leurs produits; tuyaux flexibles non métalliques. Cl. 37 : Constructions et réparations; traitements anti-insectes et antimites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératissage, destruction des mauvaises herbes; installation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air. Cl. 39 : Transport et entrepôt; garages; ports, ports de plaisance; distribution de marchandises; services de gardiennage; transport par navires, oléoducs, taxis et tous véhicules terrestres ou aériens; services de bateaux de plaisance, quais, transport des voyageurs, du pétrole brut ou raffiné et des produits chimiques et parachimiques; oléoducs; transport de voyageurs; location de véhicules et bateaux; organisation de transport et visites touristiques et excursions; agences de voyages, camionnage; service de scaphandriers; déménagement de mobilier; parkings; frets aérien, maritime et routier; renflouage des tankers et tous navires; location des machines, appareils et tous produits appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 3, 4, 5, 12, 17, 37 et 39.

2 mars 1972.

N° 72.5220 & 72.5221.

Société anonyme dite NIVEA - 58, rue du Pont de Créteil - Saint-Maur (Val de Marne).

N° 72.5220.



Produits désignés : C. 1 : Produits chimiques destinés à l'industrie, la science, la photographie, l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture; engrais pour les terres (naturels et artificiels); compositions extinctrices; trempes et préparations chimiques pour la soudure; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; substances adhésives destinées à l'industrie; Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber

les dents et pour empreintes dentaires; désinfectants; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles.

Caractéristiques particulières : Cadre ovale blanc sur fond bleu clair dans lequel figurent une jeune femme et un bébé. En dessous, marque BABIVEA en lettres blanches sur fond bleu clair.

Priorité France du 31 décembre 1971 sous le N° 125.082.

N° 72.5221.

LIANE DE NIVEA

(Voir pour cette marque les produits du N° 72.5220)

Caractéristiques particulières : Priorité France du 20 janvier 1972 sous le n° 126.003.

Ces deux marques intéressent également les classes 3 et 5.

8 mars 1972.

N° 72.5222.

Société dite : BIP CHEMICALS LIMITED - Popes Lane - Odbury - Warley - Worcestershire (Grande-Bretagne).

MELMEX

Produits désignés : Résines synthétiques thermodurcissables ou thermo-plastiques; matières liquides, semi-solides et compositions de moulage faites de ces matières; produits stratifiés, moulés, extrudés et partiellement préparés comportant n'importe laquelle de ces matières ou compositions; substances chimiques utilisées dans l'industrie, adhésifs et substances chimiques pour le traitement des textiles, du papier et du cuir.

Cette marque intéresse également les classes 2 et 17.

17 mars 1972.

N° 72.5233.

Monsieur Hans SMITH - Château Périgord - 6, Lacets Saint-Léon - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

PROLONG

Produits désignés : Préparations pour prolonger la vie des fleurs coupées.

8 février 1972.

N° 72.5249.

Société dite MATSUSHITA ELECTRIC INDUSTRIAL CO. LTD. (Matsushita Denki Sangyo Kabushiki Kaisha) - 1006 Oaza Kadoma - Kadoma-shi - Osaka (Japon).

PANA

Produits désignés : Produits chimiques; sonnettes, évier, boulons d'ancrage, moyens d'attache ou de fixation de clôtures; générateurs, mélangeurs électriques, outils électriques d'ateliers, machines électriques à déchiqueter le papier, pompes à eau électriques à usage domestique, moteurs pour machines à coudre, moteurs à usage domestique ou industriel, machines à coudre électriques, appareils d'élevage électriques, appareils électriques de pulvérisation ou d'aspersion, dispositifs pour séparer le fer dans des canaux à eau, filtres à eau électriques, appareillage pour lampes fluorescentes, charbons pour calibrage; hâchoirs à viande électriques, ouvre-boîtes électriques, rasoirs électriques, tondeuses électriques pour cheveux, fers à souder, broyeurs d'ordures, tondeuses à gazon électriques, clés pour bicyclettes, équipements pour la soudure, moyens d'attache ou de fixation de clôtures; appareils de télévision, appareils de télévision en couleurs, appareils de radio, appareils de radio pour voitures, transcripteurs, amplificateurs, appareils émetteurs/récepteurs portatifs, appareils de repro-

duction stéréophonique du son, phonographes, tournedisques, ensembles de plateaux tournants, appareils d'enregistrement et de reproduction du son sur bandes et sur feuilles, enregistreurs vidéo à bandes, imprimantes vidéo à bandes, appareils de transmission de fac-similés, appareils de phototélégraphie, caméras de télévision, microphones, émetteurs et récepteurs de télégraphie sans fil, téléphone, appareils d'appels téléphoniques, appareils téléphoniques mobiles par radio, standards téléphoniques, appareils d'intercommunication, diffuseurs de musique d'ambiance, mégaphones, oscilloscopes, oscillographes, oscillogrammes, voltmètres, ampèremètres, appareils de mesure d'isolation, haut-parleurs, condensateurs, résistances, circuits intégrés, bobinages, transformateurs, antennes, commutateurs rotatifs, appareils d'accord ou tuners, plaques de circuits imprimés, moteurs de phonographes, pick-ups (bras de lecture), chargeurs ou cartouches pour phonographes, aiguilles ou saphirs, transducteurs à céramique, transistors, diodes, redresseurs, tubes à vide, tubes à gaz, tubes à rayons cathodiques, rubans magnétiques pour l'enregistrement du son et de l'image, convertisseurs d'images, bobines de déviation, bobines d'induction, appareils électriques pour l'enseignement des langues, matières céramiques piézo-électriques, dispositifs à étincelles piézo-électriques, machines à laver électriques, lave-vaisselle électriques, appareils électriques de repassage pour pantalons, fers à repasser électriques, aspirateurs électriques, appareils de nettoyage électriques pour voitures, cirouces électriques, climatiseurs électriques, appareils électriques pour le refroidissement de locaux, appareils électriques pour purifier l'air, appareils électriques pour faire circuler l'air, appareils électriques pour obtenir de l'eau glacée, appareils électriques pour cirer les chaussures, éventails électriques, appareils électriques pour friser les cheveux, appareils fumigatoires électriques, autres pompes électriques, appareils pour contrôler la vitesse des moteurs, commutateurs magnétiques pour le contrôle des moteurs, commutateurs presse-boutons, contacteurs magnétiques, machines à reproduire, caméras pour micro-films, caméras pour diapositives, appareils de lecture à imprimante, micro-films, appareils de nettoyage électriques pour le riz, appareils électriques pour la reproduction de poissons tropicaux, projecteurs, cadres lumineux pour tableaux, plaques de signalisation d'accidents, lampes pour flash, canons à flash, appareils flash électroniques, batteries sèches, batteries humides à air, batteries d'accumulateurs, batteries au mercure, batteries alcalines, batteries solaires, cellules au sulfure de cadmium, chargeurs de batteries, flotteurs électriques, électrodes à charbon, aimants permanents au manganèse et à l'aluminium, interrupteurs automatiques de phares de véhicules, minuteriers, transformateurs

industriels, commutateurs à bain d'huile pour montage sur poteaux, appareils récepteurs de puissance électrique, tableaux de distribution électrique, accélérateurs de particule de grande puissance, distributeurs automatiques, séchoirs à infra-rouges, tableaux de signalisation lumineuse, dispositifs de projection de grandes mosaïques en couleurs ou mur d'images, commutateurs, organes de sortie, ronfleurs pour habitations, dispositifs d'alarme ou de secours, coupe-circuits de sécurité, interrupteurs de lampes automatiques, commutateurs à temps, matériaux d'isolation électrique, cablages, matériaux conducteurs électriques, canalisations omnibus, conduites de sols, projecteurs cinématographiques, appareils à projection double, caméras, microscopes, extincteurs d'incendie, dispositifs d'alarme d'incendie, dispositifs électriques d'avertissement de fuites, calculateurs électroniques pour dessus de bureau; appareils pour les sourds, chauffe-lits électriques, appareils électriques pour massages, vibrateurs électriques, appareils électriques pour améliorer la santé, appareils à rayons X; filtres à lames, réfrigérateurs électriques, armoires vitrines de congélation électriques, sorbetières électriques, refroidisseurs d'eau électriques, grille-pains électriques, fours électriques, fours électriques pour toasts, fours à micro-ondes, fours électriques de cuisson, appareils électriques pour cuire les œufs, percolateurs électriques, assiettes chauffantes électriques, plats chauffants électriques, bouilloires électriques, rôtissoires électriques, auto-cuiseurs électriques, chauffe-eau électriques, séchoirs tournants électriques, colonnes de refroidissement, ventilateurs électriques, ventilateurs électriques de plafonds, ventilateurs électriques chauffants, appareils électriques pour former un rideau d'air, convecteurs électriques à ventilateurs, ventilateurs électriques par conduits, ventilateurs électriques pour voitures, hottes de fourneaux à ventilateurs, appareils électriques de chauffage d'ambiance, appareils électriques pour chauffer le corps, chauffe-pieds électriques, couvertures chauffantes électriques, draps chauffants électriques, tapis chauffants électriques, appareils de chauffage électriques du sol, appareils électriques à vapeur pour serviettes, appareils de chauffage pour pavements et trottoirs, appareils de chauffage des toits, chauffe-eau par rayons solaires, machines thérapeutiques à bain, sièges de W.C. chauffants électriques, appareils pour purifier l'eau, lampes à incandescence, lampes fluorescentes, lampes germicides, lampes à réflecteur, lampes de projecteurs cinématographiques, phares d'éclairage, lampes à mercure, lampes au sodium, lampes à halogène, pieds-supports et suspensions pour lampes, suspensions, lampes de spots, lampes de jardins, lampes à rayons infra-rouges, chaises chauffées par rayons infra-rouges, lampes de chambres noires, lampes pour purifier l'air, batteries à combustibles, lampes à éclair,

lanternes, lampes à signaux rouges pour indiquer une urgence, lampes pour tourne-vis ou tourne-écrou, réchauffeurs de poches, baguettes de terre au charbon, charbons pour projecteurs, ensemble d'allumage à dynamo, douilles, rosaces de plafonds, fourneaux à kérosène, appareils de chauffage central, fourneaux à gaz, fours à gaz, cuisinières à gaz, chauffe-eau à gaz, appareils à gaz pour cuire le riz, allume-gaz, réchauds à gaz pour camping, cuisines roulantes, blocs de toilette préfabriqués, baignoires; démarreurs à lueur, bicyclettes, avertisseurs pour cycles, compteurs de vitesse, voitures électriques; pendules, pendules à piles, pendules électriques, carillons; orgues électriques, orgues électroniques, pianos électroniques, guitares électriques, autres instruments musicaux; taille-crayons électriques, agrafeuses automatiques électriques, ouvre-lettres électriques, perforatrices électriques, papiers pour duplication, appareils électriques de nettoyage de gommes, charbon pour photogravure; matériaux stratifiés en plaques pour meubles, dessus de tables et décorations d'intérieurs; *plaques stratifiées*, panneaux de matière plastique pour cloisonnement; gouttières en résine plastique, carreaux et tuiles, matériaux imperméables, maisons préfabriquées, éviers; miroirs de toilette avec lumière, tables de cuisines; récipients électriques, casseroles électriques, brosses à dents électriques, presse-fruits électriques, tables à repasser électriques; appareils pour entraînement physique, séchoirs électriques pour cheveux.

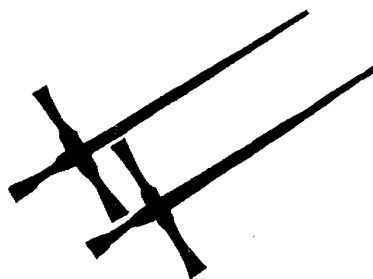
Cette marque intéresse également les classes 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 19, 20, 21 et 28.

Classe 2

31 mars 1972.

N° 72.5266.

Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).



Produits et services désignés : Cl. 2 : Couleurs, vernis, laques, préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois; matières tinctoriales; mordants résines; métaux en feuilles et en poudre pour peintres et décorateurs. Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abaille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensilage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gasoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 12 : Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes; dispositifs antiéblouissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; pare-chocs; porte-bagages; bateaux, pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux; bicyclettes et leurs composants; transports par câble; caoutchoucs et plastiques pour freins et exclusivement pour des véhicules, y inclus chambres à air et pneus; engrenages, fauteuils, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voiturettes, wagons et wagonnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées. Cl. 17 : Gutta percha, gomme élastique, balata et succédanés; objets fabriqués en ces matières non compris dans d'autres classes, matières servant à calfeutrer, à étouper et à isoler; amiante, mica et leurs produits; tuyaux flexibles

non métalliques. Cl. 18 : Contenant des matières actives solides, semi-solides ou liquides pour des petits animaux; pendentifs avec des adresses ou non pour les animaux sans ou avec des matières actives; colliers d'animaux sans ou avec des matières actives; colliers de bovins, ovins, chevaux, chiens, chats et autres animaux auto évaporant des odorants, désodorants et/ou pesticides; médaillons, charmes et dispositifs pour usage externe des chiens et chats appartenant à cette classe, contenant des matières actives; médaillons tue-insectes; produits en cuir, imitations du cuir et matières poromériques et tous articles en ces produits naturels ou synthétiques, traités ou non, appartenant à cette classe. Cl. 37 : Constructions et réparations; traitements anti-insectes et antimites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératification, destruction des mauvaises herbes; installations et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air. Cl. 39 : Transport et entrepôt; garages; ports, ports de plaisance; distribution de marchandises; services de gardiennage; transport par navires, oléoducs, taxis et tous véhicules terrestres ou aériens; services de bateaux de plaisance, quais, transport des voyageurs, du pétrole brut ou raffiné et des produits chimiques et parachimiques; oléoducs; transport de voyageurs; location de véhicules et bateaux; organisation de transport et visites touristiques et excursions; agences de voyages, camionnage; service de scaphandriers; déménagement de mobilier; parkings; frets aérien, maritime et routier; renflouage des tankers et tous navires; location des machines, appareils et tous produits appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 4, 5, 12, 17, 18, 37 et 39.

Voir également :

- Classe 1 : N° 72.5178
- Classe 1 : N° 72.5199
- Classe 1 : N° 72.5200
- Classe 1 : N° 72.5201
- Classe 1 : N° 72.5222
- Classe 1 : N° 72.5225
- Classe 1 : N° 72.5227

Classe 3

8 février 1972.

N° 72.5166.

Société anonyme monégasque BIOTHERM -
8, avenue de Fontvieille - Monaco (Principauté).



Produits désignés : Produits de parfumerie, produits de beauté, savons parfumés, cosmétiques, lotions; dentifrices; produits pharmaceutiques et hygiéniques.

Cette marque intéresse également la classe 5.

23 février 1972.

N° 72.5170 & 72.5171.

Société dite SOCIÉTÉ ANONYME DE SAVONNERIE & DENTIFRICES - 4, rue du Rocher - Monaco (Principauté).

N° 72.5170.

HIS FROM MONACO

Produits désignés : Produits de parfumerie.

N° 72.5171.

HERS FROM MONACO

(Voir pour cette marque les produits du N° 72.5170)

1^{er} mars 1972.

N° 72.5190 & 72.5193.

Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N° 72.5190.

**MAIS OUI
YAVOHL
KESI
QUESI**

Produits désignés : Cl. 3 : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; détergents et leurs supports; produits séquestrants; poudre de diamants pour l'industrie (abrasifs); préparations pour dissoudre la graisse; graphite pour polir; solutions bio-dégradables; briquettes pour polir les pierres lithographiques ou pour la fabrication de multiples dans le domaine de l'art; cires; produits odorants, notamment à évaporation lente et contrôlée; produits purifiants; savons, y compris savons synthétiques; préparations contenant des enzymes; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices. Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 18 : Contenant des matières actives solides, semi-solides ou liquides pour des petits animaux; pendentifs avec des adresses ou non pour les animaux sans ou avec des matières actives; colliers d'animaux sans ou avec des matières actives; colliers de bovins, ovins, chevaux, chiens, chats et autres animaux auto évaporant des odorants,

désodorants et/ou pesticides; médallions, charmes et dispositifs pour usage externe des chiens et chats appartenant à cette classe, contenant des matières actives; médallions tue-insectes; produits en cuir, imitations du cuir et matières poromériques et tous articles en ces produits naturels ou synthétiques, traités ou non, appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 5 et 18.

N° 72.5193.

QUALITEXXON

Produits et services désignés : Cl. 4 : Huiles et graisses industrielles, à l'exception de celles qui sont comestibles ainsi que les huiles essentielles. Lubrifiants industriels et pour tous véhicules; compositions à lier les poudres, poussières, produits organiques et inorganiques; produits désinfectants pour abattre, absorber, arroser et lier la poussière; essences pour moteurs et compositions combustibles liquides et solides; matières éclairantes; chandelles, bougies, veilleuses et mèches; cire d'abeille, paraffines, carnauba; alcool et gaz à brûler; briquettes; allume-feux; antidérapants; bougies pour arbres de Noël; composés et supports pour absorber l'huile et matières huileuses; huiles d'ensilage, pour le cuir, courroies pour fonderie; carburants pour moteurs à explosion; xylène, graphite, bois à brûler, charbon, gazoil; combustibles liquides ou solides; additifs non chimiques pour essence et huiles; huiles minérales et graisses pour autos, avions et industries. Cl. 7 : Machines et machines-outils; moteurs (excepté pour véhicules terrestres); accouplements et courroies de transmission (excepté pour véhicules terrestres); grands instruments pour l'agriculture; couveuses. Cl. 12 : Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes; dispositifs antiéblouissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; pare-chocs; porte-bagages; bateaux, pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux; bicyclettes et leurs composants; transports par câble; caoutchoucs et plastiques pour freins et exclusivement pour des véhicules, y inclus chambres à air et pneus; engrenages, fauteuils, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voitures, wagons et wagonnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées

Cl. 37 : Constructions et réparations; traitements anti-insectes et antimites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératissage, destruction des mauvaises herbes; installation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air. Cl. 39. — Transport et entrepôt; garages; ports, ports de plaisance; distribution de marchandises; services de gardiennage; transport par navires, oléoducs, taxis et tous véhicules terrestres ou aériens; services de bateaux de plaisance, quais, transport des voyageurs, du pétrole brut ou raffiné et des produits chimiques et parachimiques; oléoducs; transport de voyageurs; location de véhicules et bateaux; organisation de transport et visites touristiques et excursions; agences de voyages, camionnage; service de scaphandriers; déménagement de mobilier; parkings; frets aérien, maritime et routier; renflouage des tankers et tous navires; location des machines, appareils et tous produits appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 4, 7, 12, 37 et 39.

2 mars 1972.

N° 72.5218 & 72.5219.

Société dite FABERGE, INCORPORATED - 1345 Avenue of the Americas - New York (U.S.A.).

N° 72.5218.

BRUT

Cl. 3 : Savons, parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux, préparations non médicinales pour la toilette, dentifrices, poudres cosmétiques en boîte. Cl. 5 : Préparations pharmaceutiques, cosmétiques médicaux, désodorisants pour usage personnel. Cl. 25 : Vêtements y compris les bottes, souliers et pantoufles.

Cette marque intéresse également les classes 5 et 25.

N° 72.5219.

FABERGÉ

Produits désignés : Cl. 3 : Savons, parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux, préparations non médicinales pour la toilette, dentifrices, poudres cosmétiques en boîte. Cl. 5 : Préparations pharmaceutiques, cosmétiques médicaux, désodorisants pour usage personnel. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué), peignes et éponges, brosses à l'exception des pinceaux. Verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes. Cl. 25 : Vêtements y compris les bottes, les souliers et pantoufles. Cl. 26 : Articles d'ornement pour l'habillement corporel (non en métal précieux ou en plaqué) y compris les articles pour l'ornement de la chevelure, perruques, lacets et broderies, rubans, boutons, fleurs artificielles; articles de attirail pour retenir et fixer la chevelure.

Cette marque intéresse également les classes 5, 21, 25 et 26.

14 mars 1972.

N° R - 72.5228.

Société dite THIBAUD GIBBS et Cie - 22, rue de Marignan - Paris 8^e.

VINOLIA

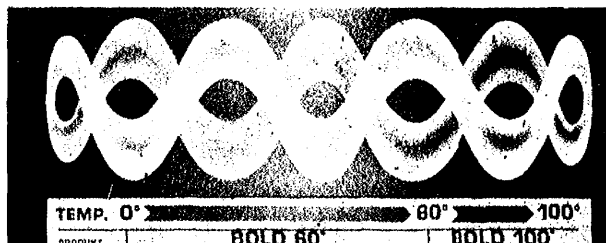
Produits désignés : Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux, dentifrices.

— Renouvellement de dépôt du 15 avril 1957 sous le n° 23-57-46.

17 mars 1972.

N° 72.5234.

Société dite : THE PROCTER & GAMBLE COMPANY - 301 East Sixth Street - Cincinnati (Ohio, U.S.A.).



Produits désignés : Détergents synthétiques en poudre vendus en paquets pour le lavage domestique.

Caractéristiques particulières : La marque ci-dessus comprend notamment une bande ondulante blanche sur fond de couleurs allant de l'ultraviolet à l'infrarouge de la gauche vers la droite, avec ou sans diverses inscriptions et figures dans le bas.

20 mars 1972.

N° 72.5235.

Société dite : COLGATE-PALMOLIVE COMPANY - 300 Park Avenue - New York (N.Y. 1022, U.S.A.).



Produits désignés : Produits anti-transpirants et déodorants corporels.

Caractéristiques particulières : Flacon de couleur blanche; la marque en lettres bleu de prusse est placée sur fond gris bordé de bandes ovales concentriques jaune or et rose vif. Sur la partie supérieure de cette réserve grise se trouve une bande bleu de prusse rectangulaire avec inscription de couleur blanche. Autres inscriptions de couleur bleu de prusse ou rose vif.

Cette marque intéresse également la classe 5.

23 mars 1972.

N° R - 72.5244.

Société dite : PIERRE GADET-GEORGES - 35, avenue George V - Paris 8^e.

BARCLAY

Produits désignés : Tout ce qui concerne l'habillement général pour hommes et dames; vêtements confectionnés en tout genre, fourrures confectionnées; lingerie de corps et de ménage; chapellerie, mode, bonneterie, garterie; chaussures en tout genre, cirages et graisses pour cuirs; cannes, parapluies, parasols, article de voyage; bijouterie, orfèvrerie, joaillerie en vrai ou en faux; maroquinerie; bibeloterie, articles de sport; parfumerie, savons, peignes, éponges et autres accessoires de toilette.

Cette marque intéresse également les classes 4, 14, 18, 21, 24, 25 et 28.

— Renouvellement de dépôt du 25 mars 1957 sous le n° 12.57.18.

27 mars 1972.

N° R - 72.5253.

Monsieur Jacinto ICART DUNAN - 5, Plaza Nufiez de Arce - Barcelone (Espagne).

TAKY

Produits désignés : Produits de parfumerie, de beauté, fards, savonnerie, huiles essentielles, lotions pour les cheveux, le visage et le corps, cosmétiques, dentifrices, produits dépilatoires.

— Renouvellement de dépôt du 19 août 1957 sous le n° 298.57.512.

31 mars 1972.

N° 72.5267.

Société anonyme monégasque LABORATOIRES ASEPTA - 4, rue du Rocher - Monaco.

MYOTO

Produits désignés : Produits de beauté; produits de parfumerie.

Voir également :

- Classe 1 : N° 72.5175
- Classe 1 : N° 72.5178
- Classe 1 : N° 72.5179
- Classe 1 : N° 72.5182
- Classe 1 : N° 72.5188
- Classe 1 : N° 72.5195
- Classe 1 : N° 72.5198
- Classe 1 : N° 72.5202
- Classe 1 : N° 72.5203
- Classe 1 : N° 72.5204
- Classe 1 : N° 72.5205
- Classe 1 : N° 72.5206
- Classe 1 : N° 72.5207
- Classe 1 : N° 72.5220
- Classe 1 : N° 72.5221
- Classe 1 : N° 72.5225
- Classe 1 : N° 72.5227
- Classe 1 : N° 72.5255
- Classe 1 : N° 72.5256
- Classe 1 : N° 72.5257
- Classe 1 : N° 72.5258
- Classe 1 : N° 72.5265

Classe 4

Voir :

Classe 1 : N° 72.5178

Classe 1 : N° 72.5179

à

Classe 1 : N° 72.5182

Classe 1 : N° 72.5186

Classe 1 : N° 72.5187

Classe 1 : N° 72.5191

Classe 1 : N° 72.5195

Classe 1 : N° 72.5198

Classe 1 : N° 72.5202

à

Classe 1 : N° 72.5207

Classe 1 : N° 72.5217

Classe 1 : N° 72.5225

Classe 1 : N° 72.5227

Classe 1 : N° 72.5257

Classe 1 : N° 72.5260

Classe 1 : N° 72.5265

Classe 2 : N° 72.5266

Classe 3 : N° 72.5193

N° R - 72.5244

Classe 5**22 février 1972.****N° R - 72.5169.**Société dite AKTIEBOLAGET ASTRA - Soder-
talje (Suède).**XYLOCAINE***Produits désignés* : Drogues et produits pharmaceu-
tiques, produits vétérinaires, emplâtres et pansements,
désinfectants.— Renouvellement de dépôt en date du 25 mars
sous le n° 15.57.21.**1^{er} mars 1972.****N° 72.5208 à 72.5216.****31 mars 1972.****N° 72.5259.**Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais
de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).**N° 72.5208.****INSECTICIDE ISOLE
ISOLATED INSECTICIDE***Produits désignés* : Cl. 5 : Produits pharmaceuti-
ques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques
pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pan-
sement; matières pour plomber les dents et pour em-
preintes dentaires; désodorisants notamment à évapo-
ration lente et contrôlée; plaquettes insecticides; pré-
parations pour détruire les mauvaises herbes et les
animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques; pes-
ticides, fongicides et herbicides en général; préparations
nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes;
produits fortifiants; produits de ladite classe contri-
buant à l'amélioration de l'écologie, de l'environne-
ment et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau
et du sol. Cl. 18 : Contenant des matières actives soli-
des, semi-solides ou liquides pour des petits animaux;
pendentifs avec des adresses ou non pour les animaux
sans ou avec des matières actives; colliers d'animaux
sans ou avec des matières actives; colliers de bovins,
ovins, chevaux, chiens, chats et autres animaux auto
évaporant des odorants, désodorants et/ou pesticides;
médallions, charmes et dispositifs pour usage externe
des chiens et chats appartenant à cette classe, conte-
nant des matières actives; médallions tue-insectes;
produits en cuir, imitations du cuir et matières poro-
mériques et tous articles en ces produits naturels ou
synthétiques, traités ou non, appartenant à cette
classe. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs
pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux
ou en plaqué); peignes, éponges et brosses, y inclus
pour les petits animaux (à l'exception des pinceaux);
ustensiles de nettoyage; verrerie, porcelaine et faïence
non comprises dans d'autres classes; boîtiers pour
évaporer ou auto évaporer des pesticides, désinfect-
ants, produits sanitaires, odorants ou désodorants;
plaquettes normales et plaquettes décoratives, de
toutes formes ou dessins, contenant des matières
actives ou non; évaporateurs portatifs du type ménage,
cuisine, jouets et décors contenant des désodorisants,
insecticides, désinfectants, pesticides, produits odo-
rants dans le but de l'assainissement de l'air dans une
pièce habitée, penderie, cuisine, étable, box à cheval,
restaurant, laverie; bougeoirs décoratifs (non en
métal précieux).**N° 72.5209.****MAUDOG**

N° 72.5210.

**ICI
LABAS**

N° 72.5211.

**EXXINSECT
INSECTEXX**

N° 72.5212.

**LE CHIEN QUI RIT
LE CHAT QUI RIT**

N° 72.5213.

**FLEAGUARD
PUCEGUARD
TIKGUARD**

N° 72.5214.

**EXXONGARD
GARDEXXON**

N° 72.5215.

**KILLTIQ
KILLPUSS**

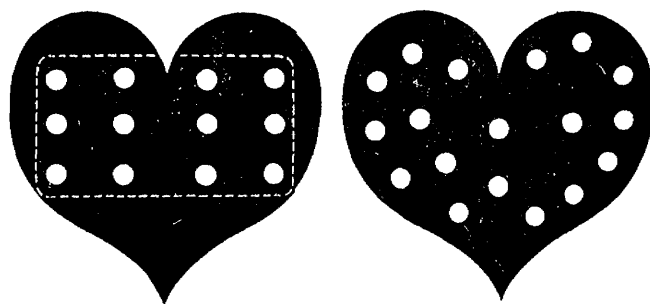
N° 72.5216.

**MOR-O-TIQ
MOR-O-TIK
MOR-O-PUCE
MOR-O-PUSS**

(Voir pour cette marque les produits du N°72.5208)

Ces neuf marques intéressent également les classes 18 et 21.

N° 72.5259.



Produits désignés : Cl. 5 : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désodorisants notamment à évaporation lente et contrôlée; plaquettes insecticides; préparations pour détruire les mauvaises herbes et les animaux nuisibles; désinfectants; antiseptiques; pesticides, fongicides et herbicides en général; préparations nutritives ou pharmacologiques contenant des enzymes; produits fortifiants; produits de ladite classe contribuant à l'amélioration de l'écologie, de l'environnement et à la diminution de la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Cl. 17 : Gutta-percha, gomme élastique, balata et succédanés objets fabriqués en ces matières non compris dans d'autres classes, matières servant à calfeutrer, à étouper ou à isoler; amiante, mica et leurs produits; tuyaux flexibles non métalliques. Cl. 18 : Contenant des matières actives solides, semi-solides ou liquides pour des petits animaux; pendentifs avec des adresses ou non pour les animaux sans ou avec des matières actives; colliers d'animaux sans ou avec des matières actives; colliers de bovins, ovins, chevaux, chiens, chats et autres

animaux auto évaporant des odorants, désodorants et/ou pesticides; médaillons, charmes et dispositifs pour usage externe des chiens et chats appartenant à cette classe, contenant des matières actives; médaillons tue-insectes; produits en cuir, imitations du cuir et matières poromériques et tous articles en ces produits naturels ou synthétiques, traités ou non, appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 17 et 18.

21 mars 1972.

N^{os} 72.5236 & 72.5237.

27 mars 1972.

N^o 72.5252.

Société civile dite EXPLOITATION ET GESTION FINANCIÈRE MONÉGASQUE - E.G.E.F.I.M.O. - 9, rue Grimaldi - Monaco.

N^o 72.5236.

ESCINO

Produits désignés : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; désinfectants.

N^o 72.5237.

ESCINO GEL

(Voir pour cette marque les produits du N^o 72.5236)

N^o 72.5252.

DECALYSE

Produits désignés : Produits pharmaceutiques, vétérinaires et hygiéniques; produits diététiques pour enfants et malades; emplâtres, matériel pour pansement, désinfectants.

22 mars 1972.

N^o 72.5241.

Société dite : L'EXPANSION COMMERCIALE EUROPÉENNE - 13, boulevard Princesse Charlotte - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

ASCA - 73

Produits désignés : correcteur protéique employé dans la composition des aliments pour le bétail.

Cette marque intéresse également la classe 31.

Voir également :

Classe 1 : N^o 72.5175
 Classe 1 : N^o 72.5179
 Classe 1 : N^o 72.5181
 Classe 1 : N^o 72.5188
 Classe 1 : N^o 72.5195
 Classe 1 : N^o 72.5198
 Classe 1 : N^o 72.5206
 Classe 1 : N^o 72.5207
 Classe 1 : N^o 72.5220
 Classe 1 : N^o 72.5221
 Classe 1 : N^o 72.5225
 Classe 1 : N^o 72.5227
 Classe 1 : N^o 72.5255
 Classe 1 : N^o 72.5256
 Classe 1 : N^o 72.5257
 Classe 1 : N^o 72.5258
 Classe 1 : N^o 72.5265
 Classe 2 : N^o 72.5266
 Classe 3 : N^o 72.5166
 Classe 3 : N^o 72.5190
 Classe 3 : N^o 72.5218
 Classe 3 : N^o 72.5219
 Classe 3 : N^o 72.5235

Classe 6

1^{er} mars 1972.

N^o 72.5189.

Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

MIRRO MATIC

Produits désignés : Cl. 6 : Métaux communs bruts et mi-ouvrés et leurs alliages; ancres, enclumes, matériaux à bâtir laminés et fondus; rails et autres matériaux métalliques pour les voies ferrées; chaînes (à l'exception des chaînes motrices pour véhicules); câbles et fils métalliques non électriques; serrurerie, tuyaux métalliques; coffres-forts et cassettes; billes d'acier; fers à cheval; clous et vis; autres produits en métal (non précieux) non compris dans d'autres classes; minerais. Cl. 19 : Matériaux de construction, pierres naturelles et artificielles, ciment, chaux, mortier, plâtre et gravier; tuyaux en grès ou en ciment; produits pour la construction des routes; asphalte, poix et bitume; maisons transportables; monuments en pierre; cheminées. Cl. 21. : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué); peignes, éponges et brosses, y inclus pour les petits animaux (à l'exception des pinceaux); ustensiles de nettoyage; verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes; boîtiers pour évaporer ou auto évaporer des pesticides, désinfectants, produits sanitaires, odorants ou désodorisants; plaquettes normales et plaquettes décoratives, de toutes formes ou dessins, contenant des matières actives ou non; évaporateurs portatifs du type ménage, cuisine, jouets et décors contenant des désodorisants, insecticides, désinfectants, pesticides, produits odorants dans le but de l'assainissement de l'air dans une pièce habitée, penderie, cuisine, étable, box à cheval, restaurant, laverie; bougeoirs décoratifs (non en métal précieux).

Cette marque intéresse également les classes 19 et 21.

2 mars 1972.

N° 72.5192.

Société dite HUCK MANUFACTURING COMPANY - 2500 Bellevue Avenue - Detroit (Michigan, U.S.A.).

HUCKRIMP

Produits désignés : Boulons, écrous et autres dispositifs d'attache en métal pour usages industriels; outils pour la pose de boulons, d'écrous et d'autres dispositifs d'attache.

Cette marque intéresse également la classe 8.

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5227

Classe 1 : N° 72.5249

Classe 7

25 février 1972.

N° R - 72.5172.

Société dite : INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CORPORATION - Armonk - New York (N.Y. 10504, U.S.A.).

I B M

Produits désignés : Des appareils électriques de toute nature, leurs organes et accessoires et notamment moteurs électroniques, systèmes, appareils et postes téléphoniques, système d'appel, annonceurs, commutateurs, extincteurs, panneaux de contrôle et de distribution, tous appareils d'horlogerie et de chronométrie, systèmes pour l'indication et la distribution de l'heure, régulateurs et horloges, machines à écrire de toute nature et ruban pour lesdites machines; machines à adresser, à dicter, à numérotter, à sténographier, à copier ou à reproduire, duplicateurs, tous papiers et cartons, fiches pour répertoires, cartes pour étallages, papier carbone, agendas, registres, carnets, cahiers, imprimés, notices, catalogues, journaux, revues, périodiques, livres, éditions en tous genres, articles de bureau, porte-plumes; stylographes, crayons, porte-mines et mines pour porte-mines, gommes à effacer, encre à écrire, à imprimer ou à tampon, dispositifs et appareils pour le classement, la signalisation ou le tri de dossiers ou de fiches, machines à calculer, appareils enregistreurs, appareils de contrôle, machines comptables, machines à fiches perforées, contrôleurs de rondes, appareils d'alarme, compteurs de temps, horodateurs, appareils pour contrôler le travail aux pièces ou à la durée, matériel d'enregistrement, modèles, cartes, plans et mobiliers d'écoles.

Cette marque intéresse également les classes 9, 14, 16 et 20.

— Renouvellement de dépôt du 27 février 1957 sous le n° 2.57.3.

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5227

Classe 1 : N° 72.5249

Classe 3 : N° 72.5193

Classe 8

31 mars 1972.

N° 72.5264.

Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).



Garage 41

Produits et services désignés : Cl. 8 : Outils et instruments à main; coutellerie, fourchettes et cuillers, armes blanches. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton, imprimés, journaux et périodiques, livres, articles pour reliures, photographies, papeterie, matières adhésives (pour la papeterie), matériaux pour les artistes, machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles), matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils), cartes à jouer, caractères d'imprimerie, clichés. Cl. 18 : Contenants des matières actives solides, semi-solides ou liquides pour des petits animaux; pendentifs avec des adresses ou non pour les animaux sans ou avec des matières actives; colliers d'animaux sans ou avec des matières actives; colliers de bovins, ovins, chevaux, chiens, chats et autres animaux auto évaporant des odorants, désodorants et/ou pesticides; médaillons, charmes et dispositifs pour usage externe des chiens et chats appartenant à cette classe, contenant des matières actives; médaillons tue-insectes; produits en cuir, imitations du cuir et matières porométriques et tous articles en ces produits naturels ou synthétiques, traités ou non, appartenant à cette classe. Cl. 35 : Publicité et affaires. Cl. 37 : Constructions et réparations; traitements anti-insectes

et antimites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératification, destruction des mauvaises herbes; installation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air. Cl. 39 : Transport et entrepôt; garages; ports, ports de plaisance; distribution de marchandises; services de gardiennage; transport par navires, oléoducs, taxis et tous véhicules terrestres ou aériens; services de bateaux de plaisance, quais, transport des voyageurs, du pétrole brut ou raffiné et des produits chimiques et parachimiques; oléoducs; transport de voyageurs; location de véhicules et bateaux; organisation de transport et visites touristiques et excursions; agences de voyages, camionnage; service de scaphandriers; déménagement de mobilier; parkings; frêts aérien, maritime et routier; renflouage des tankers et tous navires; location des machines, appareils et tous produits appartenant à cette classe. Cl. 42 : Hôtels, motels, restaurants, snacks.

Cette marque intéresse également les classes 16, 18, 35, 37, 39 et 42.

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5197

Classe 1 : N° 72.5227

Classe 1 : N° 72.5249

Classe 6 : N° 72.5192

Classe 9

24 janvier 1972.

N° 72.5161 à 72.5163.

Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N° 72.5161.

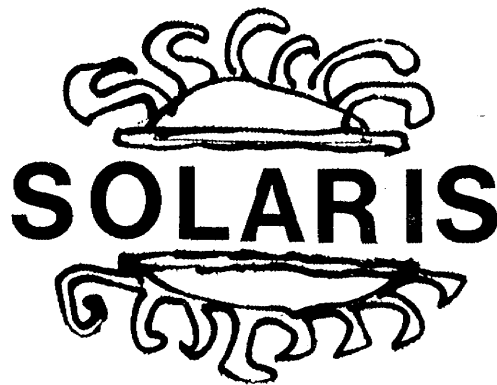
SOLARIS

Produits et services désignés : Cl. 9 : Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, électriques (y compris la TSF), photographiques, ciné-

matographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils automatiques déclenchés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton, machines parlantes; caisses enregistreuses, machines à calculer; appareils extincteurs; instruments et appareils plus particulièrement pour les autos, avions, et tous véhicules nautiques. Cl. 11 : Installations d'éclairage, de chauffage, de production de vapeur, de cuisson, de réfrigération, de séchage, de ventilation, de distribution d'eau et installations sanitaires et notamment pour les autos, avions, bateaux et tous véhicules. Cl. 12 : Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau; amortisseurs et ressorts pour autos; chaînes antidérapantes; dispositifs antiéblouissants; appareils d'éclairage et démarrage d'autos; avertisseurs et indicateurs de direction; pare-chocs; porte-bagages; bateaux, pièces détachées et dispositifs pour utiliser les bateaux; bicyclettes et leurs composants; transports par câble; caoutchoucs et plastiques pour freins et exclusivement pour des véhicules, y inclus chambres à air et pneus; engrenages, fauteuils, freins, économiseurs de moteurs, y inclus Diesel et moteurs rotatifs pour véhicules terrestres; omnibus; pompes; pots d'échappement, y inclus ceux pour diminuer la pollution atmosphérique; radiateurs, dispositifs pour roues de réserve; ressorts, signaux, transmissions, remorques, voiturettes wagons et wagonnettes; yachts et bateaux de plaisance; tracteurs et leurs pièces détachées. Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton; imprimés, journaux et périodiques, livres, articles pour reliures, photographies, papeterie, matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes, pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à jouer; caractères d'imprimerie; clichés; imprimés, étiquettes, brochures, annonces concernant tous appareils de locomotion par terre, par air ou par eau. Cl. 17 : Gutta-percha, gomme élastique, balata et succédanés, objets fabriqués en ces matières non compris dans d'autres classes; feuilles, plaques et baguettes de matières plastiques (produits semi-finis); matières servant à calfeutrer, à étouper et à isoler; amiante, mica et leurs produits; tuyaux flexibles non métalliques; composants et produits en polyesters armée ou non et leurs composites appartenant à cette classe, plus particulièrement des produits et composites polymériques, élastomériques et poromériques destinés à des automobiles, avions et bateaux. Cl. 22 : Cordes, ficelles, filets, tentes, bâches, voiles, sacs; matières de rembourrage (crin, kapok, plumes, algues de mer, etc.), matières textiles fibreuses brutes; produits et accessoires appartenant à cette classe et destinés à des véhicules terrestres, aériens et nautiques,

des remorques, bateaux à voile et à moteur, péniches et leurs pièces détachées. Cl. 37 : Constructions et réparations; traitements anti-insectes et antimites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avion; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératissage, destruction des mauvaises herbes; installations et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air. Cl. 39 : Transport et entrepôt; garages; ports, ports de plaisance; distribution de marchandises; services de gardiennage; transport par navires, oléoducs, taxis et tous véhicules terrestres ou aériens; services de bateaux de plaisance, quais, transport des voyageurs, du pétrole brut ou raffiné et des produits chimiques et parachimiques; oléoducs; transport de voyageurs; location de véhicules et bateaux; organisation de transport et visites touristiques et excursions; agences de voyages, camionnage; service de scaphandriers; déménagement de mobilier; parkings; frets aérien, maritime et routier; renflouage des tankers et tous navires; location des machines, appareils et tous produits appartenant à cette classe. Cl. 42 : Services associés à l'utilisation, vente ou location des produits de la classe revendiqués y inclus des cabines, vêtements, des charters; restauration; réservations, impression des travaux publicitaires; consultations, expertises, travaux d'ingénieurs; plans, forages, essais des matériaux; bateaux, autos; location de tout matériel appartenant à cette classe.

N° 72.5162.



N° 72.5163.



(Voir pour ces deux marques les produits et services du N° 72.5161).

Ces trois marques intéressent également les classes 11, 12, 16, 17, 22, 37, 39 et 42.

28 janvier 1972.

N° 72.5164 & 72.5165.

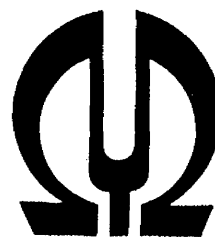
Société dite : PIONEER KABUSHIKI KAISHA (PIONEER ELECTRONIC CORPORATION) 15-5, 4-chome, Omori-Nishi, Ota-Ku - Tokio-To (Japon).

N° 72.5164.

PIONEER

Produits désignés : Postes récepteurs de radio et télévision, amplificateurs, appareils d'enregistrement et de reproductions sonores (y compris phonographes électriques, phonographes, appareils de reproduction sonore stéréo Haute Fidélité, magnétophones et leurs appareils de reproduction y compris stéréo pour voiture), disque phonographique, bande magnétique, dispositifs de réponse de téléphone et d'enregistrement de messages, haut-parleurs, système de haut-parleurs multiples (unités); microphones, pick-ups, moteurs phonographiques, pièces détachées et accessoires pour ces produits, et autres appareils et instruments électriques et électroniques compris dans la classe 9.

N° 72.5165.



Voir pour cette marque les produits du N° 72.5164.

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5176

Classe 1 : N° 72.5179

Classe 1 : N° 72.5182

Classe 1 : N° 72.5186

Classe 1 : N° 72.5197

Classe 1 : N° 72.5217

Classe 1 : N° 72.5227

Classe 1 : N° 72.5249

Classe 1 : N° 72.5260

Classe 7 : N° R-72.5172

Classe 10

31 mars 1972.

N° 72.5263.

Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).



Produits et services désignés : Cl. 10 : Instruments et appareils chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires (y compris les membres, les yeux et les dents)

artificiels). Cl. 13 : Armes à feu, munitions et projectiles; substances explosives; feux d'artifice. Cl. 18 : Conteneurs des matières actives solides, semi-solides ou liquides pour des petits animaux; pendentifs avec des adresses ou non pour les animaux sans ou avec des matières actives; colliers de bovins, ovins, chevaux, chiens, chats et autres animaux auto évaporant des odorants, désodorants, et/ou pesticides; médaillons, charmes et dispositifs pour usage externe des chiens et chats appartenant à cette classe, contenant des matières actives; médaillons tue-insectes; produits en cuir, imitations du cuir et matières poromériques et tous articles en ces produits naturels ou synthétiques, traités ou non, appartenant à cette classe. Cl. 32 : Bière, ale et porter; eaux minérales et gazeuses et autres boissons non alcooliques; sirops et autres préparations pour faire des boissons. Cl. 33 : Vins, spiritueux et liqueurs. Cl. 34 : Tabac, brut ou manufacturé; articles pour fumeurs, allumettes. Cl. 36 : Assurances et finances. Cl. 41 : Galeries des tableaux.

Cette marque intéresse également les classes 13, 18, 32, 33, 34, 36 et 41.

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5227
Classe 1 : N° 72.5249

Classe 11

Voir :

Classe 1 : N° 72.5180
Classe 1 : N° 72.5227
Classe 1 : N° 72.5249
Classe 9 : N° 72.5161
Classe 9 : N° 72.5162
Classe 9 : N° 72.5163

Classe 12

Voir :

Classe 1 : N° 72.5179
Classe 1 : N° 72.5182
Classe 1 : N° 72.5186
Classe 1 : N° 72.5191
Classe 1 : N° 72.5193
Classe 1 : N° 72.5197
Classe 1 : N° 72.5198
Classe 1 : N° 72.5217

Classe 1 : N° 72.5225
Classe 1 : N° 72.5227
Classe 1 : N° 72.5249
Classe 1 : N° 72.5260
Classe 1 : N° 72.5265
Classe 2 : N° 72.5266
Classe 9 : N° 72.5161
Classe 9 : N° 72.5162
Classe 9 : N° 72.5163

Classe 13

Voir :

Classe 1 : N° 72.5227
Classe 10 : N° 72.5263

Classe 14

31 mars 1972.

N° 72.5261.

Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).



Produits désignés : Cl. 14 : Métaux précieux et leurs alliages et objets en ces matières ou en plaqué (excepté coutellerie, fourchettes et cuillers); joaillerie, pierres précieuses; horlogerie et autres instruments chronométriques. Cl. 20 : Meubles, glaces, cadres, articles (non compris dans d'autres classes) en bois, liège, roseau, jonc, osier, en corne, os, ivoire, baleine, écaille, ambre, nacre, écume de mer, celluloïd et succédanés de toutes ces matières. Cl. 21 : Petits ustensiles et récipients portatifs pour le ménage et la cuisine (non en métaux précieux ou en plaqué); peignes, éponges

et brosses, y inclus pour les petits animaux (à l'exception des pinceaux); ustensiles de nettoyage; verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes; boîtiers pour évaporer ou auto évaporer des pesticides, désinfectants, produits sanitaires, odorants ou désodorants; plaquettes normales et plaquettes décoratives, de toutes formes ou dessins, contenant des matières actives ou non; évaporateurs portatifs du type ménage, cuisine, jouets et décors contenant des désodorants, insecticides, désinfectants, pesticides, produits odorants dans le but de l'assainissement de l'air dans une pièce habitée, penderie, cuisine, étable, box à cheval, restaurant, laverie; bougeoirs décoratifs (non en métal précieux).

Cette marque intéresse également les classes 20 et 21.

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5227

Classe 3 : N° R - 72.5244

Classe 7 : N° R - 72.5172

Classe 15

31 mars 1972.

N° 72.5262.

Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).



Produits et services désignés : Cl. 15 : Instruments de musique (à l'exception des machines parlantes et des appareils de T.S.F.). Cl. 37 : Constructions et réparations; traitements anti-insectes et antimites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour

des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératisation, destruction des mauvaises herbes; installation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air. Cl. 38 : Communications. Cl. 39 : Transport et entrepôt; garages; ports, ports de plaisance; distribution de marchandises; services de gardiennage; transport par navires, oléoducs, taxis et tous véhicules terrestres ou aériens; services de bateaux de plaisance, quais, transport des voyageurs, du pétrole brut ou raffiné et des produits chimiques et parachimiques; oléoducs; transport de voyageurs; location de véhicules et bateaux; organisation de transport et visites touristiques et excursions; agences de voyages, camionnage; service de scaphandriers; déménagement de mobilier; parkings; frets aérien, maritime et routier; renflouage des tankers et tous navires; location des machines, appareils et tous produits appartenant à cette classe. Cl. : 40 : Traitement de matériaux. Cl. 42 : Services divers : hôtels, motels, restaurants, snacks; points de service et vente appartenant à cette classe.

Cette marque intéresse également les classes 37, 38, 39, 40 et 42.

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5227

Classe 1 : N° 72.5249

Classe 16

25 février 1972.

N° R - 72.5173.

Société dite : INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CORPORATION - Armonk - New York (N.Y. 10504, U.S.A.).

EXECUTIVE

Produits désignés : Machines à écrire, pièces détachées et accessoires.

— Renouvellement de dépôt du 27 février 1957 sous le N° 2.57.2.

1^{er} mars 1972.N^o 72.5183 & 72.5196.

Société anonyme monégasque PROCHIM - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

N^o 72.5183.

EXXOTEL EXXMOTEL

Produits et services désignés : Cl. 16 : Papier et articles en papier, carton et articles en carton; imprimés, journaux et périodiques, livres; articles pour reliures; photographies; papeterie, matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à jouer; caractères d'imprimerie; clichés. Cl. 35 : Publicité et affaires. Cl. 37 : Constructions et réparations; traitements anti-insectes et antimites; entretien, réparations, lavage d'autos; entretien d'avions; graissage de tous véhicules; conditionnement d'air; réfrigération; services d'ingénieurs et techniciens pour des réparations et constructions navales ou terrestres; services de désinfection, dératisation, destruction des mauvaises herbes; installation et location de machines et appareils de cette classe; pressing de vêtements; réfrigération; entreprise de peinture de tous objets, y inclus de véhicules; rechapage et vulcanisation de pneus; traitements contre la rouille; traitement et purification des gaz d'échappement d'automobiles pour diminuer la pollution de l'air. Cl. 39 : Transport et entrepôt; garages; ports, ports de plaisance; distribution de marchandises; services de gardiennage; transport par navires, oléoducs, taxis et tous véhicules terrestres ou aériens; services de bateaux de plaisance, quais, transport des voyageurs, du pétrole brut ou raffiné et des produits chimiques et parachimiques; oléoducs; transport de voyageurs; location de véhicules et bateaux; organisation de transport et visites touristiques et excursions; agences de voyages, camionnage; service de scaphandriers; déménagement de mobilier; parkings; frets aérien, maritime et routier; renflouage des tankers et tous navires; location des machines, appareils et tous produits appartenant à cette classe. Cl. 42 : Services d'hôtellerie, restauration et snacks.

Cette marque intéresse également les classes 35, 37, 39 et 42.

N^o 72.5196.

NATACHAT ET SACHAT DANS LE CHACHAT DANS LA DATCHAT SANS PUCES RUSSES GRACE AU COLLIER...

Produits et services désignés : Cl. 16 : Papier et articles en papier; carton et articles en carton; imprimés, journaux et périodiques, livres; articles pour reliures; photographies; papeterie; matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à jouer; caractères d'imprimerie; clichés. Cl. 18 : Contenant des matières actives solides, semi-solides ou liquides pour des petits animaux; pendentifs avec des adresses ou non pour les animaux sans ou avec des matières actives; colliers d'animaux sans ou avec des matières actives; colliers de bovins, ovins, chevaux, chiens, chats et autres animaux auto évaporant des odorants, désodorants et/ou pesticides; médailles, charmes et dispositifs pour usage externe des chiens et chats appartenant à cette classe, contenant des matières actives; médailles tue-insectes; produits en cuir, imitations du cuir et matières poromériques et tous articles en ces produits naturels ou synthétiques, traités ou non, appartenant à cette classe. Cl. 35 : Publicité et affaires; slogans publicitaires.

Cette marque intéresse également les classes 18 et 35.

10 mars 1972.

N^o R - 72.5223.

Monsieur Gérard BOY - 10, boulevard d'Italie - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

REGAIN

Produits désignés : Tous imprimés, revues, périodiques, magazines, livres, papiers et cartons.

— Renouvellement de dépôt du 2 mai 1957 sous le n^o 28.57.51.

13 mars 1972.

N° 72.5226.

Monsieur Robert ARIES - 69, rue de la Faisanderie - Paris 16^e.

LES NUES DE FOUJITA NUDES BY FOUJITA

Produits et services désignés : Cl. 16 : Papier et articles en papier; carton et articles en carton; imprimés, journaux et périodiques, livres; articles pour reliures; photographies; papeterie, matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinces; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à jouer; caractères d'imprimerie; clichés; lithographies gravures, multiples. Cl. 41 : Publications des livres d'art. gravures, lithographies. Galerie d'art.

Cette marque intéresse également la classe 41.

17 mars 1972.

N° 72.5232.

Société civile dite : EXPLOITATION ET GESTION FINANCIÈRE MONÉGASQUE - E.G.E.-F.I.M.O. - 9, rue Grimaldi - Monaco.

MARINA BAIE DES ANGES

Produits et services désignés : Cl. 16 : Papier et articles en papier; carton et articles en carton; imprimés, journaux et périodiques, livres; articles pour reliures; photographies; papeterie, matières adhésives (pour la papeterie); matériaux pour les artistes; pinces; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); cartes à jouer; caractères d'imprimerie; clichés. Cl. 37 : Construction d'édifices; entreprises de fumisterie, peinture, plâtrerie, plomberie, couverture; travaux publics; travaux ruraux, location d'outils et de matériel de construction, de bulldozers, d'extracteurs d'arbres; entretien ou nettoyage de bâtiments, de locaux, du sol (ravalement de façades, désinfection, dératation); entretien ou nettoyage d'objets divers

(blanchisseries); réparations, transformations de vêtements; rechapage de pneus; vulcanisation; cordonnerie; réparation de mobilier, instruments, outils et analogues.

Cette marque intéresse également la classe 37.

21 mars 1972.

N° 72.5239.

Société dite : WIGGINS TEAPE LIMITED - Gateway House - 1 Watling Street - Londres E.C. 4 (Grande-Bretagne).

IDEM

Produits désignés : Papier, articles en papier, carton, articles en carton; articles de papeterie en papier.

21 mars 1972.

N° 72.5240.

Société dite : EURAMA S.A. - Palais de la Scala - Monte-Carlo (Principauté de Monaco).

CERCLE PRO ARTE GRAPHICA

Produits et services désignés : Cl. 16 : Lithographies, imprimés, livres, journaux et périodiques, revues, photographies, toutes reproductions graphiques. Cl. 35 : Listes et répertoires d'adresses; décoration; diffusion d'annonces publicitaires; diffusion de matériel publicitaire; reproduction par tous procédés de documents; impressions publicitaires. Cl. 41 : Abonnement et distribution de journaux, revues; agence artistique; cours d'enseignement par correspondance; édition et publication de livres, journaux, périodiques; impresario; institution d'enseignement; établissement d'instruction.

Cette marque intéresse également les classes 35 et 41.

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5184

Classe 1 : N° 72.5185

Classe 1 : N° 72.5187

Classe 1 : N° 72.5188
 Classe 1 : N° 72.5217
 Classe 1 : N° 72.5225
 Classe 1 : N° 72.5227
 Classe 1 : N° 72.5249
 Classe 1 : N° 72.5258
 Classe 1 : N° 72.5260
 Classe 7 : N° R - 72.5172
 Classe 8 : N° 72.5264
 Classe 9 : N° 72.5161
 Classe 9 : N° 72.5162
 Classe 9 : N° 72.5163

Classe 17

Voir :

Classe 1 : N° 72.5178
 Classe 1 : N° 72.5184
 Classe 1 : N° 72.5185
 Classe 1 : N° 72.5194
 Classe 1 : N° 72.5199
 Classe 1 : N° 72.5200
 Classe 1 : N° 72.5201
 Classe 1 : N° 72.5222
 Classe 1 : N° 72.5225
 Classe 1 : N° 72.5227
 Classe 1 : N° 72.5249
 Classe 1 : N° 72.5265
 Classe 2 : N° 72.5266
 Classe 5 : N° 72.5269
 Classe 9 : N° 72.5161
 Classe 9 : N° 72.5162
 Classe 9 : N° 72.5163

Classe 18

Voir :

Classe 1 : N° 72.5194
 Classe 1 : N° 72.5225
 Classe 1 : N° 72.5227
 Classe 2 : N° 72.5266
 Classe 3 : N° 72.5190
 Classe 3 : N° R - 72.5244
 Classe 5 : N° 72.5208
 à
 Classe 5 : N° 72.5216
 Classe 5 : N° 72.5259
 Classe 8 : N° 72.5264
 Classe 10 : N° 72.5263
 Classe 16 : N° 72.5196

Classe 19

Voir :

Classe 1 : N° 72.5177
 Classe 1 : N° 72.5200
 Classe 1 : N° 72.5201
 Classe 1 : N° 72.5227
 Classe 1 : N° 72.5249
 Classe 6 : N° 72.5189

Classe 20

Voir :

Classe 1 : N° 72.5194
 Classe 1 : N° 72.5227
 Classe 1 : N° 72.5249
 Classe 7 : N° R - 72.5172
 Classe 14 : N° 72.5261

Classe 21

Voir :

Classe 1 : N° 72.5176
 Classe 1 : N° 72.5227
 Classe 1 : N° 72.5249
 Classe 1 : N° 72.5258
 Classe 3 : N° 72.5219
 Classe 3 : N° R - 72.5244
 Classe 5 : N° 72.5208
 à
 Classe 5 : N° 72.5216
 Classe 6 : N° 72.5189
 Classe 14 : N° 72.5261

Classe 22

Voir :

Classe 1 : N° 72.5227
 Classe 9 : N° 72.5161
 Classe 9 : N° 72.5162
 Classe 9 : N° 72.5163

Classe 23

Voir :

Classe 1 : N° 72.5227

Classe 24**29 mars 1972.****N° R - 72.5254.**

Société anonyme dite : S. & Y. ZERLAUTH -
25, boulevard Berlaymont - Cambrai (Nord).



Produits désignés : Linge de table et de maison
et tous tissus pour ameublement.

— Renouvellement de dépôt du 20 avril 1957
sous le n° 25.57.48.

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5227

Classe 3 : N° R - 72.5244

Classe 25

Voir :

Classe 1 : N° 72.5194

Classe 1 : N° 72.5227

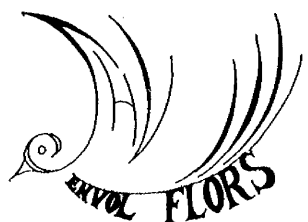
Classe 3 : N° 72.5213

Classe 3 : N° 72.5219

Classe 3 : N° R - 72.5244

Classe 26**21 février 1972.****N° 72.5168.**

M^{me} Henriette CASHILI, épouse VAILLANT -
10, rue Lamartine - Nice (Alpes-Maritimes).



Produits désignés : Fleurs artificielles.

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5227

Classe 3 : N° 72.5219

Classe 27

Voir :

Classe 1 : N° 72.5227

Classe 28

Voir :

Classe 1 : N° 72.5227

Classe 1 : N° 72.5249

Classe 3 : N° R - 72.5244

Classe 29**10 mars 1972.****N° R - 72.5224.**

Société anonyme dite ASTRA-CALVE - Tour
Europe - La Défense - Courbevoie (Hauts de Seine).

CALVÉ

Produits désignés : Viande, poisson, volaille et
gibier; extraits de viande, fruits et légumes conservés,

séchés et cuits; gelées, confitures; œufs, lait et autres produits laitiers; huiles et graisses comestibles; conserves, pickles.

— Renouvellement de dépôt du 25 mars 1957 sous le n° 16-57-22.

Voir également :

Classe 1 : N° N° 72.5227

Classe 30

Voir :

Classe 1 : N° 72.5227

Classe 31

17 mars 1972.

N° 72.5230 & 72.5231.

Société dite : DEKALB-WARREN, INC. - Main Street - North Brookfield (Massachusetts, U.S.A.)

N° 72.5230.

SEX-SAL-LINKS

Produits désignés : Animaux vivants et notamment poussins.

N° 72.5231.

WARREN

Produits désignés : Animaux vivants et notamment volaille pour l'élevage.

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5227

Classe 5 : N° 72.5241

Classe 32

23 mars 1972.

N° R - 72.5245 à R - 72.5248.

Société anonyme dite : UNION DE BRASSERIES - 121, boulevard Haussmann - Paris 8^e.

N° R - 72.5245.

DOMINO

Produits désignés : Vins, vins mousseux, cidre, bière, alcools et eaux-de-vie, liqueurs et spiritueux divers, eaux minérales et gazeuses, boissons gazeuses, limonades, sirops et jus de fruits.

Cette marque intéresse également la classe 33.

— Renouvellement de dépôt du 25 mars 1957 sous le n° 8-57-10.

N° R - 72.5246.

Albert Bräu

Produits désignés : Bières.

— Renouvellement de dépôt du 25 mars 1957 sous le n° 9-57-11.

N° R - 72.5247.



(Voir pour cette marque les produits du N° R - 72.5246).

— Renouvellement de dépôt du 25 mars 1957 sous le n° 9-57-12.

N° R - 72.5248.

MONACO

Produits désignés : Vins, vins mousseux, cidre, bière, alcools et eaux-de-vie, liqueurs et spiritueux divers, eaux minérales et gazeuses, boissons gazeuses, limonades, sirops et autres préparations pour faire des boissons, jus de fruits.

Cette marque intéresse également la classe 33.

— Renouvellement de dépôt du 25 mars 1957 sous le n° 9-57-14.

24 mars 1972.

N° R - 72.5251.

SOCIÉTÉ ANONYME NOUVELLE DE LA BRASSERIE ET DES ÉTABLISSEMENTS FRIGORIFIQUES DE MONACO - Société anonyme monégasque - avenue de Fontvieille - Monaco.

LADISLAS

Produits désignés : Bières.

— Renouvellement de dépôt du 25 mars 1957 sous le n° 9-57-13.

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5227
Classe 10 : N° 72.5263

Classe 33

21 mars 1972.

N° 72.5238.

Société dite : E.K. GREEN & COMPANY LIMITED - Coetzier Street - Stellenbosch (Province du Cap, République d'Afrique du Sud).

VICEROY

Produits désignés : Vins, spiritueux et liqueurs.

23 mars 1972.

N° R - 72.5242.

Société dite : GEORGE BALLANTINE & SON LIMITED - 3, High Street - Dumbarton (Dumbartonshire, Ecosse, Grande-Bretagne).



Produits désignés : Whisky, spiritueux et liqueurs.

— Renouvellement de dépôt du 23 mars 1957 sous le n° 7-57-9.

23 mars 1972.

N° R - 72.5243.

Société dite : J. ISNARD & FILS - S.A.R.L. - 41 & 41 bis, rue Beaumont - Nice (Alpes-Maritimes).

MIMOSA

Produits désignés : des vins.

— Renouvellement de dépôt du 2 avril 1957 sous le n° 19-57-29.

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5227
Classe 10 : N° 72.5263
Classe 32 : N° R - 72.5245
Classe 32 : N° R - 72.5248

Classe 34

16 février 1972.

N° 72.5167.

Société dite : REEMTSMA CIGARETTENFABRIKEN G.M.B.H. - 51, Parkstrasse - Hambourg (République Fédérale d'Allemagne).

CADENCE

Produits désignés : Produits de tabac, plus particulièrement cigarettes.

25 février 1972.

N° 72.5174.

Monsieur Mark B. HOFFMAN - 4, boulevard de Belgique - Monaco (Principauté).

CHIBA CHIBA

Produits désignés : Cl. 34 : Tabac brut ou manufacturé, articles pour fumeurs, allumettes, cigarettes.

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5227

Classe 10 : N° 72.5263

Classe 35

Voir :

Classe 1 : N° 72.5227

Classe 8 : N° 72.5264

Classe 16 : N° 72.5183

Classe 16 : N° 72.5196

Classe 16 : N° 72.5240

Classe 36

4 avril 1972.

N° 72.5250.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR FAVORISER
LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE
L'INDUSTRIE EN FRANCE - 29, boulevard Hauss-
mann - Paris 9^e.

CREDIT FLASH

Services désignés : Assurances et finances. Assurances; banques; agencos de change; gérance de portefeuille; prêts sur gage; recouvrement de créances; loteries, émissions de chèques de voyage et de lettres de crédit; agences immobilières (vente et location de fonds de commerce et d'immeubles); expertise immobilière; gérance d'immeubles.

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5227

Classe 10 : N° 72.5263

Classe 37

Voir :

Classe 1 : N° 72.5177

Classe 1 : N° 72.5178

Classe 1 : N° 72.5181

Classe 1 : N° 72.5186

Classe 1 : N° 72.5196

Classe 1 : N° 72.5217

Classe 1 : N° 72.5227

Classe 1 : N° 72.5260

Classe 1 : N° 72.5265

Classe 2 : N° 72.5266

Classe 3 : N° 72.5193

Classe 8 : N° 72.5264

Classe 9 : N° 72.5161

Classe 9 : N° 72.5162

Classe 9 : N° 72.5163

Classe 15 : N° 72.5262

Classe 16 : N° 72.5183

Classe 16 : N° 72.5232

Classe 38

Voir :

Classe 1 : N° 72.5227

Classe 15 : N° 72.5262

Classe 39

Voir :

Classe 1 : N° 72.5181
Classe 1 : N° 72.5186
Classe 1 : N° 72.5217
Classe 1 : N° 72.5227
Classe 1 : N° 72.5260
Classe 1 : N° 72.5265
Classe 2 : N° 72.5266
Classe 3 : N° 72.5193
Classe 8 : N° 72.5264
Classe 9 : N° 72.5161
Classe 9 : N° 72.5162
Classe 9 : N° 72.5163
Classe 15 : N° 72.5262
Classe 16 : N° 72.5183

Classe 40

Voir :

Classe 1 : N° 72.5227
Classe 15 : N° 72.5262

Classe 41

Voir :

Classe 1 : N° 72.5227
Classe 10 : N° 72.5263
Classe 16 : N° 72.5226
Classe 16 : N° 72.5240

Classe 42**14 mars 1972.****N° 72.5229.**

M^{me} Mireille NOGUES née GARNIER - Hôtel
Hermitage - Square Beaumarchais - Monte-Carlo
(Principauté de Monaco).

INSTITUT DU CORPS

Services désignés : Soins du corps, modelage du
corps.

Voir également :

Classe 1 : N° 72.5217
Classe 1 : N° 72.5227
Classe 1 : N° 72.5260
Classe 8 : N° 72.5264
Classe 9 : N° 72.5161
Classe 9 : N° 72.5162
Classe 9 : N° 72.5163
Classe 15 : N° 72.5262
Classe 16 : N° 72.5183

Le Gérant du Journal : CHARLES MINAZZOLI.

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE L'IMPRIMERIE NATIONALE DE MONACO.
